

# Surenchère débridée anti-migrants

## Etre français aujourd'hui

*Quel sens cela a-t-il pour les candidats déclarés ou pas à la prochaine présidentielle ?*

Réunion de la Commission préparatoire du Congrès national du parti



Le Secrétariat de la commission préparatoire du Congrès national de l'USFP a tenu, mardi au siège central du parti à Rabat, une réunion sous la présidence du Premier secrétaire, Driss Lachgar.

Signature d'un accord sécuritaire entre le Maroc et Israël



Page 2

La situation épidémiologique en amélioration constante au Maroc  
*Malgré un nombre très bas de primo-dose administrée quotidiennement*



Page 2

Le WAC prend le large  
*Le Raja coiffé au poteau à Safi*



Page 3



Lire pages 4-5-6

# La situation épidémiologique en amélioration constante au Maroc

*Malgré un nombre très bas de primo-dose administrée quotidiennement*

## Actualité



Le rebond de la pandémie pourrait entraîner 700.000 décès supplémentaires d'ici le printemps en Europe" a récemment mis en garde l'Organisation mondiale de la santé (OMS), jetant le trouble sur l'évolution de la pandémie sur le Vieux Continent, mais pas seulement. Et pour cause, la flambée actuelle des cas de Covid-19 en Europe risque également d'avoir des conséquences de ce côté-ci de la Méditerranée.

Si la crise sanitaire actuelle nous a appris une chose, c'est que la mobilité intercontinentale favorise le dessin du nouveau coronavirus. Encore faut-il le rappeler, tout a commencé fin 2019 dans un marché de Wuhan, une ville située au centre de la Chine, à plus de 10.000 km de Rabat. Et pourtant, le Maroc n'a pas été épargné par le Sars-Cov2. A certains moments, il y avait plus de cas enregistrés dans le Royaume qu'en Chine.

A la lumière de ses éléments, le risque d'un rebond de l'épidémie dans le pays, à l'image de ce qui se passe actuellement en Europe, reste un scénario envisageable. Dans ce cadre, les autorités marocaines ont durci les conditions d'accès des voyageurs étrangers au territoire national. Depuis quelques jours, en plus du pass sanitaire obligatoire et des tests PCR négatifs pour les personnes en provenance des pays de la liste B, dès l'arrivée sur le sol marocain, les passagers auront droit à un double contrôle, par caméras thermiques et thermomètres électroniques, ainsi que par tests antigéniques. Suf-



isant pour laisser le virus aux portes de nos frontières ? L'avenir nous le dira. En attendant, les autorités tentent de convaincre les plus réticents à adhérer à une campagne de vaccination vue du coin de l'œil par certains.

Cela dit, il semblerait que la tâche soit beaucoup plus difficile qu'il n'y paraît. Les derniers bilans quotidiens en sont la preuve irréfutable. A titre d'exemple, mardi, seules 4.500 premières doses ont été administrées pour un total de 24.396.364 depuis le début de la campagne en décembre 2020. Pour le moment, la méfiance d'une partie de la population à l'égard de la campagne de vaccination n'a aucun impact négatif sur la situation épidémiologique du pays.

En effet, d'après le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Khalid Ait Taleb, "la situation épidémiologique liée au coronavirus est en amélioration constante au Maroc pour la 10ème semaine consécutive, permettant au Royaume de passer au niveau le plus bas de transmission du virus". En détail, le taux de contamination a enregistré la semaine dernière son niveau le plus bas depuis 16 semaines, atteignant 3,5%. De plus, il a été constaté une baisse des cas hebdomadaires (8 cas pour 100.000 habitants) et du nombre de décès. "En parallèle, le taux de reproduction (RO) de la Covid-19 a atteint 0,9, avec une baisse du nombre de cas critiques hebdomadaires à 1 cas pour 100.000 habitants", a ajouté le ministre.

Autre bonne nouvelle, Khalid Ait Taleb

a relevé qu'à la date du 24 octobre, "le nombre total des cas sévères ou graves pris en charge a été de 327 cas (dont 16 sous intubation) et que par conséquent, le taux d'occupation des lits de réanimation Covid-19 a baissé à 6,2% d'une capacité de 5.250 lits". Une situation qui, à l'instant présent, est aux antipodes de celle dont souffre actuellement plusieurs pays européens, dont l'Autriche qui a imposé un confinement aux non-vaccinés.

"On peut s'attendre à ce que les lits d'hô-

pitaux soient soumis à une pression élevée ou extrême dans 25 pays et à une pression élevée ou extrême dans les unités de soins intensifs dans 49 des 53 pays d'ici au 1er mars 2022. Les décès cumulés signalés devraient atteindre plus de 2,2 millions d'ici le printemps prochain, sur la base des tendances actuelles", a expliqué l'OMS dans un communiqué. Soulignons que ces prévisions pessimistes ne traversent pas l'océan.

C.E

## L'EMA se prononcera d'ici "quelques semaines" sur l'autorisation du médicament anti-Covid de Merck

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a annoncé mardi qu'elle a commencé à évaluer une demande de mise sur le marché pour le médicament anti-Covid développé par le laboratoire américain "Merck", précisant qu'elle se prononcera sur l'autorisation de ce traitement d'ici "quelques semaines".

Dans un communiqué, l'EMA indique qu'elle évaluera les bénéfices et les risques du Lagevrio, le traitement de Merck, dans un délai réduit et "pourrait émettre un avis dans quelques semaines si les données soumises sont suffisamment solides et complètes pour montrer l'efficacité, l'innocuité et la qualité du médicament".

"Un délai aussi court n'est possible que parce que l'EMA a déjà examiné une partie substantielle des données sur le médicament lors d'un examen continu. Au cours de cette phase, le comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'EMA a évalué les données des études en laboratoire et sur les animaux (données non cliniques), les informations sur la qualité du médicament et la manière dont il sera produit, ainsi que les données sur son efficacité et sa sécurité", fait savoir l'agence.

## Signature d'un accord sécuritaire entre le Maroc et Israël



Le Maroc et Israël ont conclu mercredi un accord-cadre de coopération sécuritaire "sans précédent" lors d'une visite historique à Rabat du mi-

nistre israélien de la Défense, Benny Gantz.

Benny Gantz a été reçu en début de matinée par le ministre délégué chargé de

l'administration de la Défense nationale marocaine, Abdellatif Loudiyi.

Ils ont signé un protocole d'accord qui lance formellement la coopération sécuritaire "sous tous ses aspects" (planning opérationnel, achats, recherche et développement, etc.) entre les deux pays, un an à peine après le rétablissement de leurs relations, face aux "menaces et défis dans la région", selon la partie israélienne.

"Il s'agit d'une chose très importante qui nous permettra aussi d'échanger nos opinions, de lancer des projets conjoints et favorisera les exportations israéliennes jusqu'ici", a souligné Benny Gantz.

Ce dernier avait auparavant déposé une gerbe au mausolée Mohammed V, qui accueille la sépulture du père de l'indépendance marocaine, Feu S.M. Mohammed V

et également celle de Feu S.M. Hassan II.

"Nous sollicitons leur bénédiction et regardons vers notre avenir commun à un moment où le lien entre nos peuples s'approfondit et nos nations s'unissent pour offrir une vision de paix partagée", a écrit le ministre israélien sur le livre d'or.

Avant son départ de Tel-Aviv, mardi soir, il avait évoqué "un voyage important au Maroc qui a une touche historique car il s'agit de la première visite formelle d'un ministre de la Défense (israélien) dans ce pays", rapporte l'AFP.

Au cours de ce déplacement de 48 heures, M. Gantz devait aussi s'entretenir mercredi avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

# Jack Lang appelle devant le Président Macron à reconnaître feu S.M Mohammed V "Juste parmi les Nations"

Le Président de l'Institut du Monde Arabe (IMA), Jack Lang a appelé à reconnaître feu S.M Mohammed V "Juste parmi les Nations" pour avoir protégé la communauté juive durant le régime de Vichy.

"Il est temps que feu S.M Mohammed V soit reconnu Juste parmi les Nations", a affirmé M. Lang lors de l'inauguration officielle, lundi, de l'exposition-événement "Les juifs d'Orient, une histoire plurimillénaire", en présence du Président français Emmanuel Macron.

"Qu'on me permette à cet instant d'espérer que l'une des personnalités fortes du monde arabe qui a marqué sa volonté permanente du respect de toutes les religions, je pense au Roi Mohammed V, soit enfin reconnue Juste parmi les Nations. On le sait, il a protégé les juifs marocains contre le régime de Vichy (...). Rien à voir avec la manière dont les juifs d'Algérie ont été torturés, enfermés, maltraités, relégués par l'abrogation du décret Crémieux", a affirmé M. Lang, devant le président Macron et un parterre de personnalités notamment du monde de la politique et de la culture et de représentants des trois religions monothéistes.

Lors du vernissage-pressé de l'exposition, le Président de l'IMA a déclaré à la MAP qu'il allait adresser aux autorités de Yad Vashem (Institut international pour la mémoire de la Shoah), une lettre demandant que "le Sultan du Maroc Mohammed V soit proclamé juste parmi les Nations, en raison de la protection qu'il accordée aux juifs du Maroc face aux autorités de Vichy".

"Tous les historiens qui ont travaillé sur l'histoire des juifs savent à quel point feu S.M Mohammed V a été le protecteur des juifs", a insisté M. Lang, faisant observer qu'il s'agit d'une manière de montrer qu'entre les cultures juive et musulmane "il y a aujourd'hui une sorte d'harmonie qui se construit".

M. Lang a tenu également à mettre en avant la particularité du Maroc en tant que terre de tolérance interreligieuse, de paix, d'entente et du vivre ensemble, rendant un hommage appuyé à "l'action d'exception pour la culture juive marocaine entreprise par S.M le Roi Mohammed VI".

Il a notamment cité la consécration de la composante hébraïque dans le préambule de la Constitution marocaine, la restauration des sites juifs au Maroc et l'intégration de l'enseignement du judaïsme marocain dans les manuels scolaires.

De son côté, Benjamin Stora a rappelé l'existence au Maroc de musées consacrés à la culture et au patrimoine hébraïques, se félicitant de la collaboration importante du Maroc à l'organisation de cette exposition à travers des œuvres uniques issues du Musée de l'Histoire et des civilisations de Rabat.

L'exposition qui s'ouvrira au public mercredi et se poursuivra jusqu'au 13 mars 2022, s'inscrit dans le prolongement des expositions «Hajj, le pèlerinage à La Mecque» en 2014 et «Chrétiens d'Orient, 2000 ans d'histoire» en 2017, une trilogie consacrée aux religions monothéistes dans le monde arabe.

Cet événement culturel de portée internationale, déployé sur 1100 mètres carrés, porte un regard inédit sur l'histoire plurimillénaire des communautés juives dans le

monde arabe. Du pourtour méditerranéen jusqu'à l'Euphrate en passant par la péninsule arabique.

Il explore les multiples facettes de la cohabitation entre juifs et musulmans, des premiers liens tissés entre les tribus juives d'Arabie et le Prophète de l'Islam, à l'émergence des principales figures de la pensée juive durant les califats médiévaux à Bagdad, à Fès, au Caire et à Cordoue, de l'essor des centres urbains juifs au Maghreb et dans l'empire ottoman aux prémices de l'exil des

juifs du monde arabe.

A la lumière de cette mise en perspective historique inédite, l'exposition s'attache à faire rayonner et à préserver la mémoire d'un patrimoine d'une formidable richesse.

Grâce à des prêts d'œuvres issues de collections internationales (France, Angleterre, Maroc, Israël, Etats-Unis, Espagne), l'IMA présentera des œuvres inédites et d'une grande variété de formes : archéologie, manuscrits, peintures, photographies, objets liturgiques et du quotidien et enfin

installations audiovisuelles et musicales.

Autour de l'exposition, dont les œuvres sont issues de collections publiques et privées, le grand public et les spécialistes de l'histoire juive seront au rendez-vous avec des colloques, des conférences et des concerts de musique pour mettre en avant cet héritage partagé.

L'Académie du Royaume du Maroc est partenaire de l'exposition et la Fondation nationale des musées a également apporté son soutien à cet événement.



المشروع الملكي الخاص بتعميم الحماية الاجتماعية غادي يمكن فمرحلة أولى العمال غير الأجراء من الاستفادة من التأمين الإجباري عن المرض

باش تعرفوا واش بدا الإدماج ديال الفئة ديالكم في نظام التأمين عن المرض زوروا موقعنا [www.cnss.ma](http://www.cnss.ma) أو اتصلوا بمركز النداء على الرقم 05 20 19 40 40

الضمان الاجتماعي  
القطر المغربي  
CNSS  
ملتزمون بحمايتكم

# Surenchère débridée anti-migrants



**Être français aujourd'hui**  
*Quel sens cela a-t-il pour les candidats déclarés ou pas à la prochaine présidentielle ?*



**L**e ballet des déclarations choc et des phrases assassines sur la migration et les migrants se poursuit de plus belle en France. À l'extrême droite comme à gauche, les candidats aux élections présidentielles rivalisent de propositions pour réguler, voire stopper, les mouvements de population vers le territoire français. De Marine Le Pen à Valérie Pécresse, tous multiplient les déclarations, à grand renfort de chiffres et de statistiques. Pour Arnaud Montebourg, ancien ministre socialiste, et face à une France qui "ne sait plus intégrer", il propose de bloquer tous les transferts d'argent des migrants vers les pays qui refusent de rapatrier leurs nationaux concernés par une mesure d'exclusion du territoire. De son côté, Eric Zemmour a exprimé sa volonté «d'arrêter l'immigration légale et illégale». Marine Le Pen, présidente du Rassemblement national, a affirmé, pour sa part, sa volonté de réviser la politique des visas et de réformer le code de la nationalité. La thématique immigration est-elle une obsession française? Comment donc cette thématique s'est-elle incrustée durablement dans les campagnes électorales et s'est-elle banalisée? L'immigration est-elle «un vrai débat» ou «une fausse question»? Comment, en concret, la population immigrante ou issue de l'immigration vit-elle cette situation et comment se positionne-t-elle face à ce discours? Qu'est-ce que la citoyenneté aujourd'hui? Que sera-t-elle demain? Et quels rapports entretient-elle avec la nationalité? Pour répondre à ces questions et tant d'autres, Libé a donné la parole à Mérième Alaoui, journaliste indépendante et auteure de l'enquête "François Ruffin, l'ascension d'un opportuniste" (Ed Robert Laffont 2021). En plus des interviews de Delphine Perrin, juriste, politicienne et chargée de recherche à l'IRD et de Salim Chena, docteur en sciences politiques et enseignant à Bordeaux.

## Un débat stigmatisant et d'une rare violence

Danièle Lochak, professeure émérite de droit public à l'Université Paris Ouest – Nanterre, soutient, dans son article : «Les socialistes et l'immigration, 1981-1993», que l'origine du débat sur l'immigration est à chercher - au-delà des causes conjoncturelles et au-delà même de la montée du Front national, qui a exacerbé le débat sur l'immigration - dans «la polarisation progressive de toute la politique d'immigration sur un objectif exclusif : la maîtrise des flux migratoires». Énoncé pour la première fois à la fin des années soixante, réaffirmé vigoureusement après 1973, cet objectif s'est transformé en mot d'ordre de tous les gouvernements français successifs, légitimant ainsi un contrôle strict sur la population immigrée. «Sur ce point, le consensus de l'ensemble de la classe politique, toutes tendances confondues, n'a jamais été pris en défaut. Et à partir du moment où ce principe en est venu à tenir lieu à lui seul de politique, une spirale dangereuse s'est mise en place, dans laquelle la gauche s'est laissée entraîner», a-t-elle précisé.

La campagne présidentielle de 2022 ne fait pas exception. La thématique immigration occupe le devant de la scène médiatique et politique. Selon Mérième Alaoui, journaliste indépendante et auteure de l'enquête "François Ruffin, l'ascension d'un opportuniste" (Ed Robert Laffont 2021), les discours politiques français, à la veille de la campagne présidentielle, sont actuellement d'une rare violence. Les

principaux candidats déclarés ou non, à droite comme à gauche, rivalisent d'ingéniosité pour récupérer l'électorat populaire qui voterait pour l'extrême-droite, avec des propositions sécuritaires, islamophobes et racistes. «On évoque la remigration, le changement de prénoms de citoyens français, l'arrêt des transferts d'argent privés en direction des pays qui refusent de rapatrier leurs ressortissants visés par une mesure d'expulsion du territoire français. Il y a donc une sorte d'autoroute qui est ouverte pour les idées les plus nauséabondes», nous a-t-elle précisé. Et d'ajouter : «Les journalistes s'interrogent sur la responsabilité de mettre en lumière des discours racistes... Tout en continuant à les relayer et les commenter. Nous sommes donc dans une sorte de flottement, il faut le reconnaître, assez effrayant. L'impression que la population de gauche attend, espérant un sursaut, une étincelle qui n'arrive pas pour l'instant ».

## Une question d'actualité utilisée toutefois à mauvais escient

Pourtant, une question demeure : le débat sur l'immigration dans la société française constitue-t-il un faux débat ou une vraie question? Pour notre interlocutrice, le débat sur l'immigration est un vrai sujet de discussion car cela fait partie des grandes questions qui intéressent les Français. Il ne faut donc pas le nier. «Mais il est intéressant de comprendre pourquoi et à-t-il un tel intérêt en France et pourquoi ce débat fait recette alors que nous sommes en crise économique aggravée par une crise sanitaire. C'est très différent

dans d'autres pays européens comme l'Allemagne, l'Espagne et la Belgique», s'est-elle demandée. Pour elle, il semble que la France n'arrive pas à gérer des situations urgentes (les migrants coincés à Calais, ceux qui dorment sous les ponts à Paris, les mineurs isolés qui sont livrés à eux-mêmes...). «La France semble en panne d'idées et manque de volonté politique», a-t-elle constaté.

## Une résistance qui se veut sage et efficace

Mais comment la population migrante ou issue de la migration vive-t-elle cette polémique? Selon Mérième Alaoui, les attaques politico-médiatiques contre les musulmans se font aujourd'hui plus violentes et plus frontales. Sans oublier, ajoute-t-elle, des positions très dures concernant l'accueil des migrants qu'ils soient sous les ponts de Paris, ou dans des tentes à Calais. «Cela provoque plusieurs réactions chez les Français héritiers de l'immigration. La jeunesse militante, souvent de gauche, est très active sur les réseaux sociaux comme Twitter. Cette jeunesse attaque frontalement les porte-paroles du Rassemblement national, des sympathisants voire des militants tels que Eric Zemmour... Je pense à Rokhaya Diallo, à Youcef Brakni, et bien d'autres», nous a-t-elle affirmé. Et de poursuivre : «Hors de ces terrains numériques, dans les milieux militants plus traditionnels, les contre-discours existent bien mais ne remontent pas trop à la surface. Concernant la population dite immigrée, musulmane dans son ensemble, il n'y a pas, en effet,

d'organisation de manifestations de masse ou autre action collective de grande ampleur. Elle semble choquée, encore immobilisée par la succession d'attaques violentes qui se sont abattues sur elle en particulier depuis les derniers attentats sanglants que la France a connus».

## L'éternel dilemme entre nationalité et citoyenneté

Cette polémique sur l'immigration renvoie à une autre question, celle de savoir si nationalité rime-t-elle avec citoyenneté en France ou si ce n'est pas le cas? La journaliste Mérième Alaoui insiste sur ce qu'on entend par citoyenneté. «Certains Français issus de l'immigration ou pas, estiment que payer ses impôts et respecter la loi suffisent à être un bon citoyen. D'autres qu'il faut militer contre des idées racistes. Il est difficile de s'interroger sur les Français de parents immigrés dans l'ensemble, car ils n'ont pas tous la même histoire. Il n'y a pas de conscience, non pas de classe, mais d'un vécu commun qui pourrait entraîner une organisation citoyenne. Il y a pourtant eu des tentatives», a-t-elle expliqué. Et de conclure : «Plusieurs sociologues et observateurs français ont développé des travaux riches qui révèlent comment les organisations militantes, syndicales issues de l'immigration ont été méthodiquement zapées, dénoyautées, délégitimées. Et en même temps, une nouvelle génération émerge. Elle se définit comme "racisée" et demande des comptes sur le contenu de certains débats politiques jugés racistes».

Hassan Bentaleb

# Delphine Perrin

## *La manipulation de la question migratoire par le personnel politique transcende les clivages droite / gauche. Cela tient à une xénophobie des élites françaises et européennes*

Delphine Perrin est juriste, politiste chargée de recherche à l'IRD.

Diplômée de l'Institut d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence et docteur en droit public, Delphine Perrin travaille sur les dynamiques juridiques liées à la migration de l'Europe au Sahel, en particulier dans les pays du Maghreb (Libye, Algérie, Tunisie, Maroc, Mauritanie) et au Niger. L'objectif de ses recherches est de déterminer et de comprendre les divers facteurs et acteurs qui interagissent dans la création de droit et influencent les options juridiques. Ce travail comparé sur les « forces créatrices du droit » associe l'approche juridique à d'autres sciences sociales (sociologie, anthropologie, science politique, géographie) pour appréhender l'évolution du droit à travers la multiplicité de ses sources, de ses relais et de ses formes d'appropriation. Il anime notamment et s'interroge sur les vecteurs de mobilité des normes et des valeurs par-delà les frontières étatiques et culturelles, sur la formation du pouvoir de créer et diffuser de la norme, sur les processus d'appropriation nationale de normes de source externe, ou encore sur le rôle des sociétés de la région dans la diffusion et la consolidation du droit à l'échelle globale.

Interview.

**Libé :** Depuis les années 1980, l'immigration occupe le premier plan de l'actualité et devient un enjeu majeur de politique intérieure. Comment donc cette thématique s'est-elle incrustée durablement dans les campagnes électorales et s'est-elle banalisée ?

**Delphine Perrin :** Dans les années 1980, l'immigration était présente dans le débat public au travers de la question de « l'intégration » des descendants d'immigrés – une question qui demeure constante car encore présente aujourd'hui, en lien avec des problématiques et des préjugés qui s'installent sur les « banlieues », l'islam, les fraudes aux aides sociales, l'insécurité, etc.

Il me semble que l'évolution du débat dans les années 1990 peut être replacé dans un contexte européen et mondial, dans lequel le repli identitaire fait écho à la mondialisation en développement. En France, c'est le début du thème des « faux demandeurs d'asile », concomitamment de politiques migratoires plus restrictives (no-

tamment avec l'extension des visas). L'essor de l'immigration irrégulière du fait des restrictions des politiques migratoires nourrit l'utilisation de la question migratoire dans le débat public (on peut ainsi cibler « l'immigré irrégulier », le « clandestin »). À l'échelle européenne, l'harmonisation des politiques d'immigration et d'asile conduit à ce qui sera dénoncé comme l'« Europe forteresse ». C'est donc aussi à cette échelle que se constate l'évolution du rapport à l'autre.

Dans les années 1990 / 2000, on observe dans un contexte français / européen / mondial une montée des peurs vis-à-vis de menaces diffuses dans lequel la migration (donc le rapport à l'étranger et à l'identité) est présentée comme un élément, voire une source de ces menaces. Le personnel politique qui s'empare de la question de la migration touche facilement les points sensibles des Français en jouant sur leurs peurs : peur du déclassement social/économique, peur de la dérégulation économique et de la mondialisation qui contribue au déclin de l'Etat Providence, peur des violences (délinquantes ou terroristes), peur du changement et de la perte des repères, etc.



*La figure de l'altérité mobilisée principalement comme anxigène est celle du musulman, supposé extérieur à l'identité et aux valeurs françaises*

**Libé :** Si le Front national, a été, pendant longtemps, la principale formation politique à adopter cette thématique comme son fonds de commerce, comment la droite et la gauche, dans certaines mesures, ont-elles traité cette question ?

Dans les discours politiques de l'extrême droite, de la droite, mais aussi de la gauche (lorsqu'elle est au gouvernement), l'étranger ou le descendant d'immigrés est associé à ces peurs. C'est très visible sous Sarkozy qui crée le ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Co-développement en 2007 (qui doit s'occuper aussi bien de la lutte contre la fraude documentaire des étrangers que du rayonnement de la France et de la francophonie). Mais c'est pendant la présidence Hollande qu'il est proposé de modifier la Constitution pour déchoir les Français (y compris d'origine) de leur nationalité française en cas d'implication terroriste – stigmatisant ainsi les binationaux. Dès 2004 (sous Chirac), la loi interdisant le port de signes ostentatoires religieux à l'école, qui ciblaient évidemment le voile, jouait sur la stigmatisation des musulmans en les associant à une peur (de terrorisme ? de perte d'identité ?). Sous Macron, la loi « confortant le respect des principes de la République » contribue à stigmatiser les musulmans, à les associer à diverses menaces et a été l'occasion pour le Sénat de réclamer l'interdiction du port du voile pour les mères accompagnant des sorties scolaires.

La figure de l'altérité mobilisée principalement comme anxigène est celle du musulman, supposé extérieur à l'identité et aux valeurs françaises (et les menaçant), et régulièrement associé explicitement ou implicitement aux questions migratoires.

Ceci pour dire que la manipulation de la question migratoire par le personnel politique transcende les clivages droite / gauche. Pour J.Valluy (voir son article ici : <https://journals.openedition.org/conflits/10293>), cela tient à une xénophobie des élites françaises et européennes :

C'est (en parlant de la loi de 2007 – mais cela vaut encore aujourd'hui) « le reflet d'un phénomène plus profond, la cristallisation institutionnelle d'une culture politique façonnée par



des décennies de xénophobie élitare, notamment technocratique, mais aussi politicienne voire intellectuelle, qui construit comme une évidence le caractère problématique de la présence étrangère ».

**Libé :** Plusieurs enquêtes publiées ces dernières années dévoilent qu'une majorité de Français souhaite réguler davantage les flux d'arrivants. « L'immigration n'est pas une chance pour la France », estiment ainsi 63% des personnes interrogées par l'Ifop en janvier 2020. L'actualité internationale, la crise afghane ou les récentes tensions avec l'Algérie, ont également remis la question au cœur du débat. L'immigration est-elle « un vrai débat » ou « une fausse question » ?

Le personnel politique (notamment le gouvernement actuel) invoque l'opinion publique française (« les Français ») pour justifier les mesures contre les étrangers / immigrés / musulmans / migrants, etc. Ceci est constamment étayé par les médias et les sondages d'opinion qui, récemment encore, mettent en avant les craintes des Français face à l'immigration ou aux musulmans.

Il me semble au contraire que l'opinion publique est forgée, façonnée par l'omniprésence de la question de l'altérité et son association à divers problèmes dans les discours des politiques et des médias.

On observe, de manière assez banale, que les débats et positions politiques sur l'altérité/identité (l'immigration, le voile, le séparatisme) supplantent largement, en faisant diversion, les débats plus nécessaires sur la réduction des inégalités, la lutte contre la pauvreté et le chômage. Ils permettent aussi, de manière tout aussi banale, de désigner un bouc émissaire aux maux et inquiétudes des Français. C'est dans cette veine que la lutte contre les fraudes aux aides sociales est régulièrement mise en avant (en ciblant implicitement les familles immigrées) et qu'il est apparu comme une priorité actuelle de réduire les allocations des chômeurs – même si les gains attendus sont minimes, en comparaison avec l'évasion fiscale par exemple.

Ces discours, ces images impré-

gnent effectivement l'opinion publique, dans un contexte actuel d'angoisses encore plus fortes, surtout sur le pouvoir d'achat, sur le déclassement et sur l'avenir. Il est éclairant de comparer le nombre de colères exprimées qui n'ont rien à voir avec l'immigration (les Gilets jaunes, les mouvements des infirmières, les grèves des enseignants, les manifestations contre le pass sanitaire, les revendications pour l'environnement, etc) et la place prise par l'immigration dans les discours politiques et les programmes médiatiques.

Plus que d'immigration, c'est bien d'identité dont il est question au vu des amalgames et confusions apparaissant dans les discours politiques et médiatiques, qui mobilisent des « valeurs » symboliques de l'identité française (comme la laïcité, qui se trouve revisitée pour la voir menacée). En effet, on y parle tout aussi bien des « migrants » (à Calais, ou suite aux départs récents d'Afghanistan, ou des arrivées par bateaux), des « banlieues » ou « quartiers » soulevant l'éternelle question de l'intégration, des immigrés ou étrangers (et notamment pour parler de leur emploi irrégulier ou de leur absence d'emploi) et des musulmans (question du voile, question du « séparatisme », question du terrorisme) – tout ceci pointant des problèmes et associant à des menaces.

**Libé :** Un mot sur la place des médias dans cette thématique

L'évolution des médias ces dernières années joue un rôle indéniable dans la montée des angoisses et la mise en valeur des discours les plus clivants. Les chaînes d'information en continu avec peu de contenu, où les sujets sont traités de manière superficielle et facile ; les journalistes étant poussés à produire vite sans avoir le temps de creuser les questions ni être en mesure de déconstruire les discours politiques ; la succession d'« experts » parlant de tout sans peu d'analyse distanciée ; la recherche d'intervenants faisant le « buzz » et la mise en valeur de personnages comme Zemmour dont le poids dans le débat est créé de toutes pièces par ces médias (écrits comme audio et audiovisuels).

Propos recueillis par  
Hassan Bentaleb

# Salim Chena : *En associant le sensationnalisme mercantile des médias à l'opportunisme des politiques, on aboutit à un cocktail explosif de cynisme, de malhonnêteté intellectuelle et de stratégies personnelles qui menacent la cohésion nationale*

Salim Chena est docteur en sciences politiques et enseignant à Bordeaux. Il est chercheur associé au laboratoire Les Afriques dans le Monde (CNRS/Sciences Po Bordeaux) et membre fondateur de la revue en ligne *Dynamiques internationales*. Ses travaux portent sur les migrations et l'asile au Maghreb, la politique internationale dans l'aire maghrébo-sabélienne et la philosophie sociale. Interview.

**Libération : La thématique immigration est-elle une obsession française ?**

Salim Chena : Non, ce n'est pas une obsession exclusivement française ; nous l'avons vu ces dernières années, les États-Unis ou l'Australie, par exemple, sont très portés sur cette thématique. Plus globalement, cela fait maintenant presque 25 ans que l'immigration, en général, et les migrations irrégulières et l'asile venant d'Afrique, en particulier, sont devenus un enjeu majeur des débats et des politiques publiques dans toute l'Europe, et pour les institutions de l'Union européenne. La manifestation de ce phénomène en France est cependant particulière du fait, d'une part, de sa conception de la citoyenneté, héritée de son histoire politique longue, et, d'autre part, de l'ancienneté des migrations vers la France, là où des pays comme l'Espagne ou l'Italie ne sont devenus pays d'immigration qu'assez récemment. C'est pourquoi on constate une importance de ce thème dans la vie politique et intellectuelle française depuis plus d'un siècle. Un historien comme Gérard Noiriel a bien montré la montée parallèle de l'antisémitisme et de la xénophobie dans l'entre-deux guerres ; de même, le massacre des Italiens à Aigues-Mortes a eu lieu en 1893 et a fait de très nombreuses victimes, dans un contexte de crise économique et de concurrence sur le marché du travail. Ce n'est donc pas nouveau. Ce qu'il faut comprendre, c'est que certains

acteurs politiques ou médiatiques se saisissent de ce sujet et le politisent, à outrance, en usant de contre-vérités, de stéréotypes et même, parfois, de mensonges. Il y a un véritable marché pour ces entrepreneurs identitaires qui cherchent à faire advenir une idée de la France et de sa société qui, en réalité, n'a jamais véritablement existé et qui est le produit d'une reconstruction et d'une réimagination du passé, en s'appuyant souvent sur un certain nombre d'erreurs historiques. Une dernière chose à noter est que cette politisation des migrations, voire leur sécuritisation, en en faisant un enjeu de sécurité nationale et d'ordre public, s'exporte désormais aux pays du Sud de la Méditerranée et de toute l'Afrique, du fait de la puissance diplomatique et financière des États et institutions de l'Europe. Comme on le voit actuellement avec la Biélorussie, les migrations et



*Il y a un véritable marché pour les entrepreneurs identitaires qui cherchent à faire advenir une idée de la France et de sa société qui, en réalité, n'a jamais véritablement existé*

les migrants sont devenus de vraies marchandises dans les espaces politiques et diplomatiques du monde entier.

**En vingt ans, le débat sur l'immigration a donné lieu à des propos xénophobes teintés de populisme et de nationalisme et à des amalgames basés sur des arguments économiques, sécuritaires, culturels et religieux devenus monnaie courante dans les programmes et les propos électoraux. Comment, en concret, la population immigrante ou issue de l'immigration vive-t-elle cette situation et comment se positionne-t-elle face à ce discours ?**

Il faudrait distinguer entre les types de migration. L'un des soucis principaux de ces discours et représentations est qu'ils uniformisent un fait social et politique très complexe. D'autant que sont souvent considérés comme "immigrés", les descendants dits de "deuxième" ou "troisième" génération qui, tout en disposant de la nationalité et de la citoyenneté, sont perçus et construits dans l'espace public comme des étrangers. Le problème est que la banalisation de ces discours (ce que l'on appelait dans les années 1990 la "lépénisation des esprits") est aujourd'hui achevée ; c'est une véritable victoire idéologique pour les courants conservateurs et l'extrême-droite, qui sert maintenant à légitimer des discriminations et des violences de toutes sortes. En associant le sensationnalisme mercantile des médias à l'opportunisme des politiques, on aboutit à un cocktail explosif de cynisme, de malhonnêteté intellectuelle et de stratégies personnelles qui menacent la cohésion nationale.

**En paraphrasant C. Wihlton de Wenden, qu'est-ce que veut dire la citoyenneté aujourd'hui en France ? Quels rapports entretient-elle avec la nationalité ?**

En fait, dans la quasi-totalité du monde, nationalité et citoyenneté sont liées. Hormis des cas très particuliers, comme celui d'Israël et de la



citoyenneté européenne (depuis 1992), l'une ne va pas sans l'autre. En obtenant la nationalité d'un État, on en devient citoyen. La citoyenneté renvoie à un ensemble de droits et de devoirs reliant les membres d'une communauté politique ; elle repose sur des droits politiques civiques des citoyens et sur les droits civils fondamentaux des individus. Elle permet la participation à la vie politique et à la gestion des affaires publiques. Mais, c'est aussi un construit historique sur le temps long, propre à l'histoire de chaque État. En France, elle est censée être individualiste et universaliste, où les droits ne sont reconnus qu'à des individus et non pas à des groupes spécifiques quelle qu'en soit la nature, et où chaque individu dispose des mêmes droits que tous les autres, il ne peut y avoir de loi pour des groupes particuliers. Ce n'est pas le cas aux États-Unis par exemple, où le modèle libéral et communautaire est plus prégnant, avec l'existence de politique de discrimination positive par exemple. Certains parlent même de citoyenneté différenciée. Cela n'affecte pas forcément la cohésion nationale, même si l'émergence de ce qu'on appelle l'identité politique risque de fracturer la communauté citoyenne nationale. C'est un arbitrage complexe, produit de rapports de force de toutes sortes, qui s'effectue dans le cadre imaginaire et légal propre à chaque État et société.

**Quel sera l'avenir de cette citoyenneté ?**

Les sciences sociales ne prédisent pas l'avenir. Il est possible de faire néanmoins quelques constats quant à la situation actuelle. D'abord, l'idée d'un "archipel français" ou de "territoires perdus", voire "d'insécurité identitaire", est avant tout une construction de discours politiques portés par des acteurs positionnés et identifiés ; elle ne correspond pas à la réalité sociale de la vie en France ou dans certains quartiers, qui est plus le produit d'un déprérisement des services publics, ou de la

construction par les politiques publiques et les administrations de dispositifs par toujours efficaces et de nature bureaucratique. De nombreux acteurs locaux, des enseignants aux associations en passant par les habitants eux-mêmes, et certains maires, démontrent chaque jour leur capacité d'innovation sociale et de construction d'un lien positif, qui dénote d'une capacité de résilience bien plus forte que ne le laissent croire des discours marqués par le déclinisme et un nationalisme défensif. Tout cela construit la citoyenneté de demain et constitue une preuve de la vivacité de la citoyenneté dès aujourd'hui. Ensuite, il ne faut pas réifier le concept de citoyenneté qu, comme celui de nation ou de démocratie, évolue dans le temps. Les mobilisations de la jeunesse sont une source d'espoir non-négligeable pour l'avenir ; il y a une vraie construction d'une nouvelle génération politique, après que certains aient proclamé la "fin de l'histoire", qui se fait autour de thèmes universels comme l'environnement et la dignité. Depuis quelques années, un certain nombre de thèmes, comme l'antiracisme, la lutte contre les discriminations et les violences de tous types, ont émergé dans l'espace public, ce qui contraindra forcément les acteurs politiques à s'en saisir pour répondre aux attentes des citoyens. La plupart des discours défaitistes sur la question de la citoyenneté et ils sont partagés un peu partout sur l'échiquier politique font l'impasse sur la politique par le bas, pour préférer la petite phrase, la mesure choc ou le slogan facile, à de véritables réflexions sur la société, informées par les sciences sociales, sur la place des individus dans la société, les relations entre les individus, le rôle de l'État... Mais, dans les situations d'incertitude, de doute, il est plus facile de se tourner vers des thèmes familiers, facilement identifiables, comme la tradition, l'identité ou la religion.

Propos recueillis par Hassan Bentaleb

# Michel Taube : La fermeture par l'Algérie du GME, un chantage qui menace directement l'Europe

La décision d'Alger de fermer le gazoduc Maghreb-Europe (GME), dans un contexte de flambée des prix et de crise énergétique mondiale, constitue un "chantage" qui "menace directement l'Europe", en particulier l'Espagne, écrit mardi le site d'information français "opinion-internationale". Depuis cinq mois, les autorités algériennes ont pris des décisions "qui menacent de déstabiliser le Maghreb et de provoquer des ondes de choc jusqu'en Europe", souligne Michel Taube, fondateur de "opinion-internationale", dans un éditorial.

Fin octobre, une nouvelle étape dans la provocation a été franchie avec le refus par Alger de reconduire le contrat du gazoduc GME, note l'auteur, ajoutant que "se priver des exportations vers le Maroc, c'est aussi appauvrir son propre pays (sa population et non ses dirigeants !)".

En Europe, la décision d'Alger de suspendre l'approvisionnement de l'Espagne et du Portugal en gaz, "qui va nécessairement provoquer l'augmentation des prix de l'énergie en Europe", a suscité de "nombreuses désapprobations" au Parlement Européen, notamment de la part de Andréa Cozzolino, président de la Délégation pour les pays du

Maghreb, relève M. Taube.

La question du Sahara marocain est "évidemment l'un des enjeux principaux du bras de fer que voudrait imposer Alger", rappelle l'éditorialiste, qui qualifie d'"événement majeur" la reconnaissance par les Etats-Unis de la marocanité du Sahara, décision suivie par plusieurs pays qui ont ouvert des consulats dans les provinces du Sud du Maroc, faisant observer que le successeur de Donald Trump, Joe Biden, n'a pas remis en cause cette reconnaissance.

Selon l'éditorialiste, "le Sahara marocain compte de nouveaux alliés de poids" et que "c'est peut-être pour freiner ou contre-balancer cette percée diplomatique du Maroc qu'Alger a décidé de jouer les gros bras".

Selon Michel Taube, la "décrédibilisation" du pouvoir militaire en Algérie "incite à rechercher et invoquer de plus en plus des boucs émissaires pour faire oublier l'incurie de l'Etat face aux légitimes revendications du peuple algérien". A cet égard, l'éditorialiste estime que le Maroc est un "bouc-émissaire idéal pour l'armée sur fond de soutien au Polisario".

Par ailleurs, le fondateur de "opinion-internationale" estime que le



conflit du Sahara "ne peut être vu de France comme un conflit lointain auquel nous serions étrangers". Et si ce conflit "venait à s'envenimer, la France et l'Union européenne doivent, comme les États-Unis, se ranger sans ambiguïté du côté marocain, et lui apporter le soutien diplomatique et logistique dont il a besoin", affirme-t-il. Car, le Maroc est "l'allié de la France et plus généralement de l'Occident et de ses partenaires, en particulier dans le

monde arabe".

Après avoir souligné que les "points communs entre la France et le Maroc ne s'arrêtent pas à cette triste posture de bouc-émissaires d'Alger", l'auteur relève que les synergies Rabat-Paris sont "nombreuses" notamment en matière de lutte contre le terrorisme et la coopération à la maîtrise des flux migratoires.

En outre, affirme-t-il, le dynamisme des diasporas marocaine et

française, surtout au niveau des entrepreneurs, cimenter cette amitié.

"C'est que le Maroc se modernise et poursuit un modèle de développement spécifique", note Michel Taube, ajoutant que les dernières élections législatives, régionales et municipales au Maroc en septembre dernier ont "clairement exprimé" ce choix de la modernité.

Et d'observer que si la main tendue de Rabat à Alger s'inscrit dans le dessein marocain d'une diplomatie multipolaire, surtout après sa réintégration dans l'Union africaine et le renforcement de ses liens internes dans le monde arabe, le premier enjeu de ce bras de fer imposé par Alger, c'est certainement le leadership du continent africain.

"Mais pour l'heure, remarque l'éditorialiste, il est urgent que les surenchères d'Alger qui commencent à menacer les intérêts de l'Europe, notamment en matière énergétique, mobilisent les chancelleries pour calmer les ardeurs du pouvoir algérien".

"Il est temps qu'Alger ouvre les yeux sur ses propres réalités algériennes. Les Algériens méritent mieux que des dirigeants qui se cachent derrière des bouc-émissaires", conclut Michel Taube.

## Le Maroc préside au Caire une réunion préparatoire du 6<sup>ème</sup> Forum de coopération russo-arabe

L'ambassadeur du Maroc au Caire et représentant permanent du Royaume auprès de la Ligue arabe, Ahmed Tazi, a présidé, mardi au Caire, une réunion au niveau des représentants permanents auprès de la Ligue, consacrée aux préparatifs de la 6<sup>ème</sup> session ministérielle du Forum de Coopération Russo-Arabe, prévue les 14 et 15 décembre prochain à Marrakech.

La réunion a été l'occasion de passer en revue les documents qui seront présentés lors du Forum, dont notamment les projets de l'ordre du jour et de la déclaration finale, ainsi que le plan d'action et le programme exécutif, qui comprend les programmes de coopération communs pour la période à venir.

Le Forum de Marrakech se penchera sur les résultats de la 5<sup>ème</sup> session, tenue le 16 avril 2019 à

Moscou, ainsi que sur le plan d'action 2019-2021, qui ambitionne de mettre en œuvre les principes et les objectifs du Forum.

Il sera également question de traiter les questions régionales et internationales, notamment la question palestinienne, la crise syrienne, la question libyenne et la situation au Yémen.

De même, le Forum sera l'occasion de débattre de questions liées au transport maritime, à l'approvisionnement en énergie, à la coopération entre les Etats partageant les mêmes cours d'eau, à l'interdiction de prolifération des armes nucléaires et des armes de destruction massive, ainsi qu'aux questions économiques, sociales et culturelles qui intéressent les deux parties.

À noter que le Forum russo-arabe est organisé alternativement entre Moscou et une capitale arabe.

## La CNDP et le CNOM signent une convention d'adhésion au programme DATA-TIKA

La Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP) et le Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM) ont signé, mardi à Rabat, une convention de partenariat d'adhésion au programme DATA-TIKA, visant à accompagner la mise en œuvre de la loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Signée par le président de la CNDP, Omar Seghrouchni et le président du CNOM, Mohammed Boubekri, en marge de la journée sur la télémédecine au Maroc organisée à l'initiative du Conseil, cette convention d'adhésion a pour objet de formaliser l'adhésion du CNOM au programme Data-Tika, lancé le 9 juillet 2020, dans le souci de protéger le citoyen marocain au sein de l'écosystème numérique et de renforcer les mesures de protection des données à caractère personnel.

Dans une déclaration à la MAP, M. Seghrouchni a relevé que ce partenariat permettra le renforcement de la conformité à la loi 09-08, mettant en avant la sensibilité des données personnelles présentes chez les médecins et la nécessité de les protéger.

Cet accord, explique le président de la CNDP,

permettra entre autres, l'organisation de séminaires de sensibilisation nationaux et régionaux, sur la protection du citoyen au sein de l'écosystème numérique, soulignant dans ce sens, la nécessité de faciliter le développement du digital, à travers le renforcement de la confiance numérique.

A cet effet, M. Seghrouchni a mis en avant la nécessité d'instaurer un climat de confiance, au moment où les mutations technologiques sont de plus en plus importantes au Maroc, à l'instar du monde entier.

"La réussite de ce projet dépend de l'engagement des différentes parties prenantes et particulièrement des médecins", a-t-il affirmé, appelant ces derniers à s'intégrer fortement dans ce projet et à protéger les données de leurs patients.

Les programmes Data-Tika, qui obéissent à une vision collaborative et auxquels ont adhéré différents établissements publics, entreprises, associations et ONGs nationaux, visent à favoriser la confiance dans la manipulation de la data numérique, en particulier celle à caractère personnel.

Créée en 2009 en vertu de la loi n° 09-08, la CNDP est chargée de vérifier que les traitements des données personnelles sont licites, légaux et qu'ils ne portent pas atteinte à la vie privée, aux libertés et droits fondamentaux des individus.



## Sous l'emprise du Covid, l'Europe pourrait dénombrer 700.000 morts supplémentaires



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est alarmée mardi de l'emprise du Covid-19 en Europe qui pourrait faire 700.000 morts supplémentaires sur le continent, où les nouvelles restrictions sanitaires suscitent la colère.

Si les sombres prédictions de l'OMS venaient à se réaliser, cela porterait à 2,2 millions le nombre total de décès dus à la pandémie sur le continent d'ici au printemps. "La Région Europe reste sous l'emprise de la pandémie de Covid-19. La semaine dernière, les décès signalés dus au Covid-19 sont passés à près de 4.200 par jour, soit un doublement par rapport aux 2.100 décès quotidiens enregistrés à la fin du mois de septembre", a souligné l'OMS. "On peut s'attendre

à ce que les lits d'hôpitaux soient soumis à une pression élevée ou extrême dans 25 pays et à une pression élevée ou extrême dans les unités de soins intensifs dans 49 des 53 pays d'ici au 1er mars 2022", a-t-elle averti.

Dans une formule choc, le ministre allemand de la Santé, Jens Spahn, a prévenu lundi que "chacun ou presque sera vacciné, guéri ou mort" d'ici "vraisemblablement la fin de l'hiver" en raison de la propagation du variant Delta. Face à une nouvelle flambée des cas, l'armée allemande s'apprête à rendre obligatoire la vaccination contre le Covid-19 pour ses soldats.

Les autorités américaines ont conseillé à leurs ressortissants d'éviter de se rendre en Allemagne et au Danemark, lui aussi frappé de plein fouet par la nouvelle vague de la pandémie.

Pour l'OMS, l'augmentation des cas en Europe s'explique par la combinaison de la prévalence du variant Delta, hautement contagieux, d'une couverture vaccinale insuffisante et de l'assouplissement des mesures anti-Covid.

"La situation (...) est très sérieuse", a affirmé mardi son directeur régional pour l'Europe, Hans Kluge, qui a appelé à adopter une approche "vaccin plus", associant vaccination, port du masque, mesures d'hygiène et distanciation.

Dans l'Union européenne, 67,7% de la population a reçu deux doses de vaccin mais les écarts sont vertigineux entre les pays. Ainsi, seuls 24,2% des Bulgares sont vaccinés contre 86,7% de Portugais.

Pour préserver la mobilité au sein

de l'espace européen, la Commission travaille actuellement à une "mise à jour" des recommandations et doit présenter ses propositions pour actualiser le certificat européen dans les prochains jours.

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a par ailleurs annoncé mardi qu'elle se prononcerait d'ici quelques semaines sur une demande d'autorisation de mise sur le marché de la pilule anti-Covid de Merck, le Molnupiravir, commercialisé sous le nom de Lagevrio. "L'EMA évaluera les bénéfices et les risques de Lagevrio dans un délai réduit et pourra émettre un avis dans quelques semaines si les données soumises sont suffisamment solides et complètes pour montrer l'efficacité, l'innocuité et la qualité du médicament", a-t-elle dit.

Pour l'heure, les gouvernements resserrent la vis - du confinement en Autriche, aux nouvelles restrictions sanitaires en Belgique et aux Pays-Bas, qui ont donné lieu à des manifestations de violence.

Le Premier ministre Mark Rutte a dénoncé des actes de "violence pure" de la part d'"idiots", à l'heure où les Antilles françaises sont, elles, en proie à une contestation de l'obligation vaccinale contre le Covid-19.

La contestation des soignants et des pompiers, entamée le 15 novembre en Guadeloupe, a tourné à la crise sociale émaillée de violences dans ce département français des Caraïbes, où un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Sur l'île voisine de la Martinique, une mobilisation similaire se poursuit et forcés de l'ordre et pompiers ont essuyé des tirs d'arme à feu, qui n'ont pas fait de blessés, dans la nuit de lundi à mardi.

S'il apparaît, selon l'OMS, "de plus en plus évident que la protection induite par la vaccination contre les infections et les formes bénignes décline", l'organisation recommande désormais un rappel pour les plus vulnérables, y compris les immunodéprimés.

En France, un Conseil de défense sanitaire va plancher mercredi sur le calendrier des rappels face à cette question rendue pressante par l'accélération de l'épidémie dans le pays, dont la contamination du Premier ministre, Jean Castex, est un exemple symbolique.

Cette réunion permettra d'aborder la question de l'extension de la troisième dose du vaccin", a indiqué mardi le ministre de la Santé, Olivier Véran.

Pendant ce temps, Israël a entamé sa campagne de vaccination des enfants de cinq à onze ans, devenant l'un des premiers pays, après les Etats-Unis, à abaisser aussi drastiquement l'âge d'accès au vaccin.

### Faux pass sanitaires

## Un médecin, ses complices et leurs clients en garde à vue

Un médecin du Val-de-Marne soupçonné d'avoir vendu au moins 220 faux pass sanitaires, ses complices présumés et une vingtaine d'acheteurs ont été placés en garde à vue mardi, a appris l'AFP de source policière.

Le médecin, âgé de 56 ans, tient un cabinet dans la petite ville de Joinville-Le-Pont, au sud-est de Paris. Il est soupçonné d'avoir vendu au moins 220 faux pass, pour un prix af-

fiché à 1.000 euros pièce.

Lors de la perquisition de son cabinet, les enquêteurs ont saisi, entre autres, des pass et des tests PCR factices.

Ce médecin exerce dans le Val-de-Marne, mais a été interpellé en Seine-Saint-Denis, où il vit. Les enquêteurs ont saisi son pavillon "évalué à 600.000 euros", ainsi qu'une "une quinzaine de comptes bancaires pour plusieurs milliers d'euros".

Ses complices présumés, une femme de 53 ans et un

homme de 49 ans, ont été également interpellés, respectivement dans le Val-de-Marne et en Bretagne, puis placés en garde à vue, dans le cadre d'une enquête dirigée par le parquet de Créteil pour "escroquerie aggravée" et "faux administratifs".

Ces affaires de falsification liées à la pandémie de Covid-19 mettent souvent en cause "des personnes employées dans les centres de vaccination (...) des cyber-attaquants qui utilisent le code du médecin pour faire de

faux pass", mais rarement "un médecin qui se met à monnayer", commente la source policière. En juillet, les enquêteurs de la Sûreté territoriale du Val-de-Marne avaient été alertés de l'existence d'un compte Snapchat proposant de faux tests PCR et de faux pass sanitaires. Leurs investigations ont "démonté que les patients ne sont jamais venus au cabinet".

La vingtaine de clients placés en garde à vue, tous majeurs, ne serait pas spécialement

opposée à la vaccination. C'est "la période d'été" qui aurait motivé leurs achats frauduleux: "Certains pays demandaient un cycle vaccinal complet et ils ont payé des prix exorbitants pour partir en vacances", avance la source policière.

Les enquêteurs soupçonnent le médecin de fraude auprès de la Sécurité sociale. Au moins trois départements - Seine-Saint-Denis, Paris et le Val-de-Marne - seraient victimes.

# L'Australie classe le Hezbollah comme "organisation terroriste"

Le gouvernement australien a classé mercredi tout le Hezbollah comme "organisation terroriste", étendant à l'ensemble du groupe qui contrôle une grande partie du Liban cette classification qui ne portait jusqu'alors que sur ses unités armées.

Le puissant mouvement chiite soutenu par l'Iran "continue de menacer d'attentats terroristes et de soutenir les organisations terroristes" et constitue une menace "réelle" et "crédible" pour l'Australie, a déclaré le ministre de l'Intérieur, Karen Andrews.

Les Etats-Unis et Israël ont inscrit depuis longtemps le Hezbollah sur leurs listes respectives des groupes terroristes, mais d'autres pays refusent de sanctionner l'aile politique du groupe, craignant que cela n'entrave leurs relations avec les autorités libanaises ou déstabilise le pays.

Le mouvement chiite, représenté au Parlement libanais, est également la seule faction à ne pas avoir abandonné son arsenal militaire au sortir de la guerre civile (1975-1990). Il dispose d'une puissante milice soutenue et armée par l'Iran, qui l'a employée dans ses guerres par procuration dans la région.

L'appartenance à l'organisation ou son financement seront désormais interdits en Australie, où vit une importante communauté libanaise.

Naftali Bennett, Premier ministre israélien, a salué la décision de Canberra, qualifiant son homologue australien Scott Morrison "d'ami". "Le Hezbollah est une organisation



terroriste libanaise soutenue par l'Iran, responsable d'innombrables attaques en Israël et à travers le monde", a-t-il tweeté.

Matthew Levitt, ancien responsable du Trésor américain, aujourd'hui spécialiste du Proche-Orient au Washington Institute, a affirmé à l'AFP que cette décision était "attendue depuis longtemps".

En juin, devant le Parlement australien, il avait estimé "insuffisante" la manière dont était jusque-là classée l'organisation, estimant que "le Hezbollah est structuré et fonctionne comme une organisation singulière". "Ces der-

nières années, une liste de complots terroristes et de montages financiers illicites du Hezbollah ont impliqué des citoyens australiens et/ou des activités sur le sol australien", a-t-il affirmé.

Aucune raison n'a été donnée pour expliquer cette annonce qui intervient au moment où le Liban est plongé dans une profonde crise économique et politique.

Les Libanais, dont près de 80% vivent sous le seuil de pauvreté, se battent pour survivre avec des revenus limités, des coupures d'électricité sans fin, des pénuries diverses dont de carburant, et une très forte

inflation.

Des élections législatives sont prévues en mars 2022 alors qu'une partie de la population réclame un renouvellement de l'élite politique, accusée de népotisme et de corruption.

En décembre 2018, le Premier ministre australien Scott Morrison avait décidé de reconnaître Jérusalem-Ouest comme capitale d'Israël.

Il avait évoqué cette possibilité un peu plus tôt, à quelques jours d'une élection partielle mais cruciale pour sa courte majorité, espérant ainsi séduire l'électorat juif.

Mercredi, l'ambassade d'Is-

raël à Canberra a salué l'annonce de la ministre de l'Intérieur, affirmant qu'"il n'y a pas de division entre la branche politique et militaire de l'organisation terroriste Hezbollah". "Cette reconnaissance est essentielle pour combattre la menace durable du terrorisme", a-t-elle ajouté. Mme Andrews a par ailleurs annoncé l'inscription de "The Base", un groupe d'extrême droite, sur la liste des organisations terroristes. "Il s'agit d'un groupe néonazi violent et raciste dont les services de sécurité savent qu'il planifie et prépare des attaques terroristes", a affirmé la ministre.

## La révision de l'affaire Omar Raddad examinée à huis clos

Plus de trente ans après le meurtre de Ghislaine Marchal en 1991 à Mougins, la justice examine jeudi à huis clos une nouvelle requête en révision du jardinier marocain condamné pour ce crime puis partiellement gracié, Omar Raddad.

L'examen de la recevabilité de cette requête, déposée en juin, aura lieu lors d'une audience non publique, qui doit débiter jeudi à 14H00 devant la commission d'instruction de la Cour de révision.

Omar Raddad, aujourd'hui

âgé de 59 ans, sera présent jeudi au palais de justice de Paris mais ne fera pas de déclaration, a indiqué à l'AFP son avocate Me Sylvie Noachovitch.

La décision de la commission d'instruction, composée de cinq magistrats, sera ensuite mise en délibéré à plusieurs semaines, selon une source judiciaire.

Ce premier examen n'est qu'une étape vers une éventuelle révision du procès, un événement rarissime en France.

La commission d'instruc-

tion peut soit rejeter la demande, soit ordonner un supplément d'information, soit transmettre à la Cour de révision, laquelle aura alors le dernier mot sur l'organisation d'un nouveau procès.

Cette demande de révision, dans l'une des affaires criminelles les plus célèbres et controversées en France, s'appuie sur le rapport en 2019 d'un expert ayant fait de nouvelles analyses de traces ADN découvertes en 2015 sur des scellés et qui n'appartiennent pas à Omar Raddad.

Ces nouvelles empreintes

génétiques correspondent à quatre hommes, deux empreintes parfaitement exploitables et deux autres partiellement, trouvées sur deux portes et un chevron de la cave dans laquelle le corps de Ghislaine Marchal, riche veuve de 65 ans, avait été découvert le 24 juin 1991. Sur ces deux portes avait été écrit "Omar m'a tuer" (sic) et "Omar m'a t" en lettres de sang.

Pour la défense d'Omar Raddad, dont une première demande de révision avait été rejetée en 2002, "ces nouveaux éléments représentent

un véritable espoir".

Me Noachovitch se dit "convaincue qu'ils sont un bouleversement du dossier et font de toute évidence naître un doute sur la culpabilité d'Omar Raddad".

Condamné en 1994 à 18 ans de réclusion, sans possibilité de faire appel à l'époque, Omar Raddad avait bénéficié d'une grâce partielle du président Jacques Chirac, puis d'une libération conditionnelle en 1998. Cette grâce ne vaut pas annulation de la condamnation et ne l'innocente pas.

# Reconstruire l'infrastructure des relations sino-américaines

# Horizons

Le président américain Joe Biden s'est réjoui de son projet de loi bipartite sur les infrastructures de 1,2 billion de dollars, qu'il a promulgué le 15 novembre. Mais le sommet virtuel de Biden avec le président chinois Xi Jinping le même jour a souligné la nécessité pour les deux dirigeants d'investir une partie de leur capital politique dans la reconstruction de l'infrastructure qui soutient les relations bilatérales de plus en plus fragiles de leurs pays.

Lors de leur rencontre, les deux présidents ont exprimé le souhait d'éviter une nouvelle guerre froide. Mais aucun sommet ne remettra les relations américano-chinoises sur la bonne voie sans un accord fondamental entre les deux pays.

Heureusement, contrairement à l'administration de l'ancien président Donald Trump, Biden semble vouloir rétablir la normalité dans la relation. Comme l'a déclaré le conseiller américain à la sécurité nationale Jake Sullivan après la réunion, "une concurrence intense" entre les deux pays "exige une diplomatie intense".

De même, la Chine explore de nouvelles approches vis-à-vis des États-Unis. Il est vrai que les plus hauts diplomates chinois sont aujourd'hui beaucoup plus affirmés envers leurs homologues américains qu'ils ne l'avaient été dans le passé, et le renforcement militaire de la Chine se poursuit à un rythme soutenu. Mais au début du sommet, Xi a souri en saluant Biden, le qualifiant de « vieil ami ». Compte tenu du ton inflexible des précédentes réunions américaines avec de hauts dirigeants chinois pendant la présidence de Biden, cela indique clairement que Xi souhaite changer la teneur de la relation.

Bonhomie mise à part, la Chine et les États-Unis ont, en fait, fait des progrès ces derniers temps, en particulier avec une déclaration commune de travailler ensemble au cours de la prochaine décennie décisive pour éviter un changement climatique catastrophique. Cette décision est un signe précurseur possible d'une approche compartimentée qui serait propice aux intérêts à long terme des deux pays.

Mais de nombreux analystes chinois craignent que les profondes divisions politiques des États-Unis ne menacent la durabilité de la coopération américano-chinoise sur le changement climatique et d'autres questions. Un sondage USA Today-Suffolk University réalisé peu de temps avant l'adoption du projet de loi sur les infrastructures a révélé que la cote d'approbation de Biden était tombée à un nouveau bas de 38%. La Chine se méfie de la perspective de victoires républicaines aux élections américaines de mi-mandat de 2022 et à l'élection présidentielle de 2024, car l'emprise continue



de Trump sur le parti risque de créer une répétition des ructions diplomatiques qui ont marqué sa présidence.

Dans le même temps, la Chine pense que le moment est venu d'assurer sa position politique et économique dans le monde. À l'automne 2022, le Parti communiste chinois tiendra son 20e Congrès.

Par conséquent, à bien des égards, les relations entre les États-Unis et la Chine dans les années à venir pourraient être l'otage de la politique intérieure des deux pays. Les imminentes élections de mi-mandat signifient que l'administration Biden est susceptible de prendre de nouvelles mesures sévères contre la Chine.

Maintenir un dialogue productif entre Xi et Biden sera donc un défi constant.

Lors du récent sommet, Biden a déclaré que les États-Unis et la Chine devaient établir des « garde-fous de bon sens » pour empêcher la concurrence de dégénérer en conflit. La Chine n'a pas répondu positivement, car de nombreux responsables chinois soupçonnent que le concept est un piège qui encouragerait les États-Unis à agir de manière plus provocatrice. Mais la réticence chinoise à accepter de telles barrières de sécurité dans la relation créera probablement encore plus de méfiance à Washington.

Au lieu de rejeter catégoriquement le concept de garde-corps, la Chine devrait y voir une opportunité d'établir des mécanismes ou des règles pour empêcher les collisions sino-américaines. De plus, la fenêtre d'opportunité pour une telle

entente peut se fermer. Si la Chine et les États-Unis ne peuvent pas mener de négociations sérieuses sur le concept au cours des deux prochaines années, on peut être certain qu'une administration républicaine hostile pourrait prendre ses fonctions après les élections de 2024 n'en érigerait aucune.

Ici, la Chine peut tirer quelques leçons de son expérience précédente avec l'administration du président Barack Obama, lorsqu'elle a refusé d'embrasser l'idée d'un « G2 » américano-chinois. Avec sa plus grande autorité politique, Xi pourrait prendre des mesures plus audacieuses pour instaurer un respect réciproque entre les deux principales puissances mondiales. Par exemple, reconnaître que la stabilité stratégique est essentielle, un sujet que les deux parties ont intérêt à aborder est celui des armes nucléaires.

Mais la stabilité des relations américano-chinoises repose désormais sur Taïwan. L'administration Biden pense apparemment maintenant que la politique de la Chine envers l'île a fondamentalement changé. Peu de temps avant le sommet virtuel de Xi-Biden, le secrétaire d'État Antony Blinken a déclaré que les États-Unis et leurs alliés seraient prêts à « prendre des mesures » si la Chine recourait à la force contre Taïwan. Au Congrès, il y a une volonté bipartite d'abandonner la vieille politique d'« ambiguïté stratégique » sur la question de savoir si les États-Unis défendraient Taïwan en faveur d'une simple garantie de sécurité.

Lors de sa discussion avec Biden, Xi

a averti que soutenir l'indépendance de Taïwan serait « jouer avec le feu », ajoutant que la Chine prendrait « des mesures résolues » si Taïwan semblait se préparer à une déclaration d'indépendance. Mais Xi a également envoyé un signal rassurant, soulignant que "nous avons de la patience et nous nous efforçons d'atteindre la perspective d'une réunification pacifique avec la plus grande sincérité et les plus grands efforts".

Pour sa part, Biden s'est engagé à adhérer à la politique d'une seule Chine qui sous-tend les relations entre les États-Unis et Taïwan depuis plus de 40 ans, et à ne pas soutenir l'indépendance de Taïwan. Mais les États-Unis entendent renforcer leurs relations avec Taïwan de manière globale et internationaliser la question de son statut. Gérer la concurrence à long terme qui se déroule entre la Chine et les États-Unis nécessitera clairement de la patience, et un seul sommet virtuel – bien que très bienvenu – ne suffit pas pour inspirer l'espoir de relations bilatérales plus stables. Nous sommes aux tout premiers stades de ce qui sera probablement la rivalité géopolitique centrale du XXIe siècle. Le plus que l'on puisse raisonnablement espérer, c'est que les deux parties construisent l'infrastructure diplomatique pour gérer la route cahoteuse qui les attend.

**Par Minghao Zha**

*Chercheur principal à l'Institut Charbar en Chine et membre du Comité national chinois du Conseil pour la coopération en matière de sécurité dans la région Asie-Pacifique*

# Pièges monétaires et inflationnistes

Les hausses de prix aux États-Unis se propagent à tous les biens et services, et l'inflation peut également être observée dans les intrants commerciaux à grande échelle tels que les transports, l'énergie et, de plus en plus, la main-d'œuvre. Comment doit-on s'attendre à ce que les banquiers centraux réagissent ?

Pour sa part, la Réserve fédérale américaine a souligné qu'elle n'envisagerait de relever les taux d'intérêt qu'après avoir réduit progressivement ses achats mensuels d'actifs, ce qui aura lieu en juillet 2022 au rythme actuel de dénouement. Néanmoins, certains membres du Federal Open Market Committee de la Fed craignent que la banque centrale ait pris du retard à ce moment-là, l'obligeant à augmenter ses taux plus brusquement, à des niveaux plus élevés et plus longtemps que prévu. Ainsi, le vice-président de la Fed, Richard Clarida, a récemment indiqué que la Fed pourrait envisager d'accélérer la réduction (afin de pouvoir relever les taux plus tôt) lorsque ses membres se réuniront à nouveau en décembre.

Malgré les inquiétudes croissantes (mais souvent tacites) de la Fed, les banquiers centraux sont aujourd'hui réticents à considérer l'inflation comme un problème. Dans le passé, les niveaux actuels d'inflation les auraient incités à redresser les épaules, à regarder avec détermination les caméras de télévision et à dire : « Nous détestons l'inflation et nous la tuons » – ou des mots à cet effet. Mais maintenant, ils sont plus susceptibles de trouver des excuses pour l'inflation, assurant au public qu'elle disparaîtra tout simplement.

De toute évidence, la période prolongée de faible inflation après la crise financière mondiale de 2008 – lorsque la Fed a eu de grandes difficultés à élever le taux d'inflation à son objectif de 2% – a eu une impression durable sur le psychisme des banquiers centraux. Le danger évident maintenant est qu'ils pourraient mener la dernière guerre. De plus, même s'ils ne tombent pas dans ce piège, les changements structurels au sein des banques centrales et dans l'environnement politique au sens large laisseront les banquiers centraux plus réticents à relever les taux d'intérêt qu'ils ne l'étaient par le passé.

Pour s'adapter à l'environnement de faible inflation d'avant-pandémie, la Fed a modifié son cadre d'inflation afin de cibler l'inflation moyenne sur une période



(encore indéfinie). Cela signifiait qu'il pouvait permettre une inflation plus élevée pendant un certain temps sans être critiqué pour avoir pris du retard – un changement potentiellement utile à un moment où l'élévation des anticipations d'inflation du public était considérée comme le problème clé. Fini le vieil adage de la banque centrale selon lequel si vous êtes d'accord avec l'inflation, il est déjà trop tard. Au lieu de cela, la Fed regardait l'inflation pendant un certain temps et n'agissait que lorsqu'elle était sûre que l'inflation était là pour rester.

Etant donné que les minorités historiquement défavorisées aux États-Unis sont souvent les dernières à être embauchées, ce changement impliquait que la Fed tolérerait potentiellement un marché du travail plus serré que par le passé et qu'elle aurait plus de flexibilité pour faire tourner l'économie, ce qui est utile dans un environnement de faible demande. Pourtant, la Fed est désormais confrontée à un environnement de forte demande associée à des perturbations de la chaîne d'approvisionnement qui ne semblent pas devoir s'atténuer rapidement. Ironiquement, la Fed a peut-être changé son cadre politique au moment même où le régime économique lui-même changeait.

Mais une plus grande flexibilité ne devrait-elle pas offrir plus d'options aux décideurs ? Pas nécessai-

rement. Dans le scénario actuel, le Congrès vient de dépenser des milliards de dollars pour générer la meilleure reprise économique que l'argent puisse acheter. Imaginez la colère du Congrès qui s'ensuivrait si la Fed pesait désormais sur l'économie en augmentant les taux d'intérêt sans utiliser toute la flexibilité de son nouveau cadre. En d'autres termes, l'un des avantages d'un cadre clair de ciblage de l'inflation est que la banque centrale dispose d'une couverture politique pour réagir rapidement à la hausse de l'inflation. Avec le nouveau cadre, ce n'est plus vrai. En conséquence, il y aura presque sûrement plus d'inflation pendant plus longtemps. En effet, le nouveau cadre a été adopté – au cours de ce qui semble maintenant être une époque très différente – avec précisément ce résultat à l'esprit.

Mais ce n'est pas seulement le nouveau cadre qui limite l'efficacité des actions de la Fed. Anticipant une politique monétaire et des conditions financières assouplies pour un avenir indéterminé, les marchés des actifs ont été en larmes, soutenus par de lourds emprunts. Les acteurs du marché pensent, à tort ou à raison, que la Fed les soutient et qu'elle se retirera d'une trajectoire de hausse des taux si les prix des actifs baissent.

Cela signifie que lorsque la Fed décide de bouger, elle peut augmenter ses taux afin de normaliser les

conditions financières, ce qui implique un risque plus élevé de réaction défavorable du marché lorsque les acteurs du marché réalisent enfin que la Fed est sérieuse. Encore une fois, les risques baissiers d'une trajectoire de hausse des taux, tant pour l'économie que pour la réputation de la Fed, sont considérables.

L'intention initiale en rendant les banques centrales indépendantes du gouvernement était de s'assurer qu'elles pourraient lutter de manière fiable contre l'inflation et ne pas être contraintes de financer directement le déficit budgétaire du gouvernement ou de maintenir les coûts d'emprunt du gouvernement à un niveau bas en ralentissant le rythme des hausses de taux. Pourtant, la Fed détient désormais 5,6 billions de dollars de dette publique, financée par un montant égal d'emprunts au jour le jour auprès de banques commerciales.

Lorsque les taux augmenteront, la Fed elle-même devra commencer à payer des taux plus élevés, réduisant le dividende qu'elle verse au gouvernement et augmentant la taille du déficit budgétaire. De plus, la dette américaine se situe à environ 125% du PIB, et une part importante de celle-ci a une échéance à court terme, ce qui signifie que les augmentations des taux d'intérêt commenceront rapidement à se traduire par des coûts de refinancement plus élevés. Une question à laquelle la Fed n'avait pas à prêter

beaucoup d'attention par le passé – les effets des hausses de taux sur les coûts de financement de la dette publique – sera désormais au premier plan.

Bien entendu, toutes les banques centrales des pays développés, et pas seulement la Fed, sont confrontées à des forces similaires qui poussent à la modération des hausses de taux. Ainsi, la première grande banque centrale qui déménage peut également entraîner une appréciation significative du taux de change de sa devise, ralentissant ainsi la croissance économique. C'est encore une autre raison d'attendre. Pourquoi ne pas laisser quelqu'un d'autre agir en premier, et voir s'il invite le marché et la colère politique ?

Si le scénario post-2008 se répète, ou si la Chine et d'autres marchés émergents transmettent des impulsions désinflationnistes à l'ensemble de l'économie mondiale, attendre aura été la bonne décision. Sinon, les obstacles actuels à l'action des banques centrales se traduiront par une inflation plus importante et plus soutenue, et une lutte plus prolongée pour la contrôler. Le président de la Fed, Jerome Powell, aura beaucoup à peser alors qu'il entame son deuxième mandat.

**Par Raghuram G. Rajan**  
Ancien gouverneur de la Réserve  
Bank of India et professeur de finance à  
la Booth School of Business de  
l'Université de Chicago

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

DÉFROQUE	SUSUR- EMENT	NEIGE	DOUBLE JEU MÉTAL		GLOSSINE	EN MARCHÉ	PHLYCT- ÈNE ELLE ET LUI	PIGE FIN D'ANNÉE	LES TROIS PREMIERS
A DE L'AVENIR DANS LA PRESSE									N'ONT PAS ENCORE SERVI
			SILENCE	CARDIN- AUX		DRAME NIPPON		ADVERBE INATTE- NDUE	
SÈVE							RAPER SUPPLIA		
CLÉBA- RDS									
ENTRÉES DE VAISSEAU						CAMPA- GNARD			
LETTRES DE JONAS				COUP DU SORT					
BOIS DUR					PORTION DE COURBE	APPAR- ENCE		CUBE	AUTANT QU'IL FAUT
		MARSU- PIAL TALUS						EN BASALTE ARTICLE	
FELU ROUGE				EN ROPAGE ARTICLE			LITHIUM PINGRE		LIQUIDE
ADOUCI- SSANTS									
ADDITI- ON					QUARTIER DE KABUL			ROULÉE	
LA FIN DES HARICOTS			CONNU			NON-DIT		LETTRES DE SUAREZ	

Solution mots flechés d'hier

TOMBER	G	S	A	I	T	CONNU	F	AN	AG	AG	C	A	AGRS
ARRIVER	R	E	L	I	E	F					O	R	N
ARRIVER PARIS	A	N	A	G	R	A	M	M	E			N	
LETTRES SÉRIÉ	V	T		A	R	N	E				C	T	
	P	I	E	T	R	E	A	D			A	R	
VERBES SÉRIÉ	T	N	O	N	A	N	I	S	M	E			
	C	E	D	E	T	I	G	E	E				
LIVRE	N	G	E	N	T	I	E						
	B	U	T	E	U	R	S	S					
	A	R	R	I	M	E	S	S	I	C			
	D	A	N	F	E	R	U	L	E				
	K	I	E	V	L	I	P	E	O	N			
	N	E	E	A	N	T	I	T	E				

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki

**Elkandoussi Elmardi**  
**Révision**  
Abdelmoumen Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadli  
Latifa Mourib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des F.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: (0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

**Journal Libération**  
**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**  
2017  
www.ojd.ma

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

**HORIZONTALEMENT.**

- I. Anecdotes.
- II. Protection rapprochée. - À prendre par la bouche.
- III. Abri côtier. - Créer.
- IV. Couvrir une maladie. - Puni avec rigueur.
- V. Bout de chemin pour le Pékinois. - Maculées. - Préposition.
- VI. De petit poids. - Frappée par l'impôt.
- VII. Son bonnet était pour les cancrecs. - Font rapidement le point. - Levant.
- VIII. Passée au barbecue. - Chrome.
- IX. Vend la mèche. - Elle griffe le passant.
- X. Opérations magiques pour Harry Potter.

**VERTICALEMENT.**

- 1. Revêtements.
- 2. Persan. - N'a pas été doublée.
- 3. On le touche au bas de l'échelle. - Administrer.
- 4. Meurtrière. - Jamais mais vieux.
- 5. Métal du demi centenaire. - Elle fait son beurre.
- 6. Retour du froid. - On peut l'invoquer en cas de danger.
- 7. Bâtie.
- 8. Il jouait une double personnalité. - Elles sont ruminées. - Note dans l'ordre.
- 9. Natte. - Instrument qui fait mal au pied.
- 10. Élément d'équilibre. - Chanceux.
- 11. Très hautes. - Démonstratif.
- 12. Poussent les canaris à chanter.

### Grilles de sudoku

<b>Facile</b>									<b>Moyen</b>								
9			2			6		4		5		7	4		2		
		6	9	3	7			8									
		2				3	7			4	2	7			9	5	
6				2		8				2					7	1	
3	7									2	1					8	4
		5		7													2
	6	1				4									4	2	8
	5		6	4	2	1											
8	9			5										4	9	7	3
<b>Difficile</b>									<b>Expert</b>								
5		6	4								5	4		1			
	2			5	1			4			1	2		6	4		9
				9													7
8		4			2			9			3			8			
		5				2					2	1				6	4
	3		7			4		8					6				1
2				6							5						
	4		1	8				5							8	5	
					4	8		6					8	5	7		

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	D	E	C	O	N	C	E	R	T	E	E	S
II	E	M	E	U		A	G	U	I	C	H	E
III	R	A	P	A	T	R	I	E		H	O	P
IV	A	N	E	T	O		D	E	F	U	N	T
V	C	E		E	I	R	E		E	S	T	E
VI	I		M	E	S	U	S	E	R		E	N
VII	N	O	I	S	E	S		R	O	U	E	N
VIII	E	R	S		R	E	G	N	E	R		A
IX	E	N	E	E		E	U	E		U	H	T
X	S	E	R	T	I	S	S	E	U	S	E	S

<b>Facile</b>									<b>Moyen</b>									
6	5	1	2	9	8	3	4	7		4	6	9	8	7	3	2	1	5
9	8	7	6	4	3	5	2	1		7	2	3	1	4	5	9	6	8
3	2	4	7	1	5	8	6	9		1	5	8	6	9	2	3	7	4
7	4	2	8	6	9	1	3	5		3	9	1	5	2	4	6	8	7
1	3	6	4	5	7	9	8	2		6	8	5	7	1	9	4	2	3
8	9	5	1	3	2	6	7	4		2	4	7	3	8	6	1	5	9
2	1	9	3	7	6	4	5	8		8	3	2	9	6	7	5	4	1
4	7	3	5	8	1	2	9	6		5	7	6	4	3	1	8	9	2
5	6	8	9	2	4	7	1	3		9	1	4	2	5	8	7	3	6
<b>Difficile</b>									<b>Expert</b>									
4	8	5	3	7	9	2	1	6		7	4	8	9	2	5	6	3	1
7	9	1	2	6	4	5	3	8		6	2	3	1	7	8	9	4	5
3	2	6	5	8	1	9	7	4		1	5	9	6	3	4	2	7	8
6	5	4	1	9	8	7	2	3		4	3	6	8	9	7	1	5	2
9	7	3	6	5	2	8	4	1		9	1	7	5	6	2	3	8	4
2	1	8	7	4	3	6	9	5		5	8	2	3	4	1	7	6	9
8	3	7	4	2	6	1	5	9		2	7	1	4	5	6	8	9	3
1	6	2	9	3	5	4	8	7		8	9	5	7	1	3	4	2	6
5	4	9	8	1	7	3	6	2		3	6	4	2	8	9	5	1	7

# Economie

## Bank Of Africa: Mise en place d'une nouvelle gouvernance

Le Conseil d'Administration de Bank Of Africa (BOA), réuni récemment sous la présidence de M. Othman Benjelloun, a entériné la mise en place d'une nouvelle gouvernance, a annoncé le groupe dans un communiqué.

"Aux termes d'une vision établie à l'horizon 2030, le Conseil a entériné la mise en place d'une nouvelle gouvernance visant à renforcer davantage l'intégration du Groupe en termes de pilotage de ses différentes entités constitutives, de maîtrise des risques, de synergies, de mutualisation de compétences et d'efficience au service de la dynamisation de l'action commerciale et de la création de valeur", a précisé le communiqué.

Ainsi, rapporte la MAP, le Conseil d'Administration entérine le renforcement du Senior Management du Groupe avec la nomination de MM. Khalid Nasr et Amine Bouabid respectivement, en tant que Directeur Général Délégué en charge de la CIB et Banque au Maroc et Directeur Général Délégué en charge de l'Afrique, soulignant la même source, rappelant que M. Mounir Chraïbi avait été nommé Directeur Général Délégué lors du Conseil d'Administration du 26 mars 2010.

Placée sous la responsabilité de M. Nasr, la Direction Générale Exécutive "CIB et Banque au Maroc" regroupe les activités de Banque au Maroc, Recouvrement, Banque Corporate et Commerciale, Banque d'affaires et Banque de l'International, mises au service des différents segments de clientèle.

La Direction Générale Exécutive "Afrique" placée sous la responsabilité de M. Bouabid, intègre, quant à elle, l'ensemble des activités menées sur le continent africain, hormis le Maroc, sous l'enseigne BANK OF AFRICA, LCB et la Banque de Développement du Mali, fait savoir la même source.

En outre, la Direction Générale Exécutive "Fonctions Groupe et Opérations", placée sous la responsabilité de M. Chraïbi regroupe les fonctions régaliennes des Risques et Finances et les fonctions transverses, liées à la Technologie, Process et Organisation, à la Qualité, la Logistique ou au Juridique, avec supervision des filiales qui s'inscrivent dans le prolongement de ces métiers.

## Accord de financement entre le Maroc et la BAD au profit du PADIDZAR



La Banque africaine de développement (BAD) et le Maroc ont signé mardi 23 un accord de financement de plus de 114 millions d'euros, soit environ 1,184 milliards de dirhams, a annoncé le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et forêts.

L'accord de prêt signé avec la Banque africaine vise à mettre en œuvre le Programme d'appui au développement inclusif et durable des zones agricoles et

rurales (PADIDZAR), indique un communiqué du ministère de l'Agriculture précisant qu'il s'agit de d'un premier financement axé sur les résultats dans le secteur agricole en Afrique du Nord.

Inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie agricole baptisée « Génération Green 2020-2030 », le PADIDZAR a pour objectif d'appuyer la petite et moyenne hydraulique sur une soixantaine de périmètres avec la prise en compte de l'élément humain à travers le renforcement des capacités des acteurs, la promotion de l'emploi et le conseil agricole, souligne de son côté le ministère de l'Economie et des Finances.

Selon le Département de l'Agriculture, « ce nouveau projet d'adaptation climatique contribuera à renforcer la résilience de l'agriculture marocaine aux effets du changement climatique et à améliorer les conditions de vie des populations dans les zones rurales prioritaires ».

A travers cet accord, la Banque africaine de développement manifeste sa volonté « de

contribuer à l'essor d'une agriculture plus moderne qui porte en elle l'exigence, toujours plus forte, d'inclusion, de performance et de durabilité », a déclaré Achraf Hassan Tarsim.

Pour le responsable-pays de la Banque pour le Maroc, ce nouveau programme « vient jalonner le parcours d'une coopération réussie qui a contribué à faire évoluer le secteur agricole d'une logique de production à une logique de valeur ajoutée ».

Comme l'a rappelé le ministre Mohammed Sadiki, la Banque africaine de développement a été la première institution de développement à soutenir la nouvelle stratégie agricole du Maroc.

Il faut dire que l'institution panafricaine a toujours apporté un « appui précieux et constant » pour la mise en œuvre de réformes structurelles essentielles, comme l'a également relevé le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, Fouzi Lekjaa.

Dans son communiqué, le ministère de l'Agriculture assure que ce nouveau programme permettra de déployer une ap-

proche de développement plus durable et plus inclusive. Mieux, il favorisera l'émergence d'une classe moyenne agricole, notamment par la création d'emplois en milieu rural et l'accompagnement des jeunes et femmes entrepreneurs agricoles, selon la même source.

Selon les précisions de Mohammed Sadiki, « ce modèle de projet bénéficiera à sept régions prioritaires ». Avec une double priorité : « celle de renforcer la résilience de l'agriculture aux effets du changement climatique en plus de consolider le processus d'inclusion, notamment pour les petits agriculteurs et les jeunes entrepreneurs », a-t-il affirmé. Soulignons enfin que l'accord de financement a été paraphé lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et forêts, le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget et le responsable-pays de la Banque africaine de développement pour le Maroc.

Alain Bouithy



Renforcer la résilience de l'agriculture aux effets du changement climatique et consolider le processus d'inclusion

## CDG Capital Insight maintient sa recommandation de renforcer le titre "BCP"

CDG Capital Insight a maintenu sa recommandation aux investisseurs de renforcer le titre "BCP", fixant un cours objectif de 299 dirhams.

"La valorisation du groupe BCP sur la base d'un DCF conduit à un cours théorique de 299 dirhams, soit un potentiel de hausse de 6,9% par rapport au cours de clôture du 09 novembre 2021", indique CDG Capital Insight dans une note d'analyse sur " Secteur bancaire - des performances solides prévues pour 2021E", recommandant ainsi de renforcer le titre BCP dans les portefeuilles.

Et de noter que le changement du cours cible par rapport

à son dernier Outlook publié en juillet 2021 provient, d'une part, de la révision à la baisse du coût du risque et, d'autre part, du changement du nombre des actions du groupe à 203 millions contre 205 millions estimée initialement sur la base d'une hypothèse d'un taux de participation plus élevé à l'augmentation de capital par conversion des dividendes, qui s'est établi à 34,4%.

Sur le plan des perspectives 2021, et à l'issue de la publication des résultats semestriels, CDG Capital Insight a maintenu ses prévisions pour le produit net bancaire (PNB) quasiment inchangé, relevant que le groupe devrait enregistrer

une hausse de 3,4% du PNB à 19,9 milliards de dirhams (MMDH) qui reflète la hausse de ses principales composantes.

Par ailleurs, suite à un effort de maîtrise de charges courant ce 1er semestre, CDG Capital Insight a révisé légèrement à la baisse sa prévision pour le coefficient d'exploitation qui devrait s'établir à 50,5% à fin 2021. De ce fait, le résultat brut d'exploitation est prévu à 9,86 MMDH à fin 2021.

Au niveau des indicateurs de risque, les analystes révisent à la baisse le coût du risque à 1,5% de l'encours brut, soit 4,3 MMDH. Au final, le résultat net part du groupe devrait s'établir à 2,65 MMDH, contre 1,23 MMDH à fin 2020.

## Trente-et-un micro-projets primés à Fès

Trente-et-un candidats, dont 18 femmes, ont été primés pour l'originalité de leurs micro-projets dans le cadre de la 8ème édition du Prix National du Micro-Entrepreneur (PNME), organisée, vendredi à Fès, à l'initiative du Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire (CMS), filiale de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité.

A l'instar des précédentes éditions, la cérémonie a été marquée par la remise des trophées et des attestations aux vainqueurs dans les neuf catégories de ce prix, initié en partenariat avec la Fédération nationale des associations de microcrédit (FNAM), la Fondation Citi, le Groupe Crédit Agricole du Maroc, le Groupe Banque Popu-

laire, la Fondation CDG et Al Amana Microfinance, rapporte la MAP.

La cérémonie a, ainsi, vu la remise, aux lauréats issus des différentes régions du Royaume, du Prix spécial CMS pour la formalisation, du Prix développement humain, du Prix microentreprise innovatrice, du Prix microentreprise féminine, du Prix microentreprise jeune, du Prix tourisme responsable, du Prix de Réinsertion, du Prix de l'économie verte, et du Prix d'encouragement.

Dans une déclaration à la MAP et à sa chaîne d'information en continue "M24", la directrice du CMS, Mme Naima Sahil, a souligné que ce Prix est devenu un rendez-vous annuel incontournable récompensant les micro-entrepreneurs ayant réussi à monter leurs projets et contribué à hisser le niveau de vie de leur famille, tout en favorisant la création des postes d'emploi et de la richesse.

Intervenant à cette occasion, le président du Conseil d'administration du CMS, M. Mohamed Karim Mounir a mis l'accent sur l'importance des acquis réalisés et du nombre des lauréats primés depuis le lancement du PNME en 2012, ajoutant que cette cérémonie constitue l'occasion pour récompenser les expériences réussies en matière de création de petites en-



treprises et un espace d'échange pour apporter les solutions requises pour les porteurs de projets.

La microfinance marocaine est restée, malgré la pandémie du Covid19, en première ligne contre la pauvreté et la vulnérabilité, s'est-il félicité, ajoutant que le secteur a su maintenir le cap et faire preuve de résilience. De son côté, le président de la FNAM, M. Ahmed Ghazali a tenu à féliciter les lauréats du Prix 2021 "qui ont fait preuve de courage et de persévérance malgré les circonstances difficiles liées à la propagation du Covid19", rendant hommage aux cadres du CMS pour les efforts déployés pour appuyer les acteurs du

secteur de la microfinance mais aussi les bénéficiaires.

Il a tenu à mettre l'accent sur "la situation critique" des établissements de la microfinance et sur les efforts déployés par la FNAM pour les aider à surmonter les difficultés. Selon les organisateurs, cette édition du PNME vient "mettre en lumière les micro-entrepreneurs qui se sont illustrés dans de multiples domaines d'action tout en améliorant considérablement leurs conditions de vie et celles de leur famille et parfois aussi de leur entourage proche et ce, à travers la création d'une activité à forte valeur ajoutée, la formalisation de leur activité, leur

capacité à se réintégrer dans leur environnement socio-économique, ou encore leur apport dans la protection de l'environnement".

Le PNME, auquel ont concouru cette année 146 candidats, vise, en outre, à rendre hommage aux bénéficiaires du microcrédit ayant réussi à élaborer des projets générateurs de revenus et se veut une tribune d'encouragement aux clients des associations marocaines de microcrédit qui ont su se démarquer.

Les activités des lauréats du Prix 2021 tournent principalement autour de l'artisanat, des services, des produits du terroir et de l'agriculture.



8<sup>ème</sup> édition  
du Prix national  
du micro-  
entrepreneur

## Slim Ben Ammar élu nouveau président de l'ASMETS

M. Slim Ben Ammar a été élu nouveau président de l'Association marocaine des émetteurs de titres de services (ASMETS), à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de l'Association, tenue récemment à Casablanca.

"Lors de leur Assemblée Générale Ordinaire, les membres de l'Association Marocaine des Emetteurs de Titres de Services (ASMETS) ont élu leur nouveau Président, Slim Ben Ammar, Directeur Général de Sodexo Avantages et Récompenses Tunisie et Afrique du Nord", a annoncé l'Association dans un communiqué.

"Les membres de l'ASMETS partagent la même ambition, celle de mettre à disposition des entreprises marocaines et de leurs salariés des avantages sociaux qui se matérialisent par des titres de services, sous for-

mat papier ou numérique", souligne la même source. Et de noter que ces titres de services sont un vecteur-pivot pour l'économie d'un pays.

Au Maroc, cette activité génère un volume d'émission de titres d'environ 500 millions de dirhams par an à travers les bons repas et les cadeaux, fait savoir l'Association, ajoutant que les sociétés d'émission de titres de services ont ainsi noué des partenariats avec un réseau commercial de plus de 3.500 fournisseurs, restaurateurs et franchises, rapporte la MAP.

"Dans de nombreux pays dans le monde, le rôle des titres de services, et plus particulièrement des Bon Repas a été fortement impactant et utile pour la relance du tissu économique, durant cette crise sanitaire mondiale. Le Maroc se penche égale-

ment de très près sur cet outil, notamment avec le lancement proche des Chèques-Vacances et une consolidation du Bon Repas", a indiqué M. Ben Ammar, cité par le communiqué.

Les avantages du bon-repas sont aujourd'hui prouvés pour l'écosystème, pour les salariés, à travers l'augmentation de leur pouvoir d'achat et son indexation sur l'inflation, pour les entreprises qui en font un véritable levier de performance managériale et d'attractivité, pour les restaurateurs et les franchises qui multiplient leur chiffre d'affaires, créent de l'emploi et fidélisent leur clientèle, ainsi que pour les pouvoirs publics, qui accroissent/optiment la collecte des impôts et luttent contre l'économie informelle, relève le communiqué.

"Le nouveau bureau souhaite ainsi accompagner la nouvelle vision gouvernementale axée sur l'emploi et le bien-être social des salariés", souligne le communiqué, affirmant, à cet effet, que l'ASMETS est engagée dans une concertation étroite avec le gouvernement d'une part, pour améliorer le cadre de gouvernance du bon repas et accroître son attractivité, et d'autre part, afin de poursuivre son action de soutien au secteur du tourisme, à travers la mise en œuvre effective des Chèques-Vacances.

L'ASMETS est une association professionnelle à but non lucratif composée de sociétés marocaines et filiales de groupes internationaux (Edenred, Hotelys, Sodexo, Up Maroc) qui œuvrent dans le secteur des titres de services de restauration (Bon repas) et de cadeaux.

# Art & culture

## La Fondation Ali Zaoua a ouvert son nouveau centre culturel "les Etoiles de Jemaâ El Fna"

La Fondation Ali Zaoua ouvrira, le 26 novembre courant à Marrakech, les portes de son nouveau Centre Culturel de proximité 100% marocain, baptisé "Les Etoiles de Jamaâ El Fna", le cinquième du genre, après ceux de Sidi Moumen à Casablanca (2014), du Détroit à Tanger (2016), du Souss à Agadir (2019) et de la Médina à Fès en 2020.

Cette nouvelle structure est aménagée au cœur du bâtiment "Riad El Kébir", situé au cœur de la ville de Marrakech, à quelques pas de l'incontournable place Jamaâ El Fna, indique la Fondation Ali Zaoua dans un communiqué, notant que ce Riad a été mis à disposition par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Ce monument est érigé sur une

superficie de plus de 1.000 m<sup>2</sup>, entièrement restauré, qui pourra accueillir 500 à 600 jeunes bénéficiaires permanents dès la première année autour de cours artistiques, tels que : le théâtre, la danse, la musique ou encore les arts plastiques et visuels.

A travers sa programmation culturelle, le Centre Culturel "Les Etoiles de Jamaâ El Fna" mettra en avant le patrimoine de la cité ocre et fera également découvrir aux jeunes, les expressions artistiques les plus contemporaines, ajoute la même source.

Les cours de langues étrangères (français, anglais, espagnol, mandarin...) seront également dispensés afin de permettre aux jeunes de la Médina de s'ouvrir aux cultures du

monde.

Le Centre abritera aussi plusieurs espaces de travail et de répétitions pour les jeunes artistes en herbe de la ville (studio de danse, salle de musique, studio d'enregistrement), ainsi qu'une bibliothèque ouverte au public 7j/7.

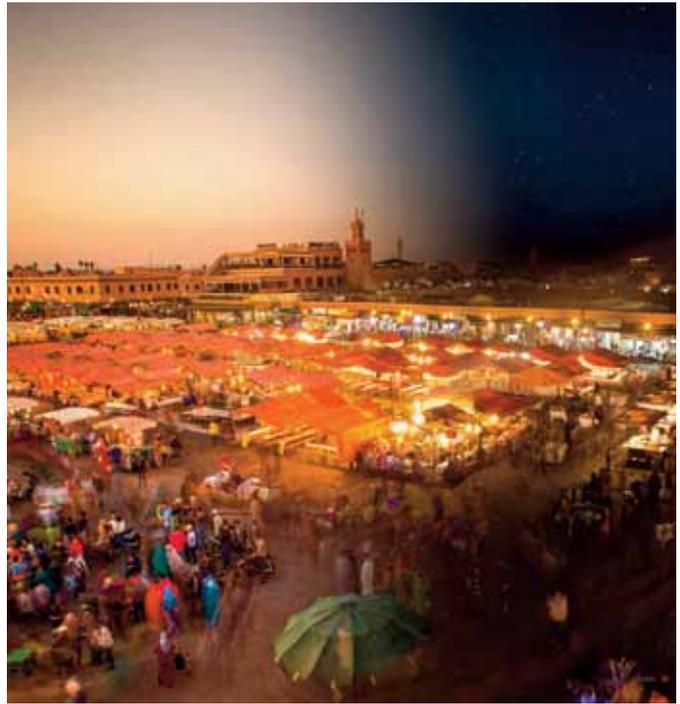
Véritable bijou architectural, le Centre Culturel "Les Etoiles de Jamaâ El Fna" sera également un espace de dialogue socio-culturel et de rencontres multidisciplinaires.

Pour l'inauguration de cette 5ème « étoiles », la Fondation Ali Zaoua a programmé un menu à l'image de la richesse culturelle de la cité ocre. Ainsi, du 26 au 28 novembre courant, le Centre connaîtra plusieurs temps forts imaginés autour de rencontres

interculturelles et intergénérationnelles qui mettront en exergue les talents locaux et la créativité des jeunes.

Le Centre Culturel sera également ouvert aux enfants et jeunes du quartier et de la ville pendant les trois jours pour découvrir différents ateliers d'initiation aux arts.

Depuis des années, à travers ces Centres culturels, la Fondation Ali Zaoua offre à la jeunesse marocaine des espaces d'expression, d'apprentissage et de découverte, à travers l'initiation à différentes formes d'expression artistique (musique, danse, théâtre, arts visuels et plastiques...), à l'apprentissage des langues étrangères (français, anglais, espagnol, mandarin, coréen...) et à la découverte des cultures du monde.



## Lancement d'une Semaine du film et de documentaire suisses



Une Semaine du film et de documentaire suisses a été lancée mardi dans plusieurs villes du Maroc, à l'initiative de l'ambassade de Suisse à Rabat, à l'occasion des festivités du centenaire de la présence diplomatique suisse au Royaume.

Les films qui seront projetés lors de cet événement qui se poursuivra jusqu'au 27 novembre, mettent en avant le développement durable, la technologie, l'écologie, l'innovation et le développement inclusif qui se sont imposés comme priorités pour la Suisse moderne, ont indiqué les organisateurs, précisant que ces projections auront lieu dans différentes villes du Royaume, notamment Rabat, Casablanca, Marrakech, Agadir et Tanger.

"Discrète dans les années du cinéma muet, la Suisse séduit d'abord les productions internationales par la beauté de ses paysages, de ses montagnes et de ses lacs", a souligné la même source, rappelant que

c'est dans les années 30 que le souhait de voir émerger des productions autonomes et indigènes se concrétise.

L'après-guerre offre une ouverture thématique au cinéma suisse et, sous l'influence des modèles étrangers, il se renouvelle en deux genres principaux, le film de fiction et le documentaire, poursuit la même source.

Depuis, la production cinématographique suisse est importante tant en quantité qu'en qualité et est marquée notamment par son multilinguisme et quelques réalisateurs, tels que Jean-Luc Godard, qui ont modernisé le cinéma, a-t-on souligné. La Suisse moderne s'assure également une réputation internationale dans les domaines du film d'animation, le développement durable, la technologie, l'écologie, l'innovation et le développement inclusif, qui alimentent évidemment aussi la production cinématographique suisse, selon les organisateurs.

## L'artisanat et l'art culinaire marocain à l'honneur à New Delhi

L'ambassade du Maroc en Inde a participé, mardi, au traditionnel Bazar diplomatique de bienfaisance, organisé chaque année par le corps diplomatique accrédité à New Delhi.

Cet événement, tenu à la Résidence du Maroc à New Delhi, a pour objectif de mettre en valeur les richesses culturelles et culinaires des pays participants, en offrant une occasion de collecter des dons au profit d'ONG actives dans le domaine humanitaire.

Lors de ce rendez-vous de solidarité destiné à célébrer l'amitié et le partage, l'ambassade du Royaume a mis en place un stand qui offre une panoplie de produits reflétant les multiples facettes du patrimoine culturel du Maroc et la richesse gastronomique du Royaume.

Le stand du Maroc a été l'occasion de faire découvrir aux visiteurs indiens et étrangers, la richesse et la diversité de la culture marocaine dans toutes ses facettes, à travers notamment sa gastronomie, ses produits d'artisanat et de terroirs ainsi que ses habits traditionnels.



Selon le comité d'organisation, les fonds collectés lors de ce rendez-vous annuel de bienfaisance, seront destinés au financement de projets pilotés par des associations œuvrant dans le domaine social et caritatif.

Initié par l'Association des épouses des chefs de missions diplomatiques du Commonwealth à Delhi, le bazar diplo-

matique de bienfaisance qui a rassemblé une quarantaine d'ambassades et de nombreux bénévoles locaux a également connu la présentation de costumes nationaux.

L'évènement a été organisé dans le strict respect des protocoles sanitaires en vigueur relatifs à la prévention contre la pandémie de Covid-19.

## Le Forum culturel de Boujdour rend hommage à l'art et à la culture hassanis



La première édition du Forum culturel et artistique de Boujdour a pris fin dimanche soir en rendant hommage à l'art et à la culture hassanis.

Organisé par la direction régionale de la culture de Laâyoune-Sakia El Hamra en partenariat avec le conseil de la région et la province de Boujdour sous le thème "Boujdour est la mémoire de l'homme et des lieux", dans le cadre de la mise en œuvre du volet culturel du nouveau modèle de développement des provinces du Sud, ce forum a été marqué par un riche programme d'animation culturelle et artistique visant à préserver et à réhabiliter la culture et le patrimoine hassanis.

La séance de clôture de ce forum a connu l'organisation d'une tente poétique et une soirée artistique, avec la participation de jeunes poètes qui ont enchanté le public avec des poèmes tirés du riche patrimoine culturel et de la littérature hassanis.

Les poèmes hassanis, qui constituent une composante essentielle du patrimoine et de l'identité culturelle des habitants du Sahara, expriment les sentiments d'attachement à la terre et d'appartenance à la patrie.

Cet événement culturel a été marqué par la participation d'un groupe d'artistes, de chercheurs, de poètes et d'écrivains de toute la région de

Laâyoune-Sakia El Hamra, qui ont animé plusieurs activités culturelles et artistiques visant à préserver, protéger et documenter la culture hassanie.

Pour la directrice provinciale de la culture à Boujdour, Mme Sabah Bay Bay, ce festival contribue à l'enrichissement de la culture nationale, qui est un condensé d'expressions du folklore, de traditions et de coutumes locales, notant que le développement et la réhabilitation de ces expressions culturelles conduira inévitablement à l'animation de la vie culturelle nationale, renforcera l'immunité de la nation et la rendra capable d'affronter et de surmonter tous les défis.

Ce forum, a-t-elle ajouté, vise à promouvoir la scène culturelle de la région et à instaurer un développement culturel local qui va de pair avec le processus de croissance et de modernisation mené par S.M le Roi Mohammed VI dans toutes les régions du Royaume, en particulier au Sahara marocain.

Plusieurs séminaires à caractère intellectuel et littéraire, des séances de lecture de poésie, en plus d'un certain nombre d'ateliers, de peintures murales et d'expositions patrimoniales et artistiques qui renforcent les sentiments du patriotisme et mettent en relief les efforts de développement entrepris dans la province de Boujdour ont été organisés durant les trois jours de cette manifestation.

### Bouillon de culture

#### Cinéma

Le Royaume d'Arabie Saoudite est l'invité d'honneur de la 18<sup>e</sup> édition du Festival international cinéma et migrations d'Agadir qui aura lieu du 13 au 18 décembre prochain. Lors de cette grand-messe du 7<sup>e</sup> art, les cinéphiles et le grand public auront l'occasion d'apprécier le développement du cinéma saoudien, à travers la projection du film acclamé par la critique "Had Al Tar" du réalisateur Abdulaziz Alshlahi.

C'est aussi l'occasion de mesurer les avancées et les ambitions de l'industrie du cinéma et du divertissement dans le Royaume, selon un communiqué des organisateurs qui précise que le choix du pays invité d'honneur de cette année s'impose au vu des liens stratégiques et multiformes avec le Maroc.

"Les deux Royaumes entretiennent en effet de solides relations qui puisent leur force dans les liens fraternels unissant le Serviteur des Lieux Saints de l'Islam, le Roi Salmane Bin Abdelaziz Al Saoud et S.M le Roi Mohammed VI, ainsi qu'entre les deux peuples", a indiqué le directeur du festival, Aziz El Omari.

A Ryad et à Rabat, la volonté commune est clairement grande d'aller de l'avant pour promouvoir davantage ce partenariat et favoriser les échanges commerciaux, économiques et culturels, a souligné M. El Omari, rappelant que dans le domaine culturel, le cinéma est un vecteur important dans ce sens et les perspectives de collaboration sont énormes.

L'Arabie Saoudite affiche, pour sa part, de grandes ambitions pour son rêve hollywoodien et déploie les gros moyens pour le concrétiser, en mobilisant quelque 64 milliards de dollars pour booster l'industrie du divertissement, une gigantesque "Entertainment City" sur 334 km<sup>2</sup>, et une myriade de productions cinématographiques déjà complétées ou en tournage dans le pays, note le communiqué.

#### Théâtre

La Tunisie sera l'invitée d'honneur de la 3<sup>e</sup> édition du Festival du théâtre hassani de Laâyoune, qui se tiendra du 25 au 28 novembre.

Ce festival, organisé par l'Association Madiss pour la culture et les arts dramatiques, en partenariat avec la direction régionale de la culture et le conseil de la région Laâyoune-Sakia El Hamra, rendra hommage à l'artiste tunisienne Samira Bouamoud et à des dramaturges et créateurs du monde de la culture au Maroc.

La tenue de cette manifestation culturelle, dans le sillage des événements marquant la célébration des anniversaires de la Marche Verte et de la Fête de l'indépendance, entre dans le cadre de la mise en œuvre du volet culturel du contrat-programme relatif au financement et à la réalisation des projets de développement intégrés de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra.

Des pièces théâtrales hassanites et de Tunisie seront également présentées durant les quatre jours du festival qui s'inscrit dans le cadre de la dynamique culturelle et artistique que connaît actuellement la région.

Selon les organisateurs, le Festival du théâtre hassani de Laâyoune ambitionne de devenir un rendez-vous annuel pour la communication et les échanges entre les différents acteurs du domaine.

Il vise aussi à renforcer les capacités et les connaissances des professionnels grâce à des formations encadrées par des experts et des chercheurs de diverses disciplines du théâtre.

# Jerome Powell

*Le républicain honni de Trump, conforté par Biden à la Fed*

## Portrait



Il avait été nommé par Donald Trump qui l'a ensuite vilipendé. Jerome Powell, qui a reçu l'assentiment de Joe Biden pour rester quatre ans de plus à la tête de la puissante banque centrale américaine, a su rester stoïque malgré les critiques et relevé le défi de l'une des pires récessions de l'histoire des Etats-Unis.

Le président démocrate a décidé de renouveler le mandat du président de la Réserve Fédérale (Fed) malgré la pression de l'aile gauche du parti démocrate qui lui préférerait un candidat plus proche de ses idées. Cette candidature doit encore être confirmée par les sénateurs.

Agé de 68 ans, l'ancien banquier



**Le chômage des Afro-Américains est toujours près du double de celui des personnes blanches**

d'investissement, un républicain modéré qui n'est pas économiste de formation, a notamment bénéficié du soutien de Janet Yellen, son prédécesseur et actuelle secrétaire américaine au Trésor avec qui il partage la volonté de garantir une croissance plus équitable et de réduire les inégalités affectant les minorités noire et hispanique.

A son arrivée, en 2018, "Jay" Powell, ancien haut responsable du Trésor sous la présidence de George Bush (père) et nommé en 2012 gouverneur de la Fed par le président démocrate Barack Obama, compose avec une économie américaine et mondiale plutôt au beau fixe.

L'inflation est muette, la Fed sous la houlette du 16e président commence alors à réduire l'aide à l'économie américaine qui prévalait depuis la crise financière de 2008.

Le comité monétaire entérine quatre hausses de taux d'intérêt en 2018 s'attirant les foudres de Donald Trump.

Le président républicain piétine alors la tradition de respect de l'indépendance de la banque centrale, ciblant quasi quotidiennement la Fed et son président via des tweets acerbes.

Donald Trump ira jusqu'à tonner publiquement qu'il regrette d'avoir nommé Jay Powell, qui, lui, reste de marbre.

Le patron de la Fed s'abstient de tout commentaire sur le sujet lors de ses très rares apparitions dans les médias comme lors des conférences de

presse qu'il a généralisées après chaque réunion du Comité monétaire.

En 2019, alors que la guerre commerciale avec la Chine fait rage, l'économie ralentit, la Fed fait marche arrière et recommence à baisser les taux d'intérêts.

Jusqu'à les faire tomber à quasiment zéro lorsqu'au printemps 2020, la pandémie de Covid-19 se propage comme une trainée de poudre aux Etats-Unis et dans le monde.

Jerome Powell comprend qu'il n'y a pas une minute à perdre.

La récession enregistrée en 2020 s'avérera la pire depuis la Seconde guerre mondiale. Mais la Fed et son président sont parvenus à limiter les dégâts et à rassurer les marchés financiers.

La Fed a en effet rapidement mis en place de nouvelles facilités de prêt et un programme massif d'achat d'obligations pour s'assurer de la fluidité du système financier américain.

Ces efforts, ainsi que des milliers de milliards de dollars de dépenses de relance du gouvernement fédéral, ont empêché une récession plus grave et plus durable.

Le taux de chômage est tombé à 4,6% en octobre, toujours supérieur au niveau d'avant la pandémie (3,5%) mais bien en-deçà du pic de 14,8% enregistré en avril 2020.

Pour autant, certains politiciens et économistes estiment que les décisions sous la houlette de Jerome Powell risquent de conduire à une

surchauffe économique et à une inflation durable.

Après avoir languï pendant des années en dessous de l'objectif de 2% fixé par la Fed, l'inflation a accéléré de 6,2% en octobre sur un an, un rythme inédit depuis 30 ans.

Les responsables de la Fed martèlent que ce pic est principalement dû à des facteurs temporaires.

Le deuxième mandat, qui commencera en février prochain, s'annonce plein de défis notamment en matière d'inclusion des minorités.

Le chômage des Afro-Américains est toujours près du double de celui des personnes blanches, une disparité que Jay Powell ne manque jamais de mentionner lors de ses apparitions publiques.

L'autre grande difficulté pour son mandat est de relever les taux au moment opportun pour ne pas compromettre la reprise.

Avant de devenir patron de la banque centrale, Jerome Powell était chercheur au groupe de réflexion Bipartisan Policy Center.

Natif de Washington, cet avocat de profession est un ancien partenaire de 1997 à 2005 du méga-fonds d'investissements américain Carlyle.

Il fait aussi partie des personnes les plus riches à avoir jamais dirigé la Fed.

Lors de ses audiences de confirmation en 2018, il avait ainsi révélé une fortune comprise entre 18 et 55 millions de dollars.

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,  
du Développement Rural et des Eaux et Forêts

**DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES**

**AVIS RECTIFICATIF**  
**APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
**N° 06/2021/DAAJ**

Il est porté à la connaissance des concurrents désirant participer à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 06/2021/DAAJ relatif aux travaux d'installation et de mise en service d'une centrale photovoltaïque raccordée au réseau Basse Tension au niveau du parking du Complexe administratif Dbagh relevant du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts à Rabat, qu'il a été ainsi rectifié: Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit:

qualification		
Secteur	Qualifications exigées	classe
J	J3	3

Au lieu de

qualification		
Secteur	Qualifications exigées	classe
J	J3	4

Le reste sans changement.

N°10 462/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
WILAYA DE LA REGION RABAT SALE KENTRA  
Province de Kenitra  
CERCLE DE SOUK LARBA  
KIADAT KARIAT BEN AOUA  
Commune de beni Malek

**AVIS D'EXEMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

LA COMMUNE TERRITORIALE DE BENI MALEK ORGANISERA UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR L'ANNEE 2021 AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES ET CADRES DE LA COMMUNE ET CE CONFORMEMENT AU TABLEAU CI-DESSOUS :

GRADE	NOMBRE DE POSTE	DATE ET LIEU D'EXAMEN	LES CONDITIONS DE LA CONDIDATUR	DERNIER DELAI POUR DEPOSER LA PRESENTATION DE LA CONDIDATUR	LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS
TECHNICIEN 2EME GRADE	01	31/12/2021 LA COMMUNE DE BENI MALEK	AVOIR SIX ANS D'ANCIENNETE DANS LE GRADE AU PREMIER JOUR DE L'EXAMEN	14/12/2021	BUREAU D'ORDRE DE LA COMMUNE DE BENI MALEK
ADJOINT TECHNIQUE 3EME GRADE	02	25/12/2021 LA COMMUNE DE BENI MALEK			

N°10 465/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat  
Secrétariat Général  
Division des Affaires Rurales



**Avis d'appel d'offres**  
**Concernant la location de terrains collectifs pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole**

La province de Settat (Division des Affaires Rurales) lance un appel d'offres pour la location de trois (03) lots de terrains collectifs revenant à la collectivité ethnique **Ouled Khadem** pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole, tel qu'il est mentionné au tableau ci-dessous :

Candidat	Nom du Collectif	Collectivité ethnique	Référence foncière	Lot n°	Coordonnées Lambert	Superficie	Caractéristiques du foncier	Prix d'ouverture
Guisser	Bled Ghabat Ouled Khadem	Ouled Khadem	T80360 (DA63 G)	01	317825,240300	16ha15a85ca	Agricole	1500,00
Guisser	Bled Ghabat Ouled Khadem	Ouled Khadem	T80360 (DA63 G)	02	318150,240250	16ha85a52s	Agricole	1500,00
Guisser	Bled Ghabat Ouled Khadem	Ouled Khadem	T80360 (DA63 G)	03	318500,240225	15ha81a97s	Agricole	1500,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division des Affaires Rurales relevant du Secrétariat Général de la Province de Settat ou téléchargé à partir du site web de la Direction des Affaires Rurales : [www.terrescollectives.ma](http://www.terrescollectives.ma).

Pour tous renseignements complémentaires contacter le numéro 05 23 40 24 66/77.

Les concurrents peuvent déposer, contre récépissé, leurs plis à la division des affaires rurales province Settat à partir du 23 Novembre 2021 jusqu'au 29 Décembre 2021 à 15 H 00 délais de rigueur.

La commission d'ouverture des plis se tiendra le 31 Décembre 2021 à 09h30 au siège du Secrétariat Général de la Province (Salle de réunion).

N°10 463/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat  
Secrétariat Général  
Division des Affaires Rurales



**Avis d'appel d'offres**  
**Concernant la location de terrains collectifs pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole**

La province de Settat (Division des Affaires Rurales) lance un appel d'offres pour la location de dix (10) lots de terrains collectifs revenant à la collectivité ethnique **TOUAMA** pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole, tel qu'il est mentionné au tableau ci-dessous :

Candidat	Nom du Collectif	Collectivité ethnique	Référence foncière	Lot n°	Coordonnées Lambert	Superficie	Caractéristiques du foncier	Prix d'ouverture
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R13133/15)	01	285200,232000	25ha09a85ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R13133/15)	02	285600,231900	24ha60a82ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R13133/15)	03	286100,232000	26ha89a29ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R13133/15)	04	286400,231250	26ha95a84ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R13133/15)	05	286100,230700	26ha38a47ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R13133/15)	06	286600,230900	22ha72a79ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R13133/15)	07	286000,231250	22ha68a50ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R13133/15)	08	285700,231600	26ha22a10ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R13133/15)	09	284750,231500	27ha76a86ca	Agricole	1500,00
Ouled Bouziri	Ghabat Touama	Touama	T82754/15 (R13133/15)	10	285000,231000	25ha30a48ca	Agricole	1500,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division des Affaires Rurales relevant du Secrétariat Général de la Province de Settat ou téléchargé à partir du site web de la Direction des Affaires Rurales : [www.terrescollectives.ma](http://www.terrescollectives.ma).

Pour tous renseignements complémentaires contacter le numéro 05 23 40 24 66/77.

Les concurrents peuvent déposer, contre récépissé, leurs plis à la division des affaires rurales province Settat à partir du 24 Novembre 2021 jusqu'au 30 Décembre 2021 à 15 H 00 délais de rigueur.

La commission d'ouverture des plis se tiendra le 03 Janvier 2022 à 14h00 au siège du Secrétariat Général de la Province (Salle de réunion).

N°10 464/PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
قلمة المصايد والصيد

Département des Eaux et Forêts  
DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS ET DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION - DU HAUT ATLAS  
DIRECTION PROVINCIALE DES EAUX ET FORETS ET DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DE EL KELAA DES SRAHMA

**2<sup>ème</sup>AVIS RECTIFICATIF**  
**De l'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 08/2021 / DPEFLCD/EKS du 08/12/2021**

Travaux d'entretien des périmètres de plantations anciennes (ASP) répartis en 5 lots :

- Lot n°1 : Travaux d'entretien des périmètres de plantations anciennes dans le Périmètre de El Gaada 1 et 2, sur une superficie de 200 ha, Lot n°1, situé dans la Collectivité Territoriale de Mayate – Province d'El Kelaa des Srahma ;
- Lot n°2 : Travaux d'entretien des périmètres de plantations anciennes dans le périmètre de Sidi Jaber 1 et 2, sur une superficie de 200 ha, Lot n°2, situé dans la Collectivité Territoriale d'Oulad Chenki – Province d'El Kelaa des Srahma ;
- Lot n°3 : Travaux d'entretien des périmètres de plantations anciennes dans le Périmètre M'Houichaï, sur une superficie de 150 ha, Lot n°3, situé dans la Collectivité Territoriale d'Oulad Yaagoub – Province d'El Kelaa des Srahma ;
- Lot n°4 : Travaux d'entretien des périmètres de plantations anciennes dans le périmètre de Lemri, sur une superficie de 150 ha, Lot n°4, situé dans la Collectivité Territoriale de Oulad Yaagoub – Province d'El Kelaa des Srahma ;
- Lot n°5 : Travaux d'entretien des périmètres de plantations anciennes dans le périmètre de Kouadiat Laassala, sur une superficie de 100 ha, Lot n°5, situé dans la Collectivité Territoriale de Jbil – Province d'El Kelaa des Srahma.

Il est porté à la connaissance des concurrents que :

- 1- Les cautionnements provisoires sont rectifiés et fixés aux sommes de **Quinze Mille Dirhams (15.000,00 DH)** pour chaque lot.
- 2- Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont rectifiées une deuxième fois aux sommes de :
  - Lot n°1 : Neuf Cent Cinquante Sept Mille Neuf Cent Douze Dirhams (957 912,00Dhs TTC) ;
  - Lot n°2 : Neuf Cent Cinquante Cinq Mille Cinq Cent Douze Dirhams (955 512,00 Dhs TTC) ;
  - Lot n°3 : Sept Cent Dix-Huit Mille Deux Cent Dirhams (718 200,00 Dhs TTC) ;
  - Lot n°4 : Cinq Cent Quatre Vingt Dix-Sept Mille Dirhams (597 000,00Dhs TTC) ;
  - Lot n°5 : Cinq Cent Onze Mille Cinquante Six Dirhams (511 056,00 Dhs TTC) ;
- 3- le reste de l'avis d'appel d'offre est sans changement.

N°10 466/PA

+ⵝⵎⴰⵔ+ | ⵎⵓⵔⵓⵙⵅⵉ  
+ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ | ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ  
ⵏ ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ ⵏ ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ ⵏ ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ  
+ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ +ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ | ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ ⵏ ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ  
| ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ + ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ ⵏ ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ  
+ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ +ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ | ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ

المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم الأول والثانوي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
بجهة بني ملال-خنيفرة  
المديرية الإقليمية أزبال

**AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
**DU 06/12/2021 (Séance publique)**

Le directeur provincial d'azilal porte à la connaissance du public et à l'ensemble des concurrents le changement du lieu de la séance d'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres du 06/12/2021 et qui ont été prévu au siège de la direction provinciale du MENEPS Avenue Hassan II à Azilal, auront lieu au nouveau siège de l'académie régionale de l'éducation et de formation de béni Mellal khénifra sise Avenue al Qods à Béni Mellal.

N°10 467/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE REHAMMA  
COMMUNE DE BENGUERIR

**AVIS RECTIFICATIF**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°16/2021/CBG**

La Présidente de la Commune de Benguerir porte à la connaissance du public que l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**ACHAT D'HABILLE MENT DES AGENTS Y AYANT DROIT**  
**POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BENGUERIR**

**est rectifié comme suit :**

- La séance d'ouverture des plis sera procédé le 06/12/2021 à 10 h30mn
- Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le PARC de la Commune avant 16h00 heures le 03/12/2021, heure limite de dépôt des échantillons.
- Le reste est sans changement.

N°10 468/PA

+ⵝⵎⴰⵔ+ | ⵎⵓⵔⵓⵙⵅⵉ  
+ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ | +ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ  
ⵏ ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ ⵏ ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ  
ⵏ ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ ⵏ ⵔⵉⵎⵓⵙⵅⵉ

المملكة المغربية  
وزارة الشباب  
والتقافة والتواصل  
فصلح الثقافة

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication  
Département de la Culture  
المديرية الجهوية للثقافة بجهة الشرق  
Direction Régionale à l'Oriental

**Avis d'appel d'offres ouvert**  
**05/DRCOO/2021**

Il sera procédé **Le mercredi 22 décembre 2021 A 11 h**, dans la salle des réunions au siège de la direction régionale de la culture à l'oriental sis à Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix n° **05/DRCOO/2021** pour **TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UN CENTRE CULTUREL à la ville de TAOURIRT-PROVINCE DE TAOURIRT.**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du Service des affaires administratives et financières à la direction régionale de la culture à l'oriental à Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et [www.minculture.gov.ma](http://www.minculture.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à : **cent mille dhs (100.000,00dhs).**

L'estimation du coût des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de **Six millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent vingt-quatre dhs TTC (6.997.224,00)dhs TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101 et 102 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des affaires administratives et financières à la direction régionale de la culture de l'oriental de l'Oriental ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité,
- Soit les remettre au président de la commission des appels d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique au site des marches publiques.
- Les échantillons des articles suivants : **15-22-25-26-27-38-157** exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la direction régionale de la culture à l'Oriental, Oujda, avant le 21/12/2021 à 16 heures.
- Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-après.

**- Classification :**

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	3

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 4 par le règlement de consultation.

N°10 470/PA

المملكة المغربية  
Royaume Du Maroc

وزارة الفلاحة و الصيد البحري و التنمية القروية و المياه و الغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, de Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca-Settat  
Direction Provinciale de l'Agriculture de Benslimane

N°: /\_\_\_\_\_/DRA/DPA/49/.

**AVIS RECTIFICATIF**  
**DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°: 04/2021**  
**(SEANCE PUBLIQUE)**

Le Directeur Provincial de l'Agriculture de Benslimane, porte à la connaissance des concurrents et du public que :

- La date d'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°: 04/2021 (séance publique) prévues pour le 29/11/2021, qui a été publié dans les journaux à diffusion nationale suivant : Libération n° : 9458 du 05/11/2021 et **رسالة الأمة** n° : 11967 du 03/11/2021, est reportée à la date du 07/12/2021 à 10 heures ;
- Des modifications ont été portés aussi au dossier d'appel d'offre.

La nouvelle version du dossier d'appel d'offres pe l'avis rectificatif de l'avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° : 04/2021 en langue ut être retirée au Service de Support de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Benslimane. Elle peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le reste de l'avis d'appel d'offres est sans changement.

N°10 469/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH  
SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
CERCLE ABDA  
CAIDAT DE SIDI ETTIJI  
C.T SIDI ETTIJI  
AVIS D'APPEL D'OFFRE  
OUVERT  
(séance publique)  
n°06/2021

Il sera procédé dans le siège de la commune sidi Ettiji l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts suivant :  
Exploitation Droit d'entrée et de stationnement au souk et fondouk.  
Le Cautionnement provisoire : soixante douze mille dirhams (72000.00DH).  
Date d'ouverture des plis : 21/12/2021 à 11H00  
L'estimation des coûts d'exploitation droit d'entrée et de stationnement au souk et fondouk établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : vingt quatre mille dhs. (24000.00 dirhams)/mois.  
- Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au service de la régie a la commune.  
-Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
-Soit déposé contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N° 10 473/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR

PROVINCE  
DE NOUACEUR  
COMMUNE DAR  
BOUAZZA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRE DE PRIX  
N° 10/2021  
(Séance publique)

Le Vendredi 17 décembre 2021 à 12h , il sera procédé au siège de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis afférent à l'appel d'offres sur offres de prix ouvert relatif aux prestations de service de gardiennage, de surveillance et de sécurité de l'espace vert de la ville Errahma.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés relevant de la Commune Dar Bouazza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000.00DH).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage : 1.075.491,48 DHS (UN MILLION SOIXANTE-QUINZE MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-ONZE DIRHAMS ET QUARANTE-HUIT CENTIMES TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31du décret n°2-12-349 du 08 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés ;  
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.  
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.  
N° 10 474/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE NOUACEUR  
COMMUNE  
DAR BOUAZZA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 12 /2021  
(Séance publique)

Le Vendredi 17 Décembre 2021 à 10 H, il sera procédé au siège de la Commune de Dar Bouazza à l'ouverture des plis afférent à l'appel d'offres sur offre de prix ouvert N° 12 /2021 relatif à l'affermage des consistances du souk hebdomadaire Larbaa Ouled Jerrar à la Commune de Dar Bouazza au titre de la gestion 2022.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Marchés relevant de la Commune de Dar Bouazza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 600.000,00 DHS (Six Cent Mille Dhs).

L'estimation des prix de location des consistances du souk hebdomadaire Larbaa Ouled Jerrar est établie par le Maître d'Ouvrage comme suit : 1.780.000,00 DHS (Un Million Sept Cent Quatre Vingt Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service de Développement des Ressources Financières ;  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité ;  
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N° 10 475/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE

DE CHTOUKA  
AIT BAHA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DIVISION  
DES AFFAIRES  
TECHNIQUES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 49/2021  
Le 17/12/2021 à 11h

Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du Secrétariat Général de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

ETUDES TECHNIQUES DES TRAVAUX DE LA MISE A NIVEAU DU SERVICE D'URGENCE ET CONSTRUCTION D'UN SERVICE DE REANIMATION AU NIVEAU DU CHP MOKHTAR SOUSSI DE BIOUGRA - PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau du service des

marchés de la Province de Chtouka Ait Baha , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20.000,00 dhs ( Vingt mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 420.000,00 dhs ( quatre cent vingt mille dirhams)TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 , 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation. Les concurrents peuvent :

-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

La Copie certifié conforme du certificat d'agrément D14, D15, D16 , D17 et D21 est exigé

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 8 du règlement de la consultation.  
N° 10 476/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE NOUACEUR  
COMMUNE DAR BOUAZZA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**N° 09/2021**

**(Séance publique)**

**Le Vendredi 17 Décembre 2021 à 11h il sera procédé au siège de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis afférent à l'appel d'offres sur offre de prix ouvert relatif aux travaux d'entretien des espaces verts de la ville ERRAHMA sise à la commune DAR BOUAZZA - Province de Nouaceur.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés relevant de la Commune Dar Bouazza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

➤ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 DHS (Vingt mille DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage : 703.800,00 DHS TTC

(Sept cent trois mille huit cents DHS TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31du décret n° 2.12.349 du 08 Jourmada I 1434(20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés
- ✓ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

2.1- Pour les concurrents installés au Maroc :

Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification,

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont de la façon suivante :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
V	V1 : Aménagement des espaces verts et jardins	3

2.2- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévue par l'article-9 du règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N°10 472/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M

**AVIS DE REPORT DE L'AVIS  
D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 79/2021/BG/PAZ**

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que la séance d'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N°79/2021/BG/PAZ, relatif à : Travaux d'installation au siège du S.G de la Province d'Azilal, est reporté à la date du 08 Décembre 2021 à 11h au lieu du 30 Novembre 2021 à 11h.

N°10 471/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
SERVICE DES MARCHES

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية  
Initiative Nationale pour le Développement Humain

**AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT  
d'appel d'offres ouvert  
N° 39/2021/INDH**

Le Gouverneur de la Province de Khénifra informe le public que des modifications sont portées sur le dossier d'appel d'offres n° 39/2021/INDH relatif aux : **Etudes techniques et suivi des travaux d'alimentation en eau potable des Douars relevant des communes : Aguelmous, Sebti Ait Rahou, Ait Ishaq, Lehri, Ait Saadelli, Moulay Bouazza, Tighassaline, El Borj et Aguelmam Azegza-Province de Khénifra**, publié dans les journaux :

- Libération n° 9470 du 20-21/11/2021
- Itihad Lichtiraki n° 12997 du 20-21/11/2021

Lesdites modifications concernent :

- La date d'ouverture des plis qui est reportée au 21/12/2021 à 10 heures au lieu du 15/12/2021 à 10 heures.

Le reste inchangé.

Ces modifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

N°10 477/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
SERVICE DES MARCHES

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية  
Initiative Nationale pour le Développement Humain

**AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT  
d'appel d'offres ouvert  
N° 40/2021/INDH**

Le Gouverneur de la Province de Khénifra informe le public que des modifications sont portées sur le dossier d'appel d'offres n° 40/2021/INDH relatif aux : **Réalisation de forage de reconnaissance aux communes : Aguelmous, Sebti Ait Rahou, Ait Ishaq, Lehri, Ait Saadelli, Moulay Bouazza, Tighassaline, El Borj Et Aguelmam Azegza-Province de Khénifra**, publié dans les journaux :

- Libération n° 9470 du 20-21/11/2021
- Itihad Lichtiraki n° 12997 du 20-21/11/2021

Lesdites modifications concernent :

- La date d'ouverture des plis qui est reportée au 21/12/2021 à 11 heures au lieu du 15/12/2021 à 11 heures.

Le reste inchangé.

Ces modifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

N°10 478/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Wilaya de la région de Draa – Tafilalet  
Province d'Errachidia  
Cercle de Goulmima  
Caidat de Tadighoust  
Commune de Tadighoust  
\*\*\*\*\*

**AVIS DE DEPOT**

Le président de la commune de Tadighoust porte à la connaissance du public, que le projet du plan de développement de la l'agglomération rurale d'El Borj Jdid , N° 02 PDAR.AUER-M/2021 ; est déposé au siège de la commune de Tadighoust, durant un mois, à compter du :29 novembre 2021 et un registre est déposé pour toutes observations à enregistrer, au même siège de la commune et pendant les heures de travail.

N°10 481/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
SERVICE DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
22/2021/BG**

Le 20 Décembre 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

**Travaux d'aménagement et d'installation du siège de la Province de Khénifra (Réhabilitation de façades et aménagement extérieur)**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cent dix mille Dirhams (110.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quatre millions trois cent quatre vingt seize mille huit cent quatre vingt quatre dirhams TTC (4.396.884,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc

➤ Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	3	A5

-Pour les concurrents non installés au Maroc

➤ Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°10 479/PA



**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Préscolaire & des Sports  
Académie Régionale de l'Éducation et la Formation  
Région : Marrakech - Safi  
Direction Régionale Marrakech  
Lycée Qualifiant Hassan II

**APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°07/LQHII/2021  
(Séance publique)**

Le 21/12/2021 à 10 heures il sera procédé dans le bureau du directeur Du Lycée Hassan II, avenue CADY AAYAD à Marrakech relevant de la direction provinciale de Marrakech de l'AREF M-S, à l'ouverture des plis ayant pour objet :

**La Prestation de la surveillance et le Gardiennage Du Lycée Hassan II, Relevant De la direction provincial de Marrakech en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau du directeur Du Lycée Qualifiant Hassan II à Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit :

Cautionnement provisoire en Dhs TTC		Estimations de la prestation en Dhs TTC	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
3 600.00	Trois Mille Six Cent Dirhams et 00 Cts	136472.83	Cent trente-six Mille quatre Cent Soixante-deux Dhs et 83 cts

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau du directeur Du Lycée Qualifiant Hassan II à Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Jourmada Aloulâ 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ \*Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau directeur Du Lycée Qualifiant Hassan II à Marrakech.
- ✓ \*Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- ✓ \*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ \*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

N°10 480/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTRE DE L'INTERIEUR  
 REGION MARRAKECH SAFI  
 PROVINCE DE YOUSOUFIA  
 CERCLE DES AHMAR  
 CAIDAT DE JDOUR  
 COMMUNE TERRITORIAL JDOUR

### Annonce

Le président de la commune territoriale Jdour annonce aux concurrents l'annulation des marchés N 02 et 03 /2021 relatifs affermage souk hebdomadaire sebt Jdour et abattoir communal qui ont été fixés le 03/12/2021 au siège de la commune .

N°10 482/PA

*Royaume du Maroc*  
 Ministère de l'Education Nationale,  
 de l'Enseignement Préscolaire et de Sport  
 Académie Régionale d'Education et de Formation  
 Région Marrakech-Safi  
 Direction provinciale de Youssoufia

### AVIS DE REPORT et RECTIFICATIF

Le Directeur provincial de Youssoufia informe que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 27/2021/Y/INV en lot unique concernant les *TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCÉE COLLÉGIAL MOHAMED ABED AL-JABRI, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE YOUSOUFIA/AREF MARRAKECH-SAFI, À LA CT TIAMIM*; publié aux journaux: Libération N° 9457 du 04/11/2021 page 21 et ALITTIHAD ICHTIRAKI N° 12.985 du 05/11/2021 page 11; est reportée au 08/12/2021 à 13h au lieu du 30/11/2021 à 11h, avec rectification du bordereau des prix-détail estimatif (BDP) et CPS.

N°10 483/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTRE DE L'INTERIEUR  
 WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN  
 PROVINCE D'ASSA-ZAG  
 SG/DBM/SB

### AVIS RECTIFICATIF Avis d'appel d'offres ouvert N°:09/2021/INDH

Le Gouverneur de la province d'Assa-Zag porte à la connaissance du public que l'appel d'offres sur offres de prix n°:09/2021/INDH, relatif aux :Travaux de Construction d'un Centre d'animation, d'épanouissement sociale et d'éducatif à la ville d'Assa, Province d'Assa-Zag.

#### Est rectifié comme suit:

La séance d'ouverture des plis aura lieu le 15/12/2021 à 10h30, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag.

N°10 486/PA

*Royaume du Maroc*  
 Ministère de l'intérieur  
 Wilaya de la région de l'orient  
 Préfecture d' Oujda angad  
 Cercle d'Oujda banlieue sud  
 Circonscription rurale d'oued  
 Isly  
 Commune de sidi moussa  
 Lambaya

### AVIS D'ORGANISATION D'UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNEL AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Le président de la commune de sidi moussa lambaya annonce l'organisation d'un examen d'aptitude professionnel pour l'accès au grade de rédacteur 2ème grade, cet

examen qui aura lieu au siège de la commune le : 31/12/2021

A 9h est ouvert au rédacteur 3ème grade de la commune justifiant (06) six années de service en cette qualité.

**A noter que le nombre de poste à occuper est :(01) un seul poste.**

Les fonctionnaires intéressés et remplissant les conditions devront déposer leurs demande

au près du bureau des Ressources humaines de la commune avant le : 17/12/2021

N°10 484/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTRE DE L'INTERIEUR  
 WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN  
 PROVINCE D'ASSA-ZAG  
 SG/DBM/SB

### AVIS RECTIFICATIF Avis d'appel d'offres ouvert N°:10/2021/INDH

Le Gouverneur de la province d'Assa-Zag porte à la connaissance du public que l'appel d'offres sur offres de prix n°:10/2021/INDH ,relatif aux :Travaux de Construction d'une Maison pour les Personnes Agées à la ville d'Assa, Province d'Assa-Zag.

#### Est rectifié comme suit:

La séance d'ouverture des plis aura lieule 15/12/2021 à 12h30, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag.

N°10 487/PA

*Royaume du Maroc*  
 Ministère de l'intérieur  
 Wilaya de la région de l'orient  
 Préfecture d' Oujda angad  
 Cercle d'Oujda banlieue sud  
 Circonscription rurale d'oued  
 Isly  
 Commune de sidi moussa  
 Lambaya

### AVIS D'ORGANISATION D'UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNEL AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Le président de la commune de sidi moussa lambaya annonce l'organisation d'un examen d'aptitude professionnel pour l'accès au grade :

D'adjoint techniques 2ème grade. Cet examen qui aura lieu au siège de la commune le 25/12/2021.

A 9h ; est ouvert aux : adjoints techniques 3ème grade de la commune justifiant de six ( 06) années de service en cette qualité.

**A noter que le nombre de poste à occuper est : (01) un seul poste pour chaque grade.**

Les fonctionnaires intéressés et remplissant les conditions devront déposer leurs demande

au près du bureau des ressources humaines de la commune avant le : 10/12/2021.

N°10 485/PA

**MONDE SERVICE COMPTA**  
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique  
TEL 0522658116  
GSM 0678738632  
CONSTITUTION  
CORAIL SECURITE SARL  
Société à responsabilité limitée Au capital de 100.000,00 dirhams RC523249

Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 17, OCTOBRE 2021, l'associé a décidé ce qui suit :  
1- FORME JURIDIQUE : La société prend la forme d'une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi et par les présents statuts.  
2- OBJET SOCIAL : La société est pour objet social : Surveillance et gardiennage sureté des personnes entrepreneur nettoyage  
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 100.000,00 dh  
3- DENOMINATION : La société prend la dénomination suivante : CORAIL SECURITE  
4- SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à, N° 64, RUE ABDELLAH EL MEDJOUNI ETAGE 1, APARTEMENT 2, CASABLANCA, MAROC  
6- LA DUREE : La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.  
7- GERANCE : La société sera gérée par Monsieur LAHNA ABDESLAM, titulaire du CIN N°BK331865, Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 23, NOVEMBRE 2021 sous le N°801295

**MONDE SERVICE COMPTA** 766 AVENUE 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 3 Casablanca RC 247621 IF 40454927 GSM 0678738632 TEL 0522658116  
**N° 10 488/PA**

«NADOR DES COMPTES» TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION STATUTAIRES.  
R.C NADOR N° 20051  
I/ Aux termes de ses décisions en date du 05/11/2021 l'associé unique de la Sté « MONEY FACTS » SARL D'AU au capital de 100.000,00 DH dont le Siège social était fixé à ROUTE ZEGHANGHANE QU OULED BOUTAYEB, NADOR. A décidé :  
- De transférer le siège social sus - mentionné à : ROUTE ZEGHANGHANE QU OULED BOUTAYEB SECTEUR A N° 3, NADOR II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T de 1ere instance de Nador le 22/11/2021 sous le N° 4441.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
**N° 10 489/PA**

\* OM YOGA \*  
CONSTITUTION  
Suivant acte sous seing privé en date du 03/11/2021, enregistré à Casablanca le 08/11/2021,

il a été établi les statuts d'une société ayant les caractéristiques suivantes :  
DENOMINATION : \* OM YOGA \* SARL.  
OBJET : ACTIVITES LIEES AU SPORT.  
SIEGE SOCIAL : 26 AVENUE MERS SULTAN ETAGE 1 APPT. 3 Casablanca.  
DUREE : 99 ans  
APPORTS : Il est fait apport à la société d'une somme de Cent Mille (100 000.00) dirhams, divisés en Mille (1 000) parts sociales de Cent (100) dirhams chacune.  
ASSOCIES :  
\* Aurélie Julia Martin : 400 parts sociales  
\* Neza Belkahia : 300 parts sociales  
\* Mohammed Nabil Scally : 300 parts sociales  
GERANCE : Les Associés nomment en qualité de Co-gérants Mme Neza Belkahia et M. Gabe Harris Scally pour une durée indéterminée avec les pleins pouvoirs.  
DEPOT LEGAL  
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 22/11/2021, sous le numéro 801056 RC n° 523033.  
**N° 10 490/PA**

CONSTITUTION  
I/- Aux termes d'un acte SSP du 01/10/2021 a Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL AU :  
Dénomination : « NENTRINTE » SARL AU.  
Objet : MARCHAND DE QUINCAILLERIE OU FERRONNERIE OCCUPANT AU PLUS DEUX PERSONNES EN DETAIL. NEGICIANI.  
MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.  
Siège Social : 26 AV MERS SULTAN APPT 3 ETG 1, CASABLANCA.  
Capital Social : 100 000.00 DHS (Cent Mille dirhams).  
Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir : Mr: MOHAMED MEZZAOUL: 100.000.00 DHS  
Durée : 99 ans  
Gérance : Mr: MOHAMED MEZZAOUL, gérant pour une durée illimitée.  
II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 522301.  
**N° 10 491/PA**

" Sté CHAKIR EL KHAMMAR SARL " Société à responsabilité limitée au capital de 40.000 dh  
Siège social : DR. Marraha sidi boutimTarguist - AL-HOCEIMA-  
L'assemblée générale extraordinaire du 03/11/2021 de la société « CHAKIR EL KHAMMARSARL » au capital de 40.000,00dh dont le siège social est DR. Marraha sidi boutimTarguist-AL-Hoceima a approuvé :  
- Dissolution anticipée de la société CHAKIR EL KHAMMARSARL.  
- Nomination de M. EL KHAMMAR Chakir Liquidateur de la société  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Ho-

ceima le 23/11/2021 sous le N°702  
**N° 10 492/PA**  
« CHEFCHAOUINI PIECES AUTO – SARL »  
Par Procès – Verbal du 02 Novembre 2021 enregistré le 13/Novembre 2021 sous RE46849 - OR41506/2021, les associés de la société « CHEFCHAOUINI PIECES AUTO – SARL », par abréviation « C.P.A –SARL-» immatriculée au RC de Casablanca sous le n° 163999, ont décidé des modifications suivantes :  
• Cession par Mr RAJALI Abdelilah de la totalité de ses parts sociales, soit 2000 parts sociales à Mr RAJALI Mostafa.  
• Transformation de la forme juridique de la société de « SARL » à « SARL AU ».  
• Démission du gérant unique (Mr RAJALI Abdelilah).  
• Nomination d'un nouveau gérant unique (Mr RAJALI Mostafa)  
• Signature sociale (Mr RAJALI Mostafa signera désormais seul).  
• Modifications statutaires corrélatives.  
Dépôt légal effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 23/Novembre 2021 sous le n° 801401.  
**N° 10 493/PA**

Société : JAB BETON SARL Au capital de... : 100 000.00 Dhs.  
Siège Social... : 34, Rue Rifâat Tahtaoui, Angle et Rue Ahmed Chaouki Fès. RC. FES..... : 23 119 I.C.E..... : 001451256 0000 14 DISSOLUTION ANTICIPEE  
I- Aux termes du PV en date à Fès du 25/10/21, l'A.G.E. des associés de la société JAB BETON SARL au capital de 100 000 DHS et dont le siège social est aux 34, Rue Rifâat Tahtaoui, Angle et Rue Ahmed Chaouki Fès. il a été décidé la dissolution de la société par anticipation.  
Le siège de liquidation est fixé à 34, Rue Rifâat Tahtaoui, Angle et Rue Ahmed Chaouki Fès.  
MR. BERRADA MOHAMED JAOUAD, associé est désigné liquidateur.  
III- Le dépôt légal a été effectué au GREFFE du T.C. de FES le 23 novembre 2021 D.S. N° 5251/2021  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
A. OUDRHIRI  
**N° 10 494/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
SECRETARIAT GENERAL SM/DBM  
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 03/2021/CAINDH  
Le 17 Décembre 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de M.Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Etudes

maximium, hors taxe, pour l'exécution des travaux à 13 unités préscolaires à la Province de Khénifra.  
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma  
Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Deux millions cent soixante six mille six cent soixante sept dirhams hors taxe (2.166.667,00 dhs hors taxe)  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101,102,148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).  
Il est prévu une visite des lieux le 01 Décembre 2021. Départ à partir du siège de la province de Khénifra à 11 heures du matin (Non obligatoire).  
Les architectes peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Province de Khénifra ;  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité  
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.  
**N° 10 496/PA**  
Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de taza  
Cercle de tahlha  
Caidat zrarda  
Commune zrarda  
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° :02/2021  
vendredi Le 17/12/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune Zrarda, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale pour des Etudes architecturales et suivi des travaux d'achèvement de construction d'un espace commercial au centre Zrarda  
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré gratuitement du bureau marché de la commune Zrarda, Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.  
Le budget prévisionnel, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est estimé à : (292000.00 Dhs) deux cent quatre vingt douze Dirhams H.T.  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.  
Les architectes peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Commune

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE DE TAINASTE  
CAIDAT DE M'SILA  
COMMUNE DE M'SILA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2021  
Le 22/12/2021 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune de M'SILA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix n° : 02/2021 concernant la location du souk hebdomadaire commune M'sila, Province Taza au titre de trois (3) années a/c du 1er Janv 2022.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service chargé du bureau de Mr. le Président de la Commune de M'SILA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchés publics.gov.ma.  
Le cautionnement définitif est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams (20.000,00).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 220.000,00 dirhams (Deux cent vingt mille dirhams). Toutes taxes comprises.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la commune de M'SILA .  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma .  
- les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'ART 04 du règlement de consultation.  
**N° 10 498/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE DE TAINASTE  
CAIDAT DE M'SILA  
COMMUNE DE M'SILA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2021  
Le 22/12/2021 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune de M'SILA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix n° : 02/2021 concernant la location du souk hebdomadaire commune M'sila, Province Taza au titre de trois (3) années a/c du 1er Janv 2022.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service chargé du bureau de Mr. le Président de la Commune de M'SILA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchés publics.gov.ma.  
Le cautionnement définitif est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams (20.000,00).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 220.000,00 dirhams (Deux cent vingt mille dirhams). Toutes taxes comprises.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la commune de M'SILA .  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma .  
- les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'ART 04 du règlement de consultation.  
**N° 10 498/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE DE TAINASTE  
CAIDAT DE M'SILA  
COMMUNE DE M'SILA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2021  
Le 22/12/2021 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune de M'SILA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix n° : 02/2021 concernant la location du souk hebdomadaire commune M'sila, Province Taza au titre de trois (3) années a/c du 1er Janv 2022.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service chargé du bureau de Mr. le Président de la Commune de M'SILA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchés publics.gov.ma.  
Le cautionnement définitif est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams (20.000,00).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 220.000,00 dirhams (Deux cent vingt mille dirhams). Toutes taxes comprises.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la commune de M'SILA .  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma .  
- les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'ART 04 du règlement de consultation.  
**N° 10 498/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE DE TAINASTE  
CAIDAT DE M'SILA  
COMMUNE DE M'SILA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2021  
Le 22/12/2021 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune de M'SILA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix n° : 02/2021 concernant la location du souk hebdomadaire commune M'sila, Province Taza au titre de trois (3) années a/c du 1er Janv 2022.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service chargé du bureau de Mr. le Président de la Commune de M'SILA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchés publics.gov.ma.  
Le cautionnement définitif est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams (20.000,00).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 220.000,00 dirhams (Deux cent vingt mille dirhams). Toutes taxes comprises.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la commune de M'SILA .  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma .  
- les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'ART 04 du règlement de consultation.  
**N° 10 498/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE DE TAINASTE  
CAIDAT DE M'SILA  
COMMUNE DE M'SILA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2021  
Le 22/12/2021 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune de M'SILA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix n° : 02/2021 concernant la location du souk hebdomadaire commune M'sila, Province Taza au titre de trois (3) années a/c du 1er Janv 2022.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service chargé du bureau de Mr. le Président de la Commune de M'SILA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchés publics.gov.ma.  
Le cautionnement définitif est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams (20.000,00).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 220.000,00 dirhams (Deux cent vingt mille dirhams). Toutes taxes comprises.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la commune de M'SILA .  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma .  
- les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'ART 04 du règlement de consultation.  
**N° 10 498/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE DE TAINASTE  
CAIDAT DE M'SILA  
COMMUNE DE M'SILA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2021  
Le 22/12/2021 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune de M'SILA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix n° : 02/2021 concernant la location du souk hebdomadaire commune M'sila, Province Taza au titre de trois (3) années a/c du 1er Janv 2022.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service chargé du bureau de Mr. le Président de la Commune de M'SILA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchés publics.gov.ma.  
Le cautionnement définitif est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams (20.000,00).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 220.000,00 dirhams (Deux cent vingt mille dirhams). Toutes taxes comprises.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la commune de M'SILA .  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma .  
- les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'ART 04 du règlement de consultation.  
**N° 10 498/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE DE TAINASTE  
CAIDAT DE M'SILA  
COMMUNE DE M'SILA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2021  
Le 22/12/2021 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune de M'SILA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix n° : 02/2021 concernant la location du souk hebdomadaire commune M'sila, Province Taza au titre de trois (3) années a/c du 1er Janv 2022.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service chargé du bureau de Mr. le Président de la Commune de M'SILA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchés publics.gov.ma.  
Le cautionnement définitif est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams (20.000,00).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 220.000,00 dirhams (Deux cent vingt mille dirhams). Toutes taxes comprises.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la commune de M'SILA .  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma .  
- les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'ART 04 du règlement de consultation.  
**N° 10 498/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE DE TAINASTE  
CAIDAT DE M'SILA  
COMMUNE DE M'SILA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2021  
Le 22/12/2021 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune de M'SILA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix n° : 02/2021 concernant la location du souk hebdomadaire commune M'sila, Province Taza au titre de trois (3) années a/c du 1er Janv 2022.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service chargé du bureau de Mr. le Président de la Commune de M'SILA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchés publics.gov.ma.  
Le cautionnement définitif est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams (20.000,00).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 220.000,00 dirhams (Deux cent vingt mille dirhams). Toutes taxes comprises.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la commune de M'SILA .  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma .  
- les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'ART 04 du règlement de consultation.  
**N° 10 498/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE DE TAINASTE  
CAIDAT DE M'SILA  
COMMUNE DE M'SILA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2021  
Le 22/12/2021 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune de M'SILA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix n° : 02/2021 concernant la location du souk hebdomadaire commune M'sila, Province Taza au titre de trois (3) années a/c du 1er Janv 2022.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service chargé du bureau de Mr. le Président de la Commune de M'SILA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchés publics.gov.ma.  
Le cautionnement définitif est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams (20.000,00).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 220.000,00 dirhams (Deux cent vingt mille dirhams). Toutes taxes comprises.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la commune de M'SILA .  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma .  
- les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'ART 04 du règlement de consultation.  
**N° 10 498/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE DE TAINASTE  
CAIDAT DE M'SILA  
COMMUNE DE M'SILA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2021  
Le 22/12/2021 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune de M'SILA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix n° : 02/2021 concernant la location du souk hebdomadaire commune M'sila, Province Taza au titre de trois (3) années a/c du 1er Janv 2022.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service chargé du bureau de Mr. le Président de la Commune de M'SILA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchés publics.gov.ma.  
Le cautionnement définitif est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams (20.000,00).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 220.000,00 dirhams (Deux cent vingt mille dirhams). Toutes taxes comprises.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la commune de M'SILA .  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma .  
- les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'ART 04 du règlement de consultation.  
**N° 10 498/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE DE TAINASTE  
CAIDAT DE M'SILA  
COMMUNE DE M'SILA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2021  
Le 22/12/2021 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune de M'SILA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix n° : 02/2021 concernant la location du souk hebdomadaire commune M'sila, Province Taza au titre de trois (3) années a/c du 1er Janv 2022.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service chargé du bureau de Mr. le Président de la Commune de M'SILA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchés publics.gov.ma.  
Le cautionnement définitif est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams (20.000,00).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 220.000,00 dirhams (Deux cent vingt mille dirhams). Toutes taxes comprises.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la commune de M'SILA .  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma .  
- les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'ART 04 du règlement de consultation.  
**N° 10 498/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE DE TAINASTE  
CAIDAT DE M'SILA  
COMMUNE DE M'SILA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2021  
Le 22/12/2021 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune de M'SILA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix n° : 02/2021 concernant la location du souk hebdomadaire commune M'sila, Province Taza au titre de trois (3) années a/c du 1er Janv 2022.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service chargé du bureau de Mr. le Président de la Commune de M'SILA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchés publics.gov.ma.  
Le cautionnement définitif est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams (20.000,00).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 220.000,00 dirhams (Deux cent vingt mille dirhams). Toutes taxes comprises.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la commune de M'SILA .  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma .  
- les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'ART 04 du règlement de consultation.  
**N° 10 498/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE DE TAINASTE  
CAIDAT DE M'SILA  
COMMUNE DE M'SILA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2021  
Le 22/12/2021 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune de M'SILA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix n° : 02/2021 concernant la location du souk hebdomadaire commune M'sila, Province Taza au titre de trois (3) années a/c du 1er Janv 2022.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service chargé du bureau de Mr. le Président de la Commune de M'SILA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchés publics.gov.ma.  
Le cautionnement définitif est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams (20.000,00).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 220.000,00 dirhams (Deux cent vingt mille dirhams). Toutes taxes comprises.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la commune de M'SILA .  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma .  
- les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'ART 04 du règlement de consultation.  
**N° 10 498/PA**

**LAMAACHATE  
ELEVAGA SARL AU  
Constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société SARL AU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : Société LAMAACHATE ELEVAGA S.A.R.L A.U

- Objet :
- L'élevage et la commercialisation de toute espèce animale ;
- Tous travaux agricoles ;
- La commercialisation de produits alimentaires et d'hygiène ;
- Tous travaux d'irrigation ;

- Marchand de matériels et équipements agricoles ;
- Fournitures agricoles ;
- Négoce.

Durée : 99 ans  
Siège social : DR LAMAACHATE CT MOUL BERGUI SAFI;

Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 de dirhams ; il est divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune entièrement libérées en numéraire attribués par :

Mr. LAMACHI ADIL 1000 PARTS

La gérance est accordée à Mr. LAMACHI ADIL.

Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.

Le N° du registre du commerce : 12263 du 23 novembre 2021.

**N° 10 520/PA**

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL  
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca  
(0522) 71.82.99

« YASNIS CAR » S.A.R.L  
7 LOT JNANATE 25 RUE 10 N° 20 SIDI MAAROUF CASABLANCA

- Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société « YASNIS CAR » S.A.R.L du 05/11/2021 enregistré Le 11/11/2021, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :

\* La Cession de (1.000 Parts) dans la société par

\* Le Cédant : Mr BARHAM HICHAM (1.000) Parts sociales

\* Les Cessionnaires : Mr SALAHIDINE HICHAM : (900) Parts sociales

Mme JEBARI JAMILA (100) Parts sociales

\* La Démission de Mr BARHAM HICHAM des ses fonctions de Gérant Unique dans la Société \* YASNIS CAR \* S.A.R.L A.U

\* La Nomination de Mme JEBARI JAMILA en tant que Gérante Unique de la Société \* YASNIS CAR \* S.A.R.L

\* La Transformation de la forme juridique de la société d'une (S.A.R.L A.U) en (S.A.R.L) suite aux différentes modifications.

\* La Modification des articles 1, 6, 7 et 17 des statuts

\* La Mise à Jour des Statuts ( suite aux différentes Modifications ).

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 22/11/2021 Sous N° 801192 dont R.C N° 371.183 /Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION

**LA GERANCE  
N° 10 521/PA**

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL  
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca  
(0522) 71.82.99  
\* MBA BOIS \*  
Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/11/2021 enregistré le 10/11/2021 il a été établis les statuts d'une société SATRL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : Société « MBA BOIS » S.A.R.L A.U

- Objet : Entrepreneur de Menuiserie en Bois

- Entrepreneur des Travaux d'Aluminium

- Entrepreneur des Travaux Divers ou Construction

- Prestation de tous services.

- Siège Social : N° 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1er ETAGE, APT N° 6, Casablanca.

- Durée : 99 ans.

- Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS ( 100.000,00 DH ) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH ) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr MOURAK MOHAMMED, nationalité marocaine, titulaire de la C.I.N N° BL10712 et demeurant à : 97, AV ABDELLAH SENHAJI, HAY EL FARAH 3, CASABLANCA.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 22/11/2021 Sous N° 801193 Immatriculé au RC sous N° 523.101 / Casablanca.

13/07/2009

POUR EXTRAIT ET MENTION

**LA GERANCE  
N° 10 522/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Taroudant  
Pachalik Taliouine  
Commune de Taliouine

Avis d'appel d'offre ouvert  
Il sera procédé au siège de la commune de Taliouine, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix suivant :

N°A.O : 04/TAL/2021 objet : La location de l'abattoir de la commune de Taliouine au titre de l'année 2022, la caution provisoire : Dix mille dirhams (10000,00 dh), l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrages est fixée à la somme de : Douze mille dirhams (12000,00 dh). Suite à l'article 8 chapitre 20 du décret n°2.18.933 du 29 avril 2019 modifiant et complétant le décret 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif au marché public. La date et l'heure d'ouverture des plis sera le lundi 20 décembre 2021 à 11 heures.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service du patrimoine de la commune de Taliouine, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues aux articles 24-25-27-29 du décret n°02-18-933 du 29 avril 2019 modifiant et complétant le décret 02-12-349 du mois de mars 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du décret précité.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service patrimoine de la commune urbaine de Taliouine au minimum une heure avant l'ouverture des plis ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 27-28 du décret n°2-12-349 précité, à savoir :

- 1) Dossier administratif comprenant :
  - La déclaration sur l'honneur
  - La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
  - L'attestation fiscale du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an ;
  - L'attestation délivrée depuis moins d'un an par la CNSS;
  - Le certificat d'immatriculation au registre de commerce
  - Copie conforme de la CIN
  - Copie du cahier des charges portant la signature légalisée du concurrent
- 2) Dossier technique comprenant :
  - Note présentant les moyens humains et techniques
  - L'acte d'engagement comportant l'offre proposée par le concurrent en lettres et en chiffres y compris toutes taxes et impôts (T.T.C).
  - N.B : Toutes les pièces concernant l'appel d'offres ouvert sont mises à la disposition des soumissionnaires sur le portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma. Ou au service du patrimoine relevant de cette commune.

**N° 10 523/PA**

Royaume du Maroc

**Ministère de l'Intérieur  
Province de Taroudant  
Pachalik Taliouine  
Commune de Taliouine  
Avis d'appel d'offres  
ouvert**

Il sera procédé au siège de la commune de Taliouine, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivant :

N°A.O : 03/TAL/2021 objet : Location des biens du souk hebdomadaire de la commune de Taliouine au titre de l'année 2022, la caution provisoire : Dix mille dh (10000,00 dirhams), l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrages est fixée à la somme de : Douze mille cinq cents dirhams (12500,00 dh). Suite à l'article 8 chapitre 20 du décret n°2.18.933 du 29 avril 2019 modifiant et complétant le décret 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif au marché public. La date et l'heure d'ouverture des plis sera le lundi 20 décembre 2021 à 10 heures.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service du patrimoine de la commune de Taliouine, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues aux articles 24-25-27-29 du décret n°02-18-933 du 29 avril 2019 modifiant et complétant le décret 02-12-349 du mois de mars 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du décret précité.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service de patrimoine de la commune urbaine de Taliouine au minimum une heure avant l'ouverture des plis ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 27-28 du décret n°2-12-349 précité, à savoir :

1) Dossier administratif comprenant :

- La déclaration sur l'honneur

- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;

- L'attestation fiscale du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an ;

- L'attestation délivrée depuis moins d'un an par la CNSS;

- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce

- Copie conforme de la CIN

- Copie du cahier des charges portant la signature légalisée du concurrent

- Le récépissé du cautionnement provisoire du concurrent

- Engagement du soumissionnaire de nettoyage du (Souk ou abattoir).

2) Dossier technique comprenant :

- Note présentant les moyens humains et techniques

- L'acte d'engagement comportant l'offre proposée par le concurrent en lettres et en chiffres y compris toutes taxes et impôts (T.T.C).

N.B : Toutes les pièces concernant l'appel d'offres ouvert sont mises à la disposition des soumissionnaires sur le portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma. Ou au service du patrimoine relevant de cette commune.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du décret précité.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service de patrimoine de la commune urbaine de Taliouine au minimum une heure avant l'ouverture des plis ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service du patrimoine de la commune de Taliouine, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues au décret n°2.12.349 du 8 juin 2013 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Le cautionnement provisoire est fixé à 30.000,00 dh. ( Trente mille dhs)

Estimation mensuel des coûts d'affaires : 13.100,00 dhs (Treize mille cent dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 juin 2013 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique à partir du portail des marchés publics

N.B

La séance du location du souk reste ouverte et s'organisera chaque jeudi à 11 heure jusqu'à la Location définitive de toutes ses dépendances.

**N° 10 524/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D  
E REHAMNA  
CERCLE DE REHAMENA  
CAIDAT LABRIKIYNE  
COMMUNE  
LABRIKIYNE**

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°07/2021  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 23/12/2021 à 11h, il sera procédé dans le bureau du président de la commune de Labrikiyne, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert n° :07/2021 concernant la location du souk hebdomadaire de Labrikiyne. Pour une période de 12 mois allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la commune de Labrikiyne. il peut être également téléchargé à partir du portail électronique des marchés de l'état ([http:// www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues au décret n°:2.12.349 du 8 juin 2013 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Le cautionnement provisoire est fixé à 30.000,00 dh. ( Trente mille dhs)

Estimation mensuel des coûts d'affaires : 13.100,00 dhs (Treize mille cent dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°:2.12.349 du 8 juin 2013 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique à partir du portail des marchés publics

N.B

La séance du location du souk reste ouverte et s'organisera chaque jeudi à 11 heure jusqu'à la Location définitive de toutes ses dépendances.

**N° 10 525/PA**

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*  
MINISTRE DEL'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*  
DEPARTEMENT DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT



المملكة المغربية  
\*\*\*  
وزارة التجهيز والنقل  
والتوسيع و الماء  
\*\*\*  
قطاع الماء  
المديرية الإقليمية لتارودانت

**Avis de rectificatif d'Appel d'Offres Ouvert N°29/2021**

Le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau de TAROUDANT porte à la connaissance du public que l'appel d'offres n° 29/2021 du 09/12/2021 à 10 H relatif aux :

**TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DU DOUAR TAGUANT DE LA COMMUNE TERRITORIALE ARAZANE : RESEAU DE COLLECTE DES EAUX USEES - PROVINCE DE TAROUDANT - TRANCHE 1-**

A subit une rectification au niveau de l'heure de la séance d'ouverture des plis comme suit :

**\*Date et heure d'ouverture des plis le 09/12/2021 à 12h au lieu du 09/12/2021 à 10h qui est publiés dans les journaux**

Le reste est inchangé.

**N°10 526/PA**

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/11/2021, il a été établi les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination : " REDMOBAT " S.A.R.L. AU  
Siège Social : 5 BD ABDEL-LAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETG 5 N°5 CASABLANCA.

Associé unique :  
-Mr.AYOUB FETTOUH apporteur en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 parts Sociales  
Objet :  
- TRAVAUX DIVERS ET DE CONSTRUCTION.  
- VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.  
- TRANSPORT DE MARCHANDISES.  
- NEGOCIE.  
- IMPORT EXPORT.  
- TRANSPORT DE MARCHANDISE POUR LE COMPTE D'AUTRUI  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : Mr. AYOUB FETTOUH.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de CASABLANCA sous le N°522879.

N° 10 527/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Dissolution anticipée  
«OTTOMAN BILEN IMPORT EXPORT » SARL AU  
Société à responsabilité limitée d'associe unique  
Au capital de 100 000,00 DHS  
SIEGE SOCIAL: 59 BLOC H ETAGE 1 MOLAY RACHID SIDI OTHMANE CASABLANCA.  
R.C.:312527.  
Par décision l'associe unique en date du 21/10/2021, il a été décidé ce qui suit :

•La dissolution anticipée de la société « OTTOMAN BILEN IMPORT EXPORT » SARL AU et sa mise en liquidation ;  
•L'associe unique a nommé comme liquidateur Mr. MEHMET VEYSI BILEN et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif et répartir le solde entre les associés, en proportion de leurs droits.  
Le siège de la liquidation est fixé à 59 BLOC H ETAGE 1 MOLAY RACHID SIDI OTHMANE CASABLANCA.  
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, sous le n°39897.

N° 10 528/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Dissolution anticipée  
«E2T INVEST » SARL AU  
Société à responsabilité limitée d'associe unique  
Au capital de 10 000,00 DHS  
SIEGE SOCIAL: 7 RUE SEBTA RES RAMI 2 EME ETG BUREAU 8 CASABLANCA.  
R.C.:320789.  
Par décision l'associe unique en date du 29/10/2021, il a été décidé ce qui suit :

•La dissolution anticipée de

la société « E2T INVEST » SARL AU et sa mise en liquidation ;

•L'associe unique a nommé comme liquidateur Mr. TARIK EL OUDRASSI TLIDI et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif.  
Le siège de la liquidation est fixé à 7 RUE SEBTA RES RAMI 2 EME ETG BUREAU 8 CASABLANCA.  
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, sous le n°39896.

N° 10 529/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/11/2021, il a été établi les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination : " ZOUBIR ARABE PROMO " S.A.R.L AU  
Siège Social : 5 BD ABDEL-LAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETG 5 N°5 CASABLANCA.

L'Associé Unique :  
-Mr.ZOUBIR RACHID apporteur en numéraire 100000,00 dhs soit 1000 parts Sociales  
Objet :

- PROMOTION IMMOBILIERE.  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. ZOUBIR RACHID  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N°522883.

N° 10 530/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/11/2021, il a été établi les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : " REDMOFRED " S.A.R.L  
Siège Social : 5 BD ABDEL-LAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETG 5 N°5 CASABLANCA.  
Les Associés :  
-Mr.ABDELMOINIME FETTOUH apporteur en numéraire 50000,00 dhs soit 500 parts Sociales  
-Mr.REDOUANE FETTOUH apporteur en numéraire 50000,00 dhs soit 500 parts Sociales  
Objet :

- PROMOTION IMMOBILIERE.  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : Mr. ABDELMOINIME FETTOUH ET REDOUANE FETTOUH

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de CASABLANCA sous le N°522877.

N° 10 531/PA

INGENS S.A.R.L  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000,00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL: 13 RUE AHMED EL MAJJATI RESIDENCE LES ALPES 1 ETAGE N°8 LA CARTIER

MAARIF CASABLANCA RC :410853

AVIS DE LIQUIDATION  
Aux termes de la décision extraordinaire des associés de la société, datée le 16/10/2020, elle a été décidée ce qui suit : Approbation du compte de liquidation de la société INGENS SARL.  
- Clôture de la liquidation avec Quitus au liquidateur.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce Casablanca en date du 30/09/2021 sous le numéro 794756.

N° 10 532/PA

SAMGAT SERVICES ET DROGUERIES  
Au capital de 40 000,00 DHS  
Siège sociale : HAY EL QODS, LOT ENNOUR, RUE 2 N°6, SIDI BERNOUSSI CASABLANCA  
RC : 194379

Aux termes des délibérations de l'assemblée Générale Extraordinaire du 18 octobre 2021, il a été décidé de :

1. L'assemblée générale après avoir pris connaissance de la cession des parts intervenue suivant acte de cession sous seing privé du 18 octobre 2021, constate que : Mr SAMGAT MOHAMED a cédé quatre cent « 400 » parts de 100,00 Dirhams en faveur de Mr RAMMACH HICHAM.

2. L'assemblée générale accepte la démission de Mr SAMGAT MOHAMED de sa fonction de gérant unique, et nomme Mr RAMMACH HICHAM gérant unique de la société SAMGAT SERVICES ET DROGUERIES S.A.R.L AU pour une durée illimitée.  
3. L'Assemblée Générale Extraordinaire décide en conséquence des résolutions précédentes décide une refonte intégrale des statuts, ces derniers comporteront toutes les modifications antérieures y compris celles du présent procès verbal.  
Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°38142 en date du 05/11/2021

N° 10 533/PA

ATTARIK HOLDING  
Au capital de 100 000,00 DHS  
Siège sociale : 119, Bd Abdelmoumen 2 ETAGE N°18-CASABLANCA  
RC : 336971

Aux termes des délibérations de l'assemblée Générale Extraordinaire du 22 septembre 2021, il a été décidé de :

1. L'assemblée générale après avoir pris connaissance de la cession des parts intervenue suivant acte de cession sous seing privé du 22 septembre 2021, constate que : Mme SOUAD LAHLOU (128), Mme GHITA EL HARTI (125), Mr ALI EL HARTI (249), Mr BOUBKER EL HARTI (249), Mr OMAR EL HARTI (249), ont cédants la totalité des parts qu'ils possèdent soit huit cent « 1000 » parts de 100,00 Dirhams chacune lui appartenant en faveur de Mr RAMMACH HICHAM.

2. L'assemblée générale accepte la démission de Mr OMAR EL HARTI de sa fonction de gérant unique, et nomme Mr RAMMACH HICHAM gérant unique de la société ATTARIK HOLDING S.A.R.L AU pour une durée illimitée.  
3. L'assemblée générale décide conformément à la loi et les statuts, de se transformer à compte de se jour de la société a responsabilité limitée

(SARL) en société a responsabilité limitée à associé unique (SARL AU)

4. L'Assemblée Générale Extraordinaire décide en conséquence des résolutions précédentes décide une refonte intégrale des statuts, ces derniers comporteront toutes les modifications antérieures y compris celles du présent procès verbal.  
Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°40306 en date du 23/11/2021

N° 10 534/PA

SOCIETE « MAINTENANCE » S.A.R.L  
AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 DHS  
332, BD BRAHIM ROUDANI, ETAGE 5, APPT 21, RESIDENCE RAYHANE

La démission de Mr ZBARI AMINE de ses fonctions de Co-Gérant dans la société « AB THALASSO ET FITNESS MAINTENANCE » S.A.R.L

La Nomination de Mr HABBAJ TARIK en tant que

QUARTIER MAARIF, CASABLANCA

- Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société « AB THALASSO ET FITNESS MAINTENANCE » S.A.R.L du 12/11/2021 enregistré Le 15/11/2021, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :

- La Cession de (500 Parts) dans la société par :

\* Le Cédant : Mr ZBARI AMINE (500) Parts sociales  
\* Le Cessionnaire : Mr HABBAJ TARIK (500) Parts sociales

La démission de Mr ZBARI AMINE de ses fonctions de Co-Gérant dans la société « AB THALASSO ET FITNESS MAINTENANCE » S.A.R.L

La Nomination de Mr HABBAJ TARIK en tant que

Gérant Unique de la société \* AB THALASSO ET FITNESS MAINTENANCE \* S.A.R.L AU

- La Transformation de la forme Juridique de la Société d'une (S.A.R.L) en (S.A.R.L A.U) ( suite à la cession de parts )

- La Modification des articles 1, 6, 7 et 12 (Article 17 dans les nouveaux statuts)

- La Mise à jour des statuts ( suite aux différentes modifications )

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 23/11/2021 Sous N° 801446 dont R.C N° 465.167 /Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

N° 10 535/PA

المملكة المغربية

وزارة الداخلية

إقليم تارودانت

جماعة ايفرم

**إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية**

تنظم جماعة ايفرم يوم : 26 دجنبر 2021 على الساعة العاشرة صباحا بمقر الجماعة امتحانات الكفاءة المهنية لسنة 2021 لولوج درجة مساعد اداري 2 السلم لفائدة المساعدين الاداريين 3 السلم 6 المستوفين للشروط النظامية. يحدد عدد المناصب المتباري بشانها : منصب واحد

يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مصلحة الموظفين بجماعة ايفرم يوم 23 دجنبر 2021 وهو آخر أجل لإيداع الترشيحات .

N°10 536/PA

المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة  
السلطانية لجمعية للتربية والتكوين لجهة الرباط ملاح للتكوين  
المدنية الإقليمية للتعليم



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة  
السلطانية لجمعية للتربية والتكوين لجهة الرباط ملاح للتكوين  
المدنية الإقليمية للتعليم

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT**

Séance publique

N° 59/DPK/2021

Le 16/12/2021 à 10 H 00 Min, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale, de préscolaire et des sports de kénitra à Rue Abdelaziz Boutaleb -Mimosa- Kénitra-, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivant :

TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DES LYCEES QUALIFIANTS : IBNOU BATTOUTA, ABOU HAYANE ATTAOUIHDI ET AL MASSIRA AL KHADRA RELEVANT DE LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA PROVINCE DE KENITRA - EN LOT UNIQUE

Estimation du coût/Des prestations En DHS (T.T.C)	Caution/Provisoire En DHS
4 615 860.00 DHS Quatre Million Six Cent Cinze Mille Huit CentSoixanteDirhams	90 000,00 DHS Quatre Vingt Dix Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale, de préscolaire et des sports de kénitra-SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés)-. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale, de préscolaire et des sports de kénitra- Service des Affaires Administratives et Financières (Bureau des Marchés)-;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale, de préscolaire et des sports de kénitra - Service des Affaires Administratives et Financières (Bureau des Marchés)- ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 du règlement de consultation.

**La classe et les qualifications exigées sont comme suit :**

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGEE
A	3	A5

- Ce certificat tient lieu du dossier technique.

-Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9-2 du règlement de consultation.

N.B: La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale, de préscolaire et des sports de kénitra.

N°10 537/PA

# Horoscope du jour



**Belier**  
Des relations un peu troubles se nouent dans votre dos. Vous savez qu'il n'y a rien à craindre mais néanmoins sachez garder un œil attentif sur cette affaire car vous saurez le moment venu pour renvoyer la balle. A bon entendre, salut !

21 mars - 19 avril



**Taureau**  
Vous liez connaissance avec une personne qui pourrait avoir une influence très favorable sur le déroulement de votre vie personnelle. Remettez votre orgueil à sa place et n'hésitez pas à lui demander de l'aide. La chance sera là tout près, vous pourriez très bien réussir.

20 avril - 20 mai



**Gémeaux**  
Une ambiance des plus agréables vous charmera. Attendez-vous à connaître une agréable surprise vous concernant. Tous les espoirs vous sont permis à condition de ne pas commettre de bévues. Restez néanmoins sur vos gardes car on vous attend au coin du bois.

21 mai - 20 juin



**Cancer**  
Vous avez un virage difficile de votre vie à négocier. Mais la chance va surgir brusquement au moment où vous vous y attendez le moins. Tout va vite changer si vous avez la sagesse de saisir les belles opportunités qui vous sont offertes. Ne laissez pas votre chance s'envoler.

21 juin - 22 juillet



**Lion**  
Vous risquez d'avoir des relations difficiles avec les autres. Mais vous allez pouvoir vous exprimer. Profitez-en pour dire ce que vous pensez. C'est l'opportunité à saisir car vous avez acquis l'expérience nécessaire pour avoir le droit de parler ouvertement et on vous écoute.

23 juillet - 22 août



**Vierge**  
Des problèmes dans vos relations amicales pourraient survenir si vous ne prenez pas garde à ce que vous dites. Faites largement preuve de discrétion. Gardez le silence sur un point de vue qui paraît discutable. Les choses vont très nettement s'améliorer grâce à votre réserve.

23 août - 22 septembre



**Balance**  
Vous faites preuve de beaucoup d'imagination. Vous cherchez de nouvelles sources d'énergie pour être au mieux de votre forme. Attention de ne pas faire d'abus de stimulants, si vous ressentez de la fatigue, reposez-vous et n'hésitez pas à consulter.

23 septembre - 22 octobre



**Scorpion**  
Une difficile négociation s'engage sur un terrain qui paraît mouvant et vous savez survoler les événements avec élégance. Vous pourriez récolter prochainement les fruits d'une sémence intelligemment répandue dans diverses directions. Ne vous impatientez pas.

23 octobre - 21 novembre



**Sagittaire**  
Vous saurez bien mener votre barque dans un dédale de possibilités. Une proposition subtile que l'on vous fera risque de vous charmer. Mais vous saurez résister aux appels ce qui vous permettra de sortir victorieusement de ce labyrinthe compliqué.

22 novembre - 21 décembre



**Capricorne**  
Vous allez penser que c'est un moment décisif pour vous. Il faudra prendre la décision sans trop tarder. Ne vous laissez pas surprendre par cette nouvelle opportunité qui arrive à propos. Il faut vous préparer psychologiquement à recevoir une récompense bien méritée.

22 décembre - 19 janvier



**Versseau**  
On risque de parler de vous avec une certaine raucure et pourtant vous faites tout ce qu'il faut pour qu'on vous oublie. Les éloges et les compliments ne font pas partie du programme ce qui ne modifie en rien vos sentiments. Vous saurez éviter les moqueries cruelles.

20 janvier - 18 février



**Poissons**  
Des changements vont survenir car vous êtes dans une période transitoire. Cela se répercutera sur votre entourage immédiat. Faites preuve d'énergie car vous seriez dépassé par ce qui est autour de vous. Réorganisez-vous en transformant votre emploi du temps.

19 février - 20 mars

# Pharmacies de garde de nuit

**Casablanca**  
**Sidi Moumen :**  
Pharmacie DENNAY  
DYAR ESSAADA II -  
MAGASINS N° 1 ET 3 -  
SIDI MOUMEN -  
Tél : 0522.70.90.79

**Sidi Othmane :**  
Pharmacie AL KAWTAR  
AV ABDELKADER  
SAHRAOUI RESID  
HIND - GROUPE 2 IM-  
MEUBLE 9 N° 56 -  
Tél : 0522.70.26.41

**Beauséjour :**  
Pharmacie DE L'AERO-  
PORT D'ANFA  
72 BIS, BD. SIDI AB-  
DERRAHMANE -  
BEAUSEJOUR -  
Tél : 0522.39.06.36

**Oulfa :**  
Pharmacie FERRARA  
WIFAQ 4 RUE 123  
LOT. 265 N° 142 -  
EL OULFA -  
Tél : 0522.93.32.35

**Sidi Maarouf :**  
Pharmacie HAY  
BOUCHRA  
44, LOTISSEMENT  
BOUCHRA - SIDI  
MAAROUF (A COTE  
ECOLE BOUCHRA)-  
Tél : 0522.58.19.49

**Lissasfa :**  
Pharmacie LAIMOUN  
466, LOT AL LAI-

MOUN - ROUTE D'EL  
JADIDA - LISSASFA -  
Tél : 0522.90.94.94

**Maarif :**  
- Pharmacie IBN BA-  
TOUTA  
78, RUE IBN BA-  
TOUTA (A COTE DU  
CINEMA LUX) AVE-  
NUE LALLA YACOUT  
- Tél : 0522.22.34.34 [+]  
- Pharmacie PORTE  
CALIFORNIE  
ROUTE 109, AVENUE  
MEKKA - DAR HADJ  
DAOUI - BACHKOU  
(ROND-POINT BACH-  
KOU)- Tél :  
0522.81.29.31 [+]  
- Pharmacie NARJIS  
141, BOULEVARD YA-  
COUB EL MANSOUR -  
MAARIF -  
Tél : 0522.25.00.74

**Bourgogne :**  
Pharmacie MEHDI  
BEN BARKA  
N° 3 RUE AN 20 BD.  
MEHDI BEN BARKA -  
QUARTIER EL HANK  
- Tél : 0522.95.15.99

**Belvédère:**  
Pharmacie BELVE-  
DERE  
13, RUE SIJELMASSA -  
BELVEDERE - Tél :  
0522.24.26.43

**Aïn Sebaâ :**  
Pharmacie ACHOU-

ROUK  
06, N 1 EQUIPEMENT  
8 - ADDOHA 1 - AIN  
SEBAA (PRES DE  
MAKRO & LA PRE-  
FECTURE D'AIN  
SEBAA)-  
Tél : 0522.67.36.67

**Aïn Chock :**  
Pharmacie EL YACOUT  
43 BOULEVARD DE  
BAGDAD QUARTIER  
EL YACOUT - AIN  
CHOCK - Tél :  
0522.50.76.39

**Hay Mohammadi :**  
Pharmacie AL AQSA  
RESIDENCE AL  
AMANE RUE EMILE  
BRUNET N° 6 -  
HAKAM 3 - HAY MO-  
HAMMADI- Tél :  
0522.63.00.63

**Al Fida :**  
Pharmacie AL HIKAM  
206, BOULEVARD DE  
LA GIRONDE - GA-  
RAGE ALLAL (PRI-  
SON D'AIN BORJA) -  
Tél : 0522.28.05.47

**Sidi Bernoussi :**  
Pharmacie MAJAL  
ASSIHA  
256 - 258, BOULEVARD  
MOKHTAR EL GAR-  
NAOUI - HAY  
EL QODS SIDI  
BERNOUSSI-  
Tél : 0522.74.08.37

# Horaires des trains

Marrakech - Casablanca - Fès - Meknes - Kenitra - Tanger - Tetouan - Martil

Provinces	Alattil	D	5:45	11:45	15:15	18:15	21:15	22:25	23:25	24:25
TangerVille	D	6:00	7:00	8:00	11:00	14:00	17:00	18:00	19:00	20:00
Kenitra	A	6:50	7:50	8:50	11:50	14:50	17:50	18:50	19:50	20:50
Rabat Agdal	D	7:25	8:25	9:25	12:25	15:25	18:25	19:25	20:25	21:25
Casa Voyageurs	A	8:10	9:10	10:10	13:10	16:10	19:10	20:10	21:10	22:10
Bengueuir	A	10:30	11:30	12:30	15:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30
Marrakech	A	11:14	12:14	13:14	16:14	19:14	20:14	21:14	22:14	23:14
Meknes	D	8:15	9:15	10:15	13:15	16:15	19:15	20:15	21:15	22:15
Fes	A	9:15	10:15	11:15	14:15	17:15	18:15	19:15	20:15	21:15

Marrakech - Casa Voyageurs - Rabat Agdal - Kenitra - Meknes - Fès - Tanger - Tetouan - Martil

Provinces	Fes	Meknes	Marrakech	Bengueuir	Casa Voyageurs	Rabat Agdal	Kenitra	TangerVille
Fes	D	8:55	9:55	10:55	11:55	12:55	13:55	14:55
Meknes	D	9:25	10:25	11:25	12:25	13:25	14:25	15:25
Marrakech	D	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00
Bengueuir	D	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30
Casa Voyageurs	A	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00
Rabat Agdal	D	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30
Kenitra	A	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00
TangerVille	A	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30

Fès - Meknes - Marrakech - Bengueuir - Casa Voyageurs - Rabat Agdal - Kenitra - Tanger - Tetouan - Martil

Provinces	Fès	Meknes	Marrakech	Bengueuir	Casa Voyageurs	Rabat Agdal	Kenitra	TangerVille
Fès	D	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00
Meknes	D	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30
Marrakech	D	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00
Bengueuir	D	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30
Casa Voyageurs	A	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00
Rabat Agdal	D	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30
Kenitra	A	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00
TangerVille	A	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30



07.00 : Lecture du Saint Coran  
 07.10 : Tinoubka  
 07.40 : Arrouad  
 08.35 : Amouddou  
 09.30 : Oujouh : El Jadida  
 10.05 : Chouk Sedra Ep 1  
 10.50 : Oussrati Ep 28  
 11.50 : Chib W Chbab Ep 28  
 12.25 : Ahlam City Ep 11  
 13.00 : JT Addahira  
 13.20 : Rdat Lwailida Ep9  
 14.00 : JT en Amazigh  
 14.20 : JT en Espagnol  
 14.40 : Jmaatna Zina  
 16.40 : Mister Sensour Ep 5  
 16.50 : Mister Sensour Ep 6  
 17.00 : Mawakie wa Wakai'e  
 18.00 : Chib W Chbab Ep 29  
 18.30 : JT en Français  
 18.50 : Stoun Lklam Ep 18  
 19.05 : Fashion Maghribi : Capsule 24  
 19.20 : Ahlam City Ep 12  
 19.55 : Dar Lhna Ep 22  
 20.30 : JT Principal  
 21.30 : Sir Laqdim Ep 23  
 22.05 : Sir Laqdim Ep 24  
 22.40 : Amouddou  
 23.40 : Dernier bulletin d'information  
 00.00 : Domou'e Warda Ep 13  
 00.30 : Domou'e Warda Ep 14  
 01.00 : Mawaki'e wa Wakai'e Adarissa  
 02.00 : Oujouh : El Jadida  
 02.35 : Rdat Lwailida Ep9  
 03.10 : Chib w Chbab Ep 29  
 03.40 : Chouk Sedra Ep1  
 04.30 : Tinoubka  
 05.00 : Arrouad  
 06.00 : Amouddou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid  
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI  
 06:30:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M  
 07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 07:35:00 : FEUILLETON : AL IRT  
 08:30:00 : MAGAZINE : HADI OU TOUBA  
 09:25:00 : FEUILLETON : ZINA  
 09:55:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA : TAJINE DE VIANDE AU PETITS POIS ET NAVET JAUNE  
 10:00:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE  
 10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 11:00:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M  
 12:00:00 : SERIE : HAY AL BAHJA  
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR  
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
 13:25:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT  
 14:15:00 : NEWS : ECO NEWS  
 14:25:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
 14:35:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA  
 15:45:00 : FEUILLETON : ZINA  
 16:15:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE  
 17:05:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS  
 17:25:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF  
 17:30:00 : DESSIN ANIME : OGGY ET LES CAFARDS  
 17:55:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA : TIRAMISU AU CHOCOLAT ET POIRE  
 18:05:00 : MAGAZINE : POP UP  
 18:15:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR  
 19:00:00 : MAGAZINE : CAPSULES CHKOUN YISTAT-MAR FMACHROU3I  
 19:10:00 : MAGAZINE : CAPSULE ZOUR BLADEK  
 19:15:00 : MAGAZINE : N7arkou ou Nktachfou  
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR  
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
 20:50:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 20:55:00 : NEWS : ECO NEWS  
 21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 21:15:00 : NEWS : AL MAS-SAIYA  
 21:50:00 : FEUILLETON : SOUQ DLALA  
 22:45:00 : MAGAZINE : MOUKHTAFOUNE  
 23:45:00 : MAGAZINE : N7arkou ou Nktachfou  
 23:50:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT  
 00:35:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
 01:20:00 : MAGAZINE : ON N'EST PAS OBLIGE D'ETRE D'ACCORD  
 02:20:00 : MAGAZINE : ZOUR BLADEK  
 02:45:00 : FEUILLETON : LGHRIBA  
 03:40:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR  
 04:25:00 : MAGAZINE : Toubkal



07:00 : Matinales Infos  
 11:05 : Questions ÉCO  
 11:30 : On s'dit tout  
 12:00 : Midi Infos  
 13:30 : Croissance Verte  
 14:00 : Midi Infos  
 15:30 : Questions ÉCO  
 16:00 : Midi Infos  
 16:30 : On s'dit tout  
 17:00 : Midi Infos  
 17:30 : Hebdo-Santé  
 18:00 : Soir Infos  
 18:30 : On s'dit tout  
 19:00 : Soir Infos  
 19:30 : Questions ÉCO  
 20:00 : Soir Infos  
 21:35 : Croissance Verte  
 22:00 : Soir Infos  
 22:30 : L'CLUB  
 23:00 : Soir Infos



05h35 : Tfo  
 07h30 : Téléshopping  
 08h25 : Familles nombreuses  
 10h00 : Les feux de l'amour : Série  
 11h00 : Les 12 coups de midi  
 12h00 : Journal  
 12h55 : Un enfant diabolique : Téléfilm  
 14h50 : Liés à jamais : Téléfilm  
 16h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL  
 17h50 : Ici tout commence : Série  
 19h55 : Demain nous appartient : Série  
 18h55 : Météo  
 19h00 : Journal  
 19h45 : My million, c'est Canteloup  
 20h05 : Danse avec les stars : Divertissement  
 22h30 : Dans avec les stars, la suite : Divertissement  
 00h35 : Vendredi, tout est permis avec Arthur : Divertissement  
 00h35 : Euro millions  
 00h40 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info  
 06h30 : Télé-matin  
 08h30 : La maison des Maternelles  
 09h15 : Amour, gloire et beauté : série  
 11h50 : Tout le monde veut



prendre sa place  
 10h20 : Chacun son tour : Jeu  
 10h50 : Tout le monde veut  
 prendre sa place : Jeu  
 12h00 : Journal  
 12h55 : Ca commence aujourd'hui : Magazine  
 15h55 : Affaire conclue : Magazine  
 16h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu  
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu  
 19h50 : Météo  
 20h00 : Journal  
 20h30 : Un si grand soleil : série  
 20h05 : Capitaine Marleau : Série  
 21h50 : Capitaine Marleau : Série  
 23h30 : Cain : Série  
 01h15 : Au bout de l'enquête  
 02h55 : Dinard à l'heure anglaise



05h00 : M6 music  
 06h00 : M6 kid  
 07h50 : M6 boutique  
 10h30 : Ca peut vous arriver : Magazine  
 10h35 : Ca peut vous arriver chez vous  
 11h45 : Le 12.45  
 12h40 : Scènes de ménages : Série française  
 12h40 : Une idylle en héritage : Téléfilm  
 14h55 : Incroyables transformatins : Divertissement  
 16h30 : Les reines du shopping  
 17h40 : Objectif Top chef : divertissement  
 18h45 : Le 19.45, météo  
 19h30 : Scènes de ménages : Série française  
 20h05 : Les enquêtes spéciales : Série  
 21h50 : NCIS : enquêtes spéciales : Série  
 22h45 : Des monstres et des hommes  
 23h30 : A l'épreuve des balles  
 01h15 : Les nuits de M6



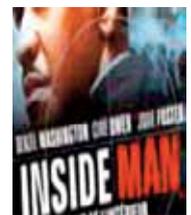
18h45 : Arte journal  
 19h05 : 28 minutes samedi : Magazine  
 19h50 : Propagande, les nouveaux : Documentaire  
 21h30 : influence : les armes de la com : Documentaire  
 22h55 : Le Pen,



Junger et la nouvelle droite : Doc  
 23h50 : L'écrivain Emst Junger : dans les tréfonds de l'histoire  
 00h45 : Le dessous des cartes  
 01h00 : Arte reportage



06h00 : Okoo.  
 Dessins animés  
 07h30 : D'Umani  
 08h00 : Vous êtes formidables  
 08h50 : Dans votre région  
 09h55 : Outre-mer Je mag  
 10h25 : Outre-mer l'info  
 12h00 : Le 12-13  
 11h55 : Météo à la carte : Magazine  
 13h05 : Un cas pour deux : Série  
 15h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu  
 16h00 : Slam : Jeu  
 16h55 : Questions pour un super champion : Jeu



17h30 : Le 18-30  
 18h00 : Le 19-20  
 19h00 : Saveurs de saison : Magazine  
 19h20 : Plus belle la vie : série  
 19h45 : Tout le sport  
 20h05 : Inside man, l'homme de l'intérieur : Film  
 22h15 : Un beau voyou : Film  
 00h00 : L'amant de Lady Chatterley : Film  
 01h45 : Ma vie d'après : série doc  
 02h40 : Voyages délices by chef elly  
 02h50 : Les matinales  
 03h05 : Slam  
 03h55 : Question pour un champion

En kiosque ou sur le web

# Votre soutien, Notre avenir

La presse  
marocaine aux  
premiers rangs  
sur tous les  
fronts

**L'information par les professionnels:  
rempart contre l'infox**

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kimmich

# Sport

Ligue des champions

## Lille en pole Manchester United qualifié



Mal parti après trois journées, Lille a pris la tête de son groupe de Ligue des champions en battant Salzbourg (1-0) et peut espérer se qualifier pour les huitièmes, comme l'a fait Manchester United avec son nouvel entraîneur.

Les Red Devils ont gagné à Villarreal (2-0) pour la première sur le banc de l'intérimaire Michael Carrick, après le limogeage d'Ole Gunnar Solskjær.

Chelsea aussi s'est qualifié en corrigeant la Juventus Turin (4-0), qui était déjà en huitièmes de finale.

Quel retour des Lillois ! Dans le groupe le plus serré, le G, il n'y a que trois points d'écart entre le premier et le dernier, Wolfsburg (5 pts).

Mais c'est bien le Losc (8

pts) qui fait la bonne opération. Avec cette première victoire à domicile en C1 en 14 matches, les Dogues auront leur destin entre leurs crocs dans l'antre des Loups, où un nul leur suffirait pour sortir des poules pour la première fois depuis 2007.

Tout reste ouvert aussi dans le duel Salzbourg-Séville, dans un choc valse contre flamenco. Les Andalous (6 pts) sont revenus à une longueur du Red Bull (7 pts) en battant Wolfsburg (2-0).

Pour remporter son deuxième succès de rang, après celui à Séville (2-1), le champion de France a joué les magiciens du billard, profitant de plusieurs contres favorables pour marquer grâce à son buteur canadien Jonathan David.

Ensuite Lille a tenu en défense, sans réussir à se mettre à l'abri sur

ses contres.

Un peu plus tôt, Manchester United a vécu le premier effet du changement d'entraîneur.

Pour le premier match depuis le limogeage d'Ole Gunnar Solskjær, ManU a longtemps fait le dos rond contre le "sous-marin jaune" d'Unai Emery avant de piquer par Cristiano Ronaldo (78e), comme d'habitude, et de verrouiller la qualification sur un contre conclu par Jadon Sancho (90e).

L'Atalanta Bergame profite du sur-place de Villarreal et de son nul spectaculaire aux Young Boys Berne (3-3) pour prendre la deuxième place, un point devant, avant de recevoir le tenant de la Ligue Europa pour la dernière journée.

Pendant que l'intérimaire Carrick réussissait son bizutage sur le

banc, Xavi a sorti un pâle 0-0 contre Benfica pour sa première sur le banc du Barça en Ligue des champions.

Les Catalans ont dominé, mais le Suisse Haris Seferovic a raté une incroyable balle de hold-up dans les dernières minutes, après avoir pourtant subtilement effacé André ter Stegen.

Le Barça garde deux longueurs d'avance sur le géant lisboète, mais il perd la confrontation directe (3-0 à l'aller) et doit se rendre chez l'invincible Bayern tandis que Benfica recevra le Dynamo Kiev, éliminé.

Le groupe H n'aura pas ménagé beaucoup de suspense. Comme attendu, Chelsea et la Juventus Turin se sont qualifiés.

Les champions d'Europe ont pris leur revanche de l'aller en bat-

tant la Juve (4-0) avec des buts de sa jeune garde, Trevoh Chalobah, Reece James et Callum Hudson-Odoi et de Timo Werner.

Chelsea revient à la hauteur de la Vieille Dame avec 12 points, mais prend la première place en dominant la confrontation directe (1-0 à l'aller pour la Juve).

Dans l'autre match du groupe, le Malmö FF a marqué son premier but dans la compétition mais s'est laissé remonter par le Zenit (1-1), sur un penalty en toute fin de match de Yaroslav Rakitskiy, alors que Saint-Petersbourg jouait à dix depuis cinq minutes et le deuxième carton jaune à Dimitri Chistiakov.

Le Zenit jouera la Ligue Europa, Malmö, finaliste malheureux de la C1 en 1979 contre Nottingham Forest (1-0), est éliminé des coupes d'Europe.

Maradona un an après

## Pendant les hommages, les procédures continuent

En marge des hommages à Diego Maradona, fin octobre pour ce qui aurait été son 61e anniversaire, puis jeudi pour l'anniversaire de sa mort, se poursuivent des procédures judiciaires nées de la fortune, ou des infortunes, de la légende du football argentin.

Maradona, qui souffrait des reins, du foie, d'insuffisance cardiaque, de détérioration neurologique, de dépendance à l'alcool et aux psychotropes, est mort d'une crise cardiaque, deux semaines après une opération pour un caillot de sang à la tête.

Il était en convalescence dans une résidence privée, non en clinique, et la justice a ouvert une enquête pour "homicide involontaire avec circonstances aggravantes", afin de déterminer d'éventuelles négligences ou imprudences dans les soins.

Une commission d'experts médicaux mandatée par la justice avait rendu en mai un rapport accablant, suggérant que le traitement prodigué avait été "inadéquat, déficient et im-

prudent", conduisant à une "période d'agonie prolongée" de plusieurs heures avant que Maradona ne soit retrouvé sans vie.

Sept personnes de l'équipe médicale ont déjà été entendues dans le cadre de l'enquête, dont un neurologue, un psychiatre, un psychologue, un médecin et trois infirmier(e)s. Personne n'a été placé en détention provisoire, mais Mario Baudry, avocat de Veronica Ojeda, la mère d'un des enfants de Maradona, a déclaré à l'AFP que "l'affaire pourrait être renvoyée au tribunal d'ici une vingtaine de jours, pour un procès des médecins et du personnel de santé".

A la demande de ses proches, la justice civile a été saisie du partage de la fortune accumulée par Maradona en quatre décennies en tant que footballeur, entraîneur, commentateur, et dont le montant est inconnu.

Outre Dalma (34 ans) et Giannina (32 ans), filles qu'il a eues avec son ex-épouse Claudia Villafañe, Maradona a reconnu trois autres en-

fants de liaisons différentes: Diego Junior (35 ans), Jana (25 ans) et Diego Fernando (8 ans).

Mais l'avocat de Maradona, Matias Morla, a affirmé lors d'une interview en 2019 qu'il y aurait au moins trois autres enfants non reconnus à Cuba, où il a vécu pendant près de cinq ans au début des années 2000, pour y traiter ses problèmes d'addiction.

Le train de vie, les acquisitions, les largesses de Maradona, ont laissé derrière eux une traînée de dettes, de frais de fonctionnement. Pour y faire face, la justice a décidé la mise en vente aux enchères de biens ayant appartenu au footballeur. En accord avec les descendants, les fruits de la vente ne seront pas partagés entre eux, mais serviront à éponger dettes et frais divers.

Le 19 décembre seront notamment mis en vente la maison offerte à ses parents, trois véhicules dont une voiture arborant la signature "Pibe de Oro" (gamin en or) sur le pare-brise, des vêtements de sport, divers objets personnels, ainsi qu'une

lettre du défunt leader cubain Fidel Castro, dont le joueur était proche.

Les biens ayant une valeur sentimentale comme les trophées, les maillots offerts par d'autres joueurs aux obsèques du footballeur, seront quant à eux exclus des enchères.

Les deux filles aînées de Maradona sont opposées à l'avocat de l'ancienne idole, Me Morla, pour son utilisation commerciale de la marque "Maradona", sous ses nom, prénom, ou surnom faisant référence à lui.

Elles avaient engagé une procédure pour administration frauduleuse et escroquerie présumées mais la justice les a déboutées.

Les marques sont enregistrées à l'Institut national de la propriété industrielle au nom d'une société créée par Me Morla en juin 2015, six mois après que Maradona lui a fait procuration pour l'utilisation commerciale de son nom dans le but d'apporter un soutien financier à ses soeurs. "Ta volonté, Diego, sera toujours respectée", a commenté l'avocat après la dernière décision de justice le confortant.

### Chantage à la "sextape" Benzema condamné à un an de prison avec sursis

La star française du Real Madrid Karim Benzema a été reconnue coupable mercredi de complicité de tentative de chantage contre son ancien équipier en équipe de France Mathieu Valbuena et condamnée à une peine d'un an de prison avec sursis et 75.000 euros d'amende.

Les avocats de l'attaquant des Bleus ont immédiatement annoncé que leur client faisait appel du jugement. Contre les quatre autres prévenus de ce dossier qui a secoué le monde du football français, le tribunal correctionnel de Versailles a prononcé des peines allant de dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis à deux ans et demi de prison ferme.

## Prix Mohammed Bin Rashid Al Maktoum de créativité sportive

### Distinction de Soufiane El Bakkali et de l'arbitre Zitouni Matyout

L'athlète marocain Soufiane El Bakkali et l'arbitre Zitouni Matyout ont remporté le Prix Mohammed Bin Rashid Al Maktoum de créativité sportive, dont les noms des lauréats, au nombre de 28, ont été dévoilés mardi à Dubaï.

Soufiane El Bakkali a été primé (catégorie sportif arabe), selon le jury, pour avoir remporté la médaille d'or des 3000 m steeple aux Jeux olympiques de Tokyo 2020, devenant ainsi le premier athlète arabe à remporter une médaille olympique dans cette course.

Ont été également primés dans la même catégorie, l'Égyptienne Faryal Ashraf Abdel Aziz pour avoir décroché la médaille d'or en karaté aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020, le Tunisien Ahmed Ayoub Hafnaoui pour avoir remporté la médaille d'or en natation aux Jeux olympiques de Tokyo en 2020 et le Saoudien Tariq Ali Hamidi qui avait remporté la médaille d'argent en karaté aux mêmes Jeux olympiques.

Dans la catégorie «Arbitre arabe», l'arbitre marocain Zi-

touni Matyout a été sacré pour avoir été le premier arbitre international de karaté à diriger quatre finales aux Jeux olympiques de Tokyo 2020, en plus de s'être vu décerner le titre de meilleur arbitre africain dans ce sport, et le wisam d'excellence arabe en arbitrage en 2021.

Le Prix Mohammed Bin Rashid Al Maktoum récompense les innovateurs dans divers domaines et disciplines sportifs du monde entier, et comprend plusieurs catégories.

# Le WAC prend le large

## Le Raja coiffé au poteau à Safi

Le Wydad de Casablanca (WAC) a surclassé la Renaissance de Berkane (RSB) par 2 buts à 0, mardi au stade Larbi Zaouli de Casablanca, pour le compte de la 12e journée de la Botola Pro D1 "Inwi".

Menant au score à la fin de la première période (1-0), le Wydad a augmenté son avance en seconde mi-temps, et a conclu la rencontre sur le score de 2-0.

L'ouverture du score pour les Rouges a été l'œuvre de Muayad Ellafi dès la 5e minute, avant que le WAC ne creuse l'écart par Guy Mbenza à la 90+4e minute.

Au terme de ce match, les Rouge et Blanc se maintiennent à la première place du classement avec 32 points, tandis que les Oranges, 19 points, pointent à la troisième place.

Lors de la prochaine journée, le WAC évoluera à l'extérieur face au Difaâ d'El Jadida (DHJ), tandis que la RS Berkane jouera à domicile contre le Rapide Oued Zem (RCOZ).

Dans l'autre match disputé dans la soirée au stade El Massira de Safi, l'Olympic de Safi (OCS) l'a emporté par 1 but à 0 contre le Raja de Casablanca (RCA).

La victoire a été décrochée grâce à un but de Hamza Khabba sur penalty à



Mbenza buteur du championnat avec huit réalisations.

la 43e minute.

Au terme de cette rencontre, l'OCS grimpe à la neuvième place avec 13 points, tandis que le RCA, 24 points, occupe la deuxième place.

Lors de la prochaine journée, l'Olympic de Safi évoluera à l'extérieur face à l'Itihad de Tanger, tandis que les Vert et Blanc joueront à domicile contre le Hassania d'Agadir.

Cette journée, la dernière avant la trêve devant permettre à la sélection nationale A' de disputer la Coupe arabe au Qatar, devra se poursuivre aujourd'hui avec la programmation de trois rencontres, à savoir RCOZ-MCO, HUSA-OCK et CAYB-IRT.

A noter que les matches SCCM-JSS, MAS-ASFAR et FUS-DHJ devaient avoir lieu hier.

## Botola Pro D1

### Programme avec arbitres

#### Jeudi

16h00 : RCOZ-MCO au complexe OCP à Khouribga (Mustapha Kechaf)

18h15 : HUSA-OCK au Grand stade d'Agadir (Samir Guezzaz)

20h30 : CAYB-IRT au complexe municipal à Berrechid (Mohamed Nhayeh)

## Rachid Mouakkad à la tête de la FRMR

Rachid Mouakkad a été élu, à l'unanimité, nouveau président de la Fédération Royale marocaine de rugby, lors de l'Assemblée générale électorale au titre de la saison 2020-2021, tenue dimanche à Rabat.

L'ordre du jour de l'AG comprenait l'élection du bureau dirigeant de la fédération, la présentation du plan d'action, du projet de budget de la saison prochaine et la désignation des présidents et membres des organes disciplinaires, poursuit la même source.

Outre M. Mouakkad, le nouveau bureau dirigeant se compose de Hicham Oubja (vice-président), Adnane Azizi (2e vice-président), Samir El Ghazali (secrétaire général), Mohammed Sekkouri (secrétaire général adjoint), Mohammed El Guerrouj (trésorier) et Hicham Ghamati (trésorier adjoint), alors que Ahmed Karaach, Fanida Harfani, Fayçal Daoudi, Abdelfattah Benamrou, Soufiane El Bechari, Rachid Moussata et Ali El Ouali ont été élus comme assesseurs.

Par ailleurs, Mohammed El Guerrouj, Abdelfattah Benlahssen et Larbi Rafki ont été élus membres de la commission disciplinaire, alors que Mohammed Nabil El Qasmi a été désigné greffier. La commission d'appel comprend, quant à elle, Rachid Khazra (président), Wafae Samaoui et Nouredine Sassi (membres) et Najib Latrach (greffier).

A cette occasion, le nouveau président élu, tête de la seule liste en lice, a présenté son plan d'action qui s'étale sur quatre ans, comprenant notamment la promotion de la pratique du rugby, la mise à niveau des ligues régionales et l'amélioration de la relation avec les instances internationales de la discipline, sous la supervision du ministère de tutelle.

L'Assemblée générale extraordinaire de la Fédération, initialement prévue dimanche, a été ajournée de 15 jours, faute de quorum, selon le communiqué.

# Tomber de rideau sur la 3<sup>ème</sup> édition du Festival des sports urbains de Casablanca

Le rideau est tombé, dimanche soir, sur la troisième édition du Festival des sports urbains de Casablanca, qui s'est déroulé au complexe Al Amal.

Cet événement, organisé par Casablanca Events & Animation en partenariat avec la Fédération Royale marocaine des sports urbains (FRMSU), avait pour objectif de faire découvrir les sports urbains en offrant aux jeunes un espace pour pratiquer leur loisir dans les meilleures conditions.

A cette occasion, les participants venus de différentes régions du Royaume, ainsi que de l'étranger se sont affrontés dans plusieurs disci-

plines, à savoir le freestyle ball, le free running, la trottinette, le skateboard et les rollers.

En skateboard, la première place est revenue à Jamal Farouk Mohamed, devant Berouayel Amine et Mehdi Mercier.

En freestyle ball, Ahmed El Ouali a remporté la première place, suivi de Amine Lamghari, Fouad Ezzahi et El Habib Bouya en 4e place.

Saad Dada s'est classé premier en free running, suivi de Yassine Benissa (2e) et de Brahim Ait Said (3e).

En rollers, Chahib Kawkab a occupé la première marche du podium, talonné de Salah El Feryoun (2e) et de Mohamed Louardi à la troisième

marche. Dans des déclarations à la MAP, les participants ont exprimé leur satisfaction quant aux conditions dans lesquelles se sont déroulées ces compétitions, exprimant le souhait que de telles compétitions soient organisées à travers le Royaume, d'autant plus que les sports urbains connaissent un grand développement au Maroc et suscitent de plus en plus l'engouement des jeunes.

A cet égard, Mehdi Ben Daoued, venu de Bordeaux pour participer à cet événement, a salué le niveau des champions marocains dans les différentes disciplines du sport urbain.

Le participant Taha Al Idriissi a, de son côté, souligné que la concurrence

a été rude dans les différentes disciplines, ajoutant que de telles compétitions sont susceptibles de développer les capacités des jeunes et de leur ouvrir de nouveaux horizons à l'international.

Pour sa part, le membre de la FRMSU, Ali Aouatef Ben Said, a indiqué que l'organisation du festival des sports urbains de Casablanca, qui s'est déroulée dans le strict respect des mesures de lutte contre le coronavirus, intervient dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel de l'instance fédérale.

Et d'ajouter que la fédération qui regroupe sous sa bannière plus de 30 associations ambitionne, à travers ce genre d'événements, de développer les

talents des jeunes champions marocains en vue de les préparer aux grands rendez-vous internationaux, notamment les Jeux olympiques 2024 prévus à Paris.

Un appel à candidatures ciblant les jeunes de 14 ans et plus a été lancé du 3 au 12 novembre courant sur les réseaux sociaux pour participer à ce festival. Plus de 200 candidats ont envoyé une vidéo de 60 secondes montrant leurs meilleures performances dans les différentes disciplines.

Le jury, constitué de membres de la FRMSU, de différentes associations et de champions marocains, a retenu 137 jeunes pour participer aux épreuves finales.

## Au Honduras, les écologistes vivent la peur au ventre d'être assassinés

Juan Lopez vit dans l'angoisse depuis qu'il lutte contre une exploitation minière installée près de chez lui, dans une zone de montagne et de forêt du nord-est du Honduras, pays considéré comme l'un des plus dangereux au monde pour les défenseurs de l'environnement.

Debout sur un rocher de la rivière Guapinol, il se souvient qu'on l'a averti qu'il lui arriverait la même chose qu'à Berta Caceres, une célèbre défenseuse de l'environnement, abattue le 2 mars 2016 parce qu'elle s'opposait à la construction d'un barrage hydroélectrique dans l'ouest du pays.

"Quand on se met à défendre le bien commun dans ce pays, on s'attaque à de puissants intérêts (...). Quand on sort de chez soi, on sait qu'il peut se passer n'importe quoi, qu'on peut ne pas revenir", explique à l'AFP ce militant de 42 ans, coordinateur d'un comité d'écologistes dans le secteur.

Pour Juan Lopez, c'est la lutte de David contre Goliath : il accuse le groupe minier Los Pinares, qui selon lui bénéficie de la protection des autorités, d'exploiter une mine à ciel ouvert dans des conditions qui portent atteinte

à la réserve forestière de Botaderos, près de Tocoa, à 220 km au nord-est de Tegucigalpa.

Sur Facebook, l'entreprise a assuré récemment "travailler pour le développement durable de Tocoa" et qu'elle reconstitue la forêt. Los Pinares n'a pas répondu à la demande de l'AFP de pouvoir visiter la mine.

Selon un rapport de l'ONG Global Witness, le Honduras vient en deuxième place dans le monde pour le nombre d'assassinats de militants écologistes (17 en 2020), derrière le Nicaragua et devant la Colombie, le Guatemala et les Philippines.

Juan Lopez ne sort jamais de nuit et veille à ne pas aller seul dans un secteur éloigné : "C'est tragique. La peur c'est de perdre la vie", dit-il, angoissé.

Mais le militant est aussi menacé de prison.

En 2018, son comité avait monté un campement qui a empêché un moment le travail de la mine. Lors d'une rixe avec les vigiles de l'entreprise, un militant a été blessé par balle.

À la suite de cette action, Juan Lopez et 31 autres manifestants ont été mis en accusation et huit d'entre eux



sont détenus "sans base légale", selon un rapport du Groupe des Nations unies sur les détentions arbitraires.

Depuis, le militant écologiste ne trouve plus de travail et vitote grâce aux dons du Comité de défense de l'environnement. Avec sa femme et leur fille de cinq ans, il habite une petite maison d'un quartier ouvrier.

Ce qui préoccupe le plus Juan Lopez, ce sont les rivières Guapinol et San Pedro, qui alimentent en eau envi-

ron 16.000 personnes après avoir traversé des forêts menacées par la déforestation, la pollution et le braconnage.

La réserve de Botaderos compte 34 bassins hydrographiques, avec des arbres de grande valeur et des espèces d'animaux menacés d'extinction, ainsi que des gisements archéologiques précolombiens.

Les 96.755 hectares du Parc national Botaderos ont reçu le statut d'"aire protégée" en 2012. Mais, l'année sui-

vante, le Parlement a décidé de retirer la protection pour 217 hectares, où la mine s'est justement installée.

Reynaldo Dominguez, un membre du Comité qui accompagne Juan Lopez ce jour-là, affirme que les mineurs déblaient la terre avec des tracteurs, coupent des arbres qui ont un demi-siècle et endommagent les rivières. "C'est un meurtre environnemental sur commande", conclut-il.

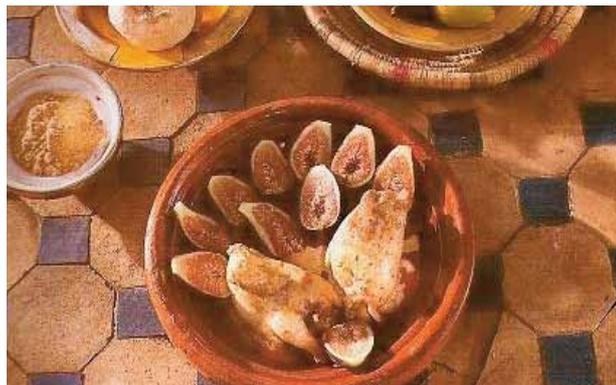
Tocoa, une ville de plus de 100.000 habitants est implantée près du Parc, à une dizaine de kilomètres des plages de sable blanc de la côte caraïbe.

Mais ce paysage idyllique est le théâtre d'affrontements entre paysans et propriétaires terriens, et les trafiquants de drogue fréquentent le secteur en dépit de la présence de l'armée.

"On ne sait pas ce que trament les grandes entreprises et les milieux du pouvoir", explique Juan Lopez. Mais, constate-t-il, cinq ans après le scandale national et international soulevé par l'assassinat de Berta Caceres, on continue de "menacer des militants, des familles et des communautés" parce qu'ils veulent protéger l'environnement.

## Recettes

### Coquelets aux figes fraîches



#### Ingrédients :

- 4 coquelets vidés et parés
- 3 oignons
- 2 gousses d'ail
- 75g de beurre
- 2 doses de safran
- 1 cuillère à café de gingembre en poudre
- 1 cuillère à café de sel
- Pour la garniture: 1kg de figes fraîches fermes
- 10cl de crème fraîche
- 100g de sucre

#### Préparation :

Mettez les coquelets dans une cocotte avec les oignons émincés, l'ail écrasé, le beurre, le safran, le gingembre, le sel et 1 litre d'eau. Mélangez et faites cuire le tout à feu moyen pendant 40 minutes.

Ajoutez le sucre et les figes fraîches lavées et coupées en deux dans le sens de la longueur.

Comptez 3 minutes pour la cuisson des fruits, car ils doivent rester fermes. Incorporez la crème fraîche.

Coupez les coquelets en deux dans le sens de la longueur, puis dressez-les sur un plat chaud. Disposez tout autour les moitiés de figes, et nappez le tout de sauce onctueuse.

## Un téléphone pour chiens



Finie, la solitude des chiens laissés seuls à la maison? Grâce à un appareil encore expérimental mis au point par l'université de Glasgow, les fidèles compagnons à quatre pattes pourront passer un appel vidéo à leurs maîtres et interagir à distance.

Le "DogPhone" a été inventé par Ilyena Hirskyj-Douglas, spécialiste de l'interaction animal-ordinateur à l'université de Glasgow (Ecosse, Royaume-Uni), qui cherche à améliorer la vie des animaux grâce à la technologie, avec l'aide de Zack, son labrador noir de 10 ans, et de confrères de l'université d'Aalto en Finlande.

Il s'agit du "premier système dans son genre permettant aux animaux d'utiliser internet pour contacter leurs propriétaires", a souligné l'université de Glasgow dans un communiqué mercredi.

Ses inventeurs espèrent que le DogPhone, dont l'expérimentation se poursuit, permettra d'atténuer l'anxiété de la séparation chez les très nombreux chiens acquis durant la pandémie, qui se sont habitués à l'omniprésence des humains durant les confinements et se retrouvent seuls depuis que ceux-ci ont repris le chemin du bureau.

Le système consiste en une balle équipée d'un accéléromètre qui, quand elle est secouée par le chien, déclenche un appel vidéo vers son propriétaire via

un ordinateur portable relié à l'appareil. Le maître peut aussi appeler son animal, qui est libre d'ignorer l'appel ou d'y répondre.

Après s'être vu expliquer comment utiliser la balle, l'"assistant de laboratoire" Zack se l'était vue remettre pour jouer avec elle pour une période de 16 jours répartie sur trois mois.

Malgré quelques appels accidentels, le labrador a utilisé le prototype pour contacter sa propriétaire et lui exhiber les jouets auxquels ils jouent souvent ensemble, "suggérant qu'il voulait interagir avec sa propriétaire", selon le communiqué. Ilyena Hirskyj-Douglas lui a elle montré son lieu de travail, un restaurant et même un musicien de rue, incitant son animal de compagnie à dresser les oreilles et à s'approcher de l'écran.

"Nous ne pouvons bien sûr pas être sûrs que Zack ait conscience du lien de causalité entre le fait de ramasser la balle et de passer un appel, ou même que certaines des interactions paraissant accidentelles soient réellement fortuites", a commenté la chercheuse.

"Mais il est clair que dans certains cas, il était vraiment intéressé par ce qu'il voyait, et qu'il a adopté certains comportements qu'il montre quand nous sommes physiquement ensemble", a-t-elle ajouté.